

2 Hist. of Europe vol 2
T A B L E A U

DE

L'EUROPE,

113m 8
2

JUSQU'AU COMMENCEMENT DE 1796;

ET

P E N S É E S

SUR

CE QUI PEUT PROCURER PROMPTEMENT
UNE PAIX SOLIDE.

SUIVI D'UN

A P P E N D I X,

SUR PLUSIEURS QUESTIONS IMPORTANTES.

==
PAR M. DE CALONNE, *K*

MINISTRE D'ÉTAT.

—
A L O N D R E S:

DE L'IMPRIMERIE DE W. & C. SPILSBURY.

SE VEND CHEZ J. DE BOFFE, GERARD-STREET, SOHO,

A. DULAU ET CO. WARDOUR-STREET, SOHO,

ET CHEZ TOUS LES AUTRES LIBRAIRES.

==
MARS, 1796.



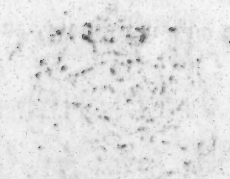
THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PAULINE A. J. J. J.

PAULINE A. J. J. J.

PAULINE A. J. J. J.

PAULINE A. J. J. J.



FAUTES A CORRIGER,

Dont deux sont importantes.

Page 52 de la Table, ligne 20, au lieu de *Page 40*, lisez *Page 48*.

54 de la dite Table, ligne 16, après les mots *à l'ordre politique*, ajoutez, * *à l'ordre civil, à l'ordre économique, & à, &c.*

15 de l'ouvrage, à côté de la première ligne, & en marge, il faut, *Première Campagne*.

56, à la première ligne, au lieu de 24 à 24000. lisez, 24 à 2400.

62, ligne 16, au lieu de *ceux qui souffrent*, lisez, * *ceux qui abondent*.

79, ligne 17, au lieu de *désespérée*, lisez *désespérée*.

88, à la note marginale, au lieu de *prinples*, lisez *principes*.

139, à la note marginale, au lieu de *propriété & principe*, lisez, *propriété, principe*.

185, à la note marginale, au lieu de *parti que doit avoir*, lisez *parti qui doit avoir*.

198, à la première note marginale, au lieu de *examen du projet*, lisez *examen de l'idée*.

P R É F A C E.

LORSQU'AU mois de Novembre dernier je me mis à écrire quelques articles qui furent insérés successivement dans le *Courier de Londres*, sous le titre de *Tableau de l'Europe*, je n'avois pas dessein de faire un ouvrage. Je ne voulois qu'essayer d'aider le rédacteur de cette feuille, qui a droit à mon intérêt le plus tendre. (*) L'abondance de la matière que j'ai traitée, les différentes questions que les circonstances ont

(*) Mon frère est du nombre des émigrés qui travaillent pour subsister. Il s'est livré à une corvée fastidieuse, afin de n'être à charge à personne. Loin de rougir d'en être réduit là, on doit s'en glorifier.

amenées, & la vive attention que je n'ai pu m'empêcher d'y donner, m'ont entraîné beaucoup au-delà de mon premier but. L'écrit s'est allongé ; & comme il suivoit le cours des événemens qui furent alors très-multipliés & très-variés, sa marche n'a pu être fort régulière ; il s'y est mêlé quelques digressions qui ont pris plus ou moins de développement à mesure que les débats du jour y donnoient lieu.

Une composition faite ainsi, ne pouvoit pas avoir autant d'ordre, autant de précision, autant de justesse dans les dimensions, que si elle avoit été préméditée dans son plan, & travaillée uniformément dans tout son ensemble. Cependant, espérant que quelques-unes des observations qu'elle contenoit ne seroient pas sans utilité, je n'ai pas empêché que l'imprimeur, ayant recousu les morceaux détachés pour en faire un tout, ne le livrât au public comme un pamphlet anonyme. Lorsqu'ensuite j'ai su que j'étois reconnu pour en être l'auteur, j'ai regretté de n'avoir pas été plus attentif

à l'édition, qui s'est trouvée remplie de fautes, incorrecte à tous égards, & d'un caractère désagréable. Je me suis prescrit, en réparation, d'en donner une autre plus soignée pour la typographie, & même pour le texte, sans néanmoins *altérer* le fonds, quoique assurément j'en fusse bien le maître. (*) J'ai ajouté quelques notes, pour indiquer la liaison des parties, ou les renouer aux dernières circonstances ; & par appendix, des observations plus étendues, pour tenir lieu de réponse aux critiques qui se sont pressées d'éclorre, ou pour éclaircir les faits qui ont été révoqués en doute.

Il y a plus de courage que d'amour-propre à mettre mon nom à cet écrit : car l'indulgence que j'y ai demandée, à mes

* Un auteur périodique, qui fait très-bien le François, a cependant dit dans une de ses feuilles hebdomadaires, que j'allois donner une nouvelle édition de mon ouvrage, avec *d'importantes altérations*. J'imagine que son séjour à Londres lui a fait prendre l'habitude d'employer le mot *altération* dans le sens qu'il a en Anglois, où il peut s'appliquer aux moindres changemens, & ne se prend pas en mauvaise part.

compatriotes sur-tout, en faveur de l'intention, je fais déjà que je ne l'ai pas obtenue. Aucun de ceux dont j'ai contredit les opinions ou les espérances, ne m'a fait grace. Loin de-là, soit que je n'aie pas su m'expliquer assez, soit qu'on n'ait pas voulu m'entendre, on m'a si mal interprété, que les imputations qu'on m'a prodiguées, lorsqu'on les compare à ce qui les a occasionnées, & à ce qui devoit m'en préserver, deviennent vraiment ridicules.

Parce que j'ai témoigné avoir toujours pensé qu'il n'y avoit jamais eu en France une constitution proprement dite, je suis déclaré *Constitutionnel*, nom auquel les Royalistes ont imprimé l'anathème !

Parce que j'ai déploré le mal trop réel qu'ont produit quelques points de la Proclamation de Louis XVIII, qui sont généralement reconnus pour être impolitiques, & que j'ai attribués à des conseils peu réfléchis, on voudroit me faire passer pour *déserteur de la cause des Princes Bourbons* !

Parce que, m'étant attaché à prouver la nécessité d'une religion & d'un culte, en tout empire bien ordonné, je me suis déclaré contre l'intolérance, & parce que je n'ai pas fait entrer les dogmes de la révélation dans une discussion politique, on me traite de *Déiste* !

Enfin, parce qu'en même temps que j'ai soutenu, comme le Ministère, qu'il n'est pas encore possible de faire la paix, j'ai combattu des exagérations qui pouvoient induire en erreur, en représentant la France comme absolument hors d'état de continuer la guerre ; parce que je ne saurois croire qu'on veuille, ni qu'on puisse sans danger, traiter avec les dominateurs actuels de la France, & parce que je n'ajoute aucune foi à l'amélioration de principes, qu'on semble trouver dans la nouvelle Constitution, on me suppose *Anti-ministériel* ; moi qui toujours me suis montré aussi pénétré des sentimens dus au Gouvernement Britannique, que le sont ceux de mes compatriotes qui dans leur malheur éprouvent sa bienfaisance !

Pour toute réponse à des reproches que leur seul exposé réfute, je demande qu'on veuille bien lire avec un peu d'attention, l'ouvrage même, dans l'édition que je donne sous mon nom, la seule qu'on ait droit de m'attribuer. (*) Mais pour qu'on ne puisse pas se méprendre sur mes sentimens, ni sur les vues qui ont dirigé ma plume, je vais les expliquer ouvertement.

Ce que je me propose a deux objets : l'un regarde tous les François bien-intentionnés, tant au dedans qu'au dehors du royaume ; l'autre est relatif à toutes les Puissances de l'Europe, & spécialement à l'Angleterre.

1^{er} OBJET. Je suis persuadé que le rétablissement de l'ordre en France, inespérable
par

(*) Ce n'est pas que je désavoue les articles insérés dans le *Courier de Londres*. J'y ai fort peu changé, & rien d'essentiel : mais qui ne sait quelle différence peut faire, un mot omis ou ajouté, un article transposé, une radiation rentrée par inadvertence dans le texte, ou autre semblable incurie excusable, par la destination précipitée de ces articles ?

par la seule force des armes, ne peut plus arriver que par un mouvement de la Nation.

Je suis persuadé que la Nation, excédée de ce qu'elle éprouve, est très-disposée à ce mouvement.

Je suis persuadé que ce qui arrête sa disposition, c'est que, voulant en général autre chose, elle ne fait pas précisément ce qu'elle veut, & qu'elle n'apperçoit aucun centre de ralliement.

Je suis persuadé que, pour mettre cette disposition en activité, & la rendre décisive, il est indispensable que tous les partis ennemis de la démagogie qui opprime la France sous le nom de république, se réunissent à un même vœu, à un même esprit, à un même plan ; & qu'ils s'accordent unanimement à présenter aux yeux de la nation, un but qui puisse lui plaire & l'attirer toute entière.

Je suis persuadé que ce but ne doit pas être ce qu'elle a rejeté avec violence, ce

qu'elle répugne à reprendre, ce qui est incompatible avec ses préjugés ; & qu'au lieu de ramener les opinions encore égarées, ce seroit les repousser toutes, & les replonger dans l'erreur, que d'annoncer au peuple qu'il n'a pour se sauver de l'anarchie républicaine, d'autre issue que de rentrer dans la même situation qu'on lui a fait envisager comme cause de tous ses maux, & de laquelle il s'est arraché par les plus cruelles secousses. On ne le regagnera pas, en lui disant : Ressuscitez ce que vous avez tué, prenez ce que vous craignez, & n'espérez rien de ce que vous desirez.

Je suis persuadé, qu'au contraire, pour lui faire adopter un bon gouvernement, il faut le lui présenter comme nouveau, comme très-différent de celui qu'il a détruit ; qu'il faut convenir des vices de l'ancien, pour rendre favorable celui où ils n'existeront plus ; & que le seul moyen qu'il y ait aujourd'hui pour décider toute la France à la Monarchie, c'est de reconnoître qu'elle doit être FONDÉE SUR UNE BASE CONSTI-

TUTIONNELLE, ET TEMPERÉE PAR DES LOIX QUI AIENT UNE SAUVEGARDE SUFFISANTE POUR ÊTRE FIXES ET INÉBRANLABLES.

Enfin, non-seulement je suis persuadé qu'il est possible de former une telle Monarchie, & de l'approprier au caractère des François, de l'affortir à la sûreté & à la prospérité du royaume; mais même qu'à partir du point où l'on est à présent, il y a beaucoup moins de chemin à faire pour arriver à cette réformation, qu'il n'y en auroit pour revenir à l'ancien gouvernement; outre qu'il n'y a point à opter, puisque l'une des routes est accessible, & que l'autre est fermée par des obstacles devenus insurmontables.

C'est l'enchaînement de toutes ces persuasions(*) qui m'a conduit à vouloir em-

(*) Ce n'est pas montrer une confiance présomptueuse dans mes propres persuasions, que de les alléguer, comme je fais ici, pour motifs de mes vues. D'ailleurs, quoique ces per-

ployer le *maximum* de mes efforts & du foible pouvoir de mes écrits, pour exciter les François qui se qualifient Royalistes, & les François qui le sont aussi sous le nom de Constitutionnels ou Monarchistes, les François souffrans hors de leur patrie, & les François qui y gémissent sous l'oppression, en un mot, tous les François mécontents de l'état actuel, à en venir enfin à un rapprochement réciproque & général que j'ai toujours désiré & témoigné désirer.

P. 40 & 41,
68 & 69.

Je le témoignai dès le commencement de 1789, lorsque, dans ma Lettre au Roi, je lui proposai, comme moyen de prévenir la scission qui menaçoit l'Etat, l'établissement *solemnel d'une Constitution qui fixât immuablement les loix fondamentales de l'Empire François.*

suaions ne soient pas d'une grande valeur en elles-mêmes, ne m'est-il pas permis de dire qu'étant fondées sur les connaissances anciennes & récentes que je me suis trouvé à portée d'acquérir, sur les observations politiques que j'ai eu occasion de faire en voyageant dans toute l'Europe, & sur des informations locales aussi certaines qu'il est possible de les avoir, elles ont bien autant de poids que celles qu'on leur opposeroit sans qu'elles eussent les mêmes soutiens ?

Je le témoignai à la fin de 1790, lorsque, dans mon ouvrage sur l'état de la France, j'exhortai à concilier tous les vœux, à faire disparaître tous les sujets de trouble, & à régénérer la France sans la déchirer, en fixant solidement une bonne constitution, qui auroit pour bases toutes les loix générales demandées unanimement par les cahiers nationaux.

P. 295, 296, 297, &c.

Je le témoignai plus particulièrement encore en 1792, lorsqu'à l'entrée de la campagne, j'engageai les Princes Bourbons à faire connoître par la déclaration qu'ils publièrent, qu'étant unis avec tous les bons François dans le desir de délivrer le peuple de ses oppresseurs, ils n'étoient séparés d'aucun de ceux qui avoient la même intention ; & que leur vœu n'étant autre que celui qu'inspiroit l'intérêt commun, celui qu'avoit prononcé la nation entière par ses cahiers, ils avoient droit d'espérer que tout ce qui n'étoit pas sé-

Page 18 & 20 de la Déclaration du mois d'Août 1792.

ditieux phrénétique, tout ce qui n'étoit pas ennemi de la Royauté, ennemi de toute autorité légitime, ennemi du repos public, ne tarderoit pas à se réunir à eux ; & que la très-

grande majorité des habitans du Royaume retenus jusqu'à ce moment par la peur de la tyrannie populaire, ou par l'inquiétude sur ce qui devoit lui succéder, étant rassurée sur l'une & l'autre, se rallieroit bientôt à l'étendard Royal.

Ce que je disois alors, ce que j'ai toujours pensé & conseillé, je le dis, je le pense, je le conseille aujourd'hui avec redoublement d'instances & surcroît de motifs, le rapprochement de tous les partis, & leur ralliement à l'établissement constitutionnel d'une Monarchie sagement tempérée, que je n'envisageois à ces différentes époques que comme une chose infiniment desirable, étant devenu tellement nécessaire qu'il n'y a plus d'autre ressource, & qu'il faut présentement ou se concilier, ou périr.

Si en m'exprimant ainsi, je m'aliène à jamais ceux qui se piquent d'une roideur inflexible dans leurs principes & que le seul mot de conciliation fait tressaillir, je les plains plus que je ne les regrette ; &

c'est être plus modéré qu'ils ne le font. Car enfin, s'ils se déchaînent contre moi, parce que je ne suis pas aussi exagéré qu'eux, n'aurois-je pas bien plus de droit de m'irriter pareillement contre leur persévérance outrée dans des opinions & des déclamations qui nuisent cruellement à l'intérêt de chacun des émigrés ? Je ne le suis pas moi : mais mon zèle m'ayant associé à leur sort, que d'ailleurs tous les miens partagent, je suis un de ceux qui souffrent ; & à ce titre, il m'est permis comme à tous, d'être fâché, de m'impatienter, de me plaindre de ce qui tend évidemment à rendre nos souffrances interminables, & peut-être à nous précipiter dans un excès de malheur plus horrible encore, si la générosité qui nous accorde une hospitalité accompagnée de secours, venoit à se lasser de sa durée indéfinie.

Qu'ils disent donc, ceux qui me déchirent lorsque je leur veux plus de bien qu'ils ne s'en veulent eux-mêmes, qu'ils disent quelle autre ressource ils apper-

çoivent pour s'autoriser à contrarier celle d'une coalition nationale, telle que je la desire.

Les attendent-ils ces ressources, des succès militaires que produira la continuation de la guerre ?—Mais voient-ils bien, à quoi aboutiroient ces succès plutôt espérés qu'indubitables ? Pourroient-ils citer une seule des Puissances belligérantes qui ait actuellement en vue, le rétablissement de l'ancienne Monarchie Françoisse, le remplacement des Bourbons sur le trône, & la réhabilitation des propriétaires expatriés ?

Est-ce plutôt sur les dispositions de la nation qu'ils fondent leurs espérances ?—Mais peuvent-ils se flatter de la voir se départir, tout d'un coup, de la totalité des sentimens dont elle s'est imbue depuis sept ans ? Peuvent-ils croire qu'elle sautera d'un extrême à l'autre, sans s'arrêter à aucun moyen terme, & sans y être excitée par aucun attrait ? Est-il probable qu'elle remettra sans condition, sans précaution quelconque

conque, tout le pouvoir de la souveraineté à l'héritier du Roi qu'elle a détrôné & décapité ? Son droit, quelque incontestable qu'il soit, n'ayant aucun point d'appui pour se relever de lui-même, peut-il revivre sans le secours de la nation ? Et le donnera-t-elle, si on la laisse dans la persuasion que son intérêt s'y oppose ? Les émigrés pleins de zèle, mais sans forces, peuvent-ils le servir utilement, & ont-ils rien à espérer pour eux-mêmes, tant qu'ils se présenteront comme ennemis de toute conciliation ? Se figurer tout cela, c'est se repaître d'illusions. Si ceux qui sont de bonne foi dans cette erreur, regardoient plus attentivement autour d'eux ; s'ils cherchoient à s'instruire par des rapports impartiaux, de ce qu'on pense dans l'intérieur du Royaume, ils ne s'endormiroient pas dans une fausse sécurité ; & loin de se courroucer contre tout cri fait pour les réveiller,

S'ils savoient leur affaire,

Ils crieroient comme moi.

Je ne suis cependant pas précisément comme l'animal à qui La Fontaine prête ce

langage ; je ne dis pas comme lui, pour motif de jeter les hauts cris,

Ma mort est certaine ;

Adieu mon toit & ma maison :

Non, ce n'est pas pour un reste de vie dont je ne me soucie guères ; ce n'est pas pour *mon toit & ma maison*, auxquels j'ai dit *adieu* sans regret, que je jette *les hauts cris* contre les zélateurs trop inconcilians : mais c'est pour l'Etat qu'ils perdent par leur aveuglement, pour les Princes qu'ils éloignent du trône par leurs conseils, pour des millions de citoyens qu'ils sacrifient à leur entêtement, pour la tranquillité publique qu'ils exposent à être bannie sans retour, en faisant périr les seuls moyens capables de la rétablir.

Je crie contre eux, parce qu'ils sont, non d'intention mais de fait, ennemis de la Patrie que j'aime encore, & amis du despotisme que je hais ;

Je crie contre eux, parce qu'ils ne veulent pas se dévêtir des apparences d'un ressentiment dont nous sommes tous victimes,

Je crie contre eux, parce qu'ils n'aspirent encore qu'à des victoires qu'il n'est plus temps de desirer quand on ne voit plus qu'elles puissent être salutaires.

Je crie contre eux, parce qu'ils ont fait manquer l'occasion la plus favorable de restaurer la Monarchie, & qu'ils menacent d'étouffer pareillement toutes celles que je fais pouvoir encore survenir.

Voilà mes motifs, voilà mon objet, voilà pourquoi je n'ai pu m'empêcher de laisser échapper quelques gémissemens sur ce qui a eu l'effet d'une déclaration hostile, quand il étoit si important de n'annoncer que des dispositions pacifiques ; voilà aussi pourquoi j'ai débattu l'existence d'une ancienne Constitution, lorsque j'ai vu combien il étoit pernicieux de s'y attacher avec enthousiasme, & qu'il m'a paru qu'on se noyoit en s'accrochant à une branche morte.

Ceux qui sont instruits m'entendent ; ceux qui n'en savent pas assez pour approuver mon but, calomnient mes senti-

mens ; mais la crainte de leur *injuste excommunication* ne me coupera pas la parole, parce qu'un secret pressentiment, qui n'est peut-être qu'une illusion de mon cœur, me fait espérer que je ne serai pas toujours *vox clamantis in deserto*.

J'ai dit ce que j'ai eu en vue par rapport aux François : je vais dire tout aussi explicitement, à quoi tend ce qu'on trouvera dans cet ouvrage de relatif aux Puissances belligérantes.

2^d OBJET. Pour apprécier avec justice ce que je me suis permis d'observer dans cet écrit, sur la conduite des Puissances coalisées, sur l'état politique de l'Europe au moment présent, & sur le moyen d'arriver promptement à une pacification solide, il est nécessaire de se rappeler quelle a été l'origine de la guerre, dans quel esprit les Puissances ont déclaré vouloir la faire, & quel doit encore en être le but, relativement à l'intérêt général de toutes les sociétés civiles.

Il est constant que les François ont été les agresseurs : leur motif réel, c'étoit que les chefs de la révolution avoient besoin de la guerre pour occuper le peuple, & d'armes à leurs ordres pour l'affervir : mais le motif ostensif énoncé dans leurs déclarations, ce fut de défendre leur liberté & leur nouvelle constitution, contre l'intention qu'ils supposoient aux Souverains de les en priver.

De leur côté les Puissances ont considéré que les François révolutionnaires par système, & en conséquence d'une doctrine antisociale, étoient devenus par-là, ennemis de toutes les nations & de la tranquillité publique. C'est pourquoi, en même temps qu'elles se sont armées pour repousser leurs attaques, elles se sont confédérées pour étouffer le foyer d'une contagion qui menaçoit tous les empires ; & elles ont annoncé comme leur principal objet, celui *d'affermir en France, les bases d'un gouvernement monarchique également convenable aux droits des Souverains, & au bien-être de la nation Française.*

Ce sont les termes de la déclaration qui fut signée en commun par l'Empereur & par le Roi de Prusse, à Pilnitz, le 27 Août 1791.

Celle qui fut donnée au nom des mêmes Souverains par le Duc de Brunswick, comme généralissime de leurs armées, à l'ouverture de la Campagne de 1792, exprime pareillement *que leurs Majestés ne se proposoient d'autre but que le bonheur de la France, sans prétendre s'enrichir à ses dépens par des conquêtes.*

*C'est la certitude de ces vues, disoient alors les Princes Bourbons, qui nous justifie de faire flotter nos étendarts à côté de ceux des Puissances étrangères. En publiant leurs intentions, elles ont légitimé nos démarches ; Et nos vœux pour leurs succès, se confondent avec ceux que nous n'avons pas cessé de faire pour le bien de notre patrie.**

Lorsque l'Angleterre entra, l'année suivante, dans la confédération, elle manifesta

* Déclaration des Princes, du mois d'Août 1792.

plus expressement encore, les mêmes sentimens qui sembloient animer toute l'Europe. Sa Majesté Britannique, dans sa déclaration du 29 Octobre 1793, loin de faire paroître aucun desir de profiter des désordres de la France, exhortoit tous les François à se rallier d'abord *au Gouvernement Monarchique*, sauf à discuter ensuite *les modifications à y apporter* ; elle les invitoit à *se réunir sous l'empire des loix, de la morale, & de la religion, afin d'assurer à leur patrie la paix avec ses voisins, sa tranquillité intérieure, une juste & vraie liberté, un gouvernement sage, modéré, bienfaisant, & la jouissance de tous les avantages qui peuvent rendre heureuse & florissante une grande nation.*

Ces paroles, que la Sageffe elle-même semble avoir proférées par la bouche de George III, sont le texte de toute la partie politique de mon ouvrage. Je m'y efforce continuellement de faire sentir qu'à présent plus que jamais, toutes les vues, toutes les démarches doivent se diriger principalement vers l'établissement de ce *gouvernement sage,*

bouleversé tous les fondemens de la société, l'existence de ce gouvernement est un danger menaçant pour tous les autres Etats ; que ce danger s'accroît en raison inverse de la distance ; & qu'en conséquence il est de l'intérêt de l'Angleterre, autant & plus que de tous les autres empires, de vouloir son anéantissement, & son remplacement par un autre ordre de choses.

Je crois en outre, que de réaliser ce changement, à une époque qui n'est pas éloignée, est chose possible ; & que de s'en occuper dès à présent, est plus utile que tout, pour accélérer une bonne paix.

Possible ; car il ne s'agit que d'aider à l'écroulement de ce qui est au moment de tomber, de ce qui est déjà crevaillé de toute part ; & il ne faut que prêter la main aux moyens que j'ai tâché d'indiquer, pour être en mesure de pouvoir, au premier ébranlement, concourir à l'impulsion qui déterminera tout à la fois la chute de ce qui chancelle, & l'érection de ce qui doit succéder.

Utile plus que tout, pour accélérer une bonne paix ; car d'un côté elle feroit impossible avec les dominateurs actuels ; il me semble que je l'ai démontré : d'un autre côté elle ne fera plus douteuse, dès qu'il y aura un gouvernement régulier ; il est aisé de voir pourquoi. Un gouvernement régulier, tel que je l'entends, & tel que la déclaration de Sa Maj. Brit. l'a dépeint, voudra la paix, parce qu'il aura grand intérêt à la vouloir, & qu'il n'aura aucun intérêt contraire ; il la voudra par nécessité, parce qu'il n'aura plus la ressource des moyens révolutionnaires ; il la voudra par sagesse, parce qu'il est de son essence de respecter LE DROIT DE PROPRIÉTÉ, & d'établir une FINANCE RÉELLE, deux points incompatibles avec les efforts surnaturels que les oppresseurs de la nation ont exigés d'elle & peuvent encore en exiger ; il la voudra enfin par le plus pressant de ses devoirs, parce qu'il n'y a rien qu'il doive avoir plus à cœur que de cicatrifer les plaies de l'Etat, au lieu que ceux qui tous les jours en multiplient les blessures, ne s'en mettent aucunement en peine.

Qu'il y ait en France un gouvernement régulier, il n'y a plus à s'inquiéter des conditions de la paix. Elles seront raisonnables ; elles s'étendront à tout ce qu'il sera juste d'y comprendre ; elles seront plus avantageuses peut-être, que celles qu'on se flatte d'arracher par la force, & certainement plus solides.

J'ai cru pouvoir conclure de-là que si l'on veut saisir tous les moyens qui s'offriront pour peu qu'on les recherche, tous les genres d'influence qu'il est aisé d'imaginer & de se procurer, pour porter indirectement la nation à se donner ce gouvernement régulier, on arrivera par la voie la plus courte & la moins dispendieuse, à une paix honorable & durable, de laquelle par toute autre route en s'éloigne plutôt qu'on ne s'approche.

J'en ai conclu aussi qu'en m'efforçant de le persuader & de combattre les illusions qui en détournent, je servois l'Angleterre, & toutes les Puissances, autant que mon propre pays ; que je servois la cause de

l'humanité même. J'en ai la plus intime conviction. Est-ce un tort ?

Parmi les raisons que mon écrit développe, à l'appui de mon opinion, je n'ai pas allégué les protestations faites solennellement de part & d'autre, de n'avoir aucun dessein de conquérir. La nation Françoisse s'est parée la première de ce désintéressement ; toutes les autres Puissances en ont pris le costume. On fait assez ce que pareilles protestations signifient en politique, où presque toujours ce qu'on peut est la mesure de ce qu'on veut.

Mais en ne mettant même dans la balance que les poids de l'intérêt & de la convenance, j'ai pensé & tâché de faire voir qu'on gagneroit bien plus à faire en sorte qu'il y eût bientôt en France un gouvernement avec qui l'on pût traiter solidement & honnêtement, qu'à vouloir des conquêtes douteuses, & qui ne peuvent être très-prochaines quand on a encore à récupérer ; des conquêtes difficiles à faire, plus difficiles

à garder ; des conquêtes qui, vivant à des démembremens, acharneroient, plutôt qu'elles ne soumettroient une nation qu'il importe, avant tout, de faire rentrer sous *l'empire des loix & de la raison.*

Plein de cette idée, & du desir que les notions particulières qui la fondent, ne demeurassent pas absolument ensevelies, mais n'étant pas à portée d'en conférer avec ceux qui tiennent les rênes, j'ai voulu faire du moins ce qui m'étoit possible par la voie ouverte à tout le monde, pour attirer un regard sur ma proposition, & peut-être faire naître l'envie de la discuter avec des personnes plus habiles, en qui l'on auroit confiance.

Par cette explication de mes vues, qui donne la clef de tout ce que renferme cet écrit, & qui en fait au besoin l'apologie, on doit à présent concevoir sans peine pourquoi, & dans quel sens, j'ai combattu certaines opinions outrées, auxquelles il m'a paru qu'on s'attachoit avec tant de confiance,

qu'elles pouvoient faire juger inutile de prendre les moyens qu'on devroit, suivant moi, préférer à tous autres, ou du moins faire concourir avec les autres.

C'est-là ce qui m'a fait contester, non l'évidente dépréciation des assignats, ni la probabilité de leur prochain anéantissement que je n'ai jamais révoqué en doute ; mais les conséquences exagérées qu'on en tiroit, (*) lorsque faisant *consister toute la puissance, même militaire, de la République Française dans les*

(*) Croiroit-on que précisément parce que, dans le même écrit, j'ai accordé le principe, en disant *qu'il n'y avoit personne qui ne prévît l'écroulement des assignats, & nié la conséquence, n'admettant pas qu'il s'ensuivît infailliblement que la République Française fût dans l'impossibilité de continuer la guerre*, un auteur m'a trouvé en contradiction avec moi-même au point d'en faire l'objet de ses plaisanteries. Suivant lui, *je me réfute si bien, qu'il auroit pu se dispenser de ce soin...en voyant ce qu'il appelle ma rétractation tarative sur les assignats, il regrette de n'avoir pas su repousser certains soupçons que lui a fait naître mon tableau pompeux des ressources de la république...*(pag. 112 de sa nouvelle brochure).

Je le laisse plaisanter & concevoir des soupçons : je demande seulement qu'on veuille bien lire & comparer.

assignats, exclusivement, on en concluoit que le terme prochain & inévitable de leur complete annihilation, rendoit la prolongation de la guerre impossible aux révolutionnaires, & assuroit une paix glorieuse, très-incessamment, aux confédérés.

C'est aussi ce qui m'a engagé, non à disconvenir des calamités de la France, dont j'ai moi-même tracé plus d'une fois les horribles détails, encore moins à vouloir effrayer les peuples coalisés, par le tableau pompeux des ressources de la République Française pour laquelle il n'y a que des imbéciles ou des enragés qui puissent me soupçonner de faire des vœux ; mais à représenter qu'il seroit dangereux de se reposer sur les effets de son épuisement, jusqu'à croire qu'il n'y a plus autre chose à faire que de *les attendre les armes à la main*. J'ai craint encore sur ce point les conséquences exagérées de ceux qui prenant une grande souffrance pour une impuissance absolue, supposent la France réduite à une entière nullité de moyens. J'ai cru pouvoir, sans blesser personne, ob-

server

servir qu'il lui restoit un sol fécond pour subsister, du fer pour s'armer, du drap pour se vêtir, des hommes pour recruter ses troupes, des chevaux pour remonter sa cavalerie, du fanatisme pour électriser son courage, & du numéraire plus qu'on ne pense. J'ai ajouté que comme les moyens révolutionnaires mettoient à la disposition du pouvoir dominant, la totalité de ce qui existe dans le pays, ils avoient une force incalculable, & supérieure à celle des moyens réguliers qu'emploient les Gouvernemens légitimes.

Mon seul objet a été d'empêcher qu'on ne crût sur de fausses informations, & d'après quelques phrases d'orateurs républicains, que la France est aux abois autant qu'on le suppose, qu'elle est dans l'absolue *nécessité de dissoudre ses armées*, & réduite à demander la paix précipitamment.

C'est en accréditant ces erreurs, & non en les combattant, qu'on peut paroître contraire au Ministère, puisque, s'il les adoptoit,

il feroit exposé au reproche d'inconséquence. Car on lui diroit : Si la France est hors d'état de continuer la guerre, qui peut donc empêcher que la paix ne se fasse à l'instant même ? Peut-il y avoir embarras sur les conditions, dès que l'ennemi est épuisé au point de ne pouvoir plus rien disputer ?

J'entre mieux dans le sens du Gouvernement Britannique, & pour me servir d'un terme de marine, je suis plus dans ses eaux lorsque je dis : Non, la France n'est pas assez épuisée pour n'être plus opiniâtre. Elle est encore trop en convulsion pour être en affaissement. Son Gouvernement actuel ne veut pas la paix, puisqu'il a intérêt à ne la pas vouloir. Il peut continuer la guerre, puisqu'il la continue. Il est tel, qu'il n'y auroit ni sûreté, ni solidité, ni honneur, à traiter avec lui ; & il durera si peu, qu'il est raisonnable de tourner toutes ses vues vers celui qui doit lui succéder.

Voilà en substance ce que j'ai soutenu & développé : on verra bientôt si je me

fuis trompé, & la question sera jugée par le fait : mais on peut juger dès à présent si cette opinion, fondée ou non fondée, devoit m'attirer des imputations outrageantes & les sarcasmes envenimés dont je cite quelques-uns dans l'Appendix que je mets à la fin de l'ouvrage. Comme je ne parle ici que de l'esprit dans lequel j'ai écrit, je demande seulement si avertir de se défier de l'ennemi, & de ne le pas mépriser trop, mérite le reproche de vouloir le servir.

C'est encore avec la même pureté d'intention, & par le seul desir d'avertir ceux qui s'égarent dans de fausses routes, que sans vouloir être trop *alarmiste*, j'ai soutenu contre tous les *tranquilliseurs* Anglois, François, & Génevois, que la contagion de la doctrine révolutionnaire n'a pas cessé d'être à craindre, quoique la révolution ait changé de masque; que la nouvelle Constitution Française est, comme les précédentes, fondée sur des principes subversifs de l'ordre social, & menaçans pour la tranquillité de l'Europe entière; que la dangereuse chimère de

l'égalité est encore l'idole du Gouvernement actuel ; que la haine de la Royauté, est sa profession de foi ; & que, si la *propagande* n'est plus en décret, elle est encore en intention. Il m'a paru, en conséquence, que reconnoître le gouvernement actuel en traitant avec lui, & paroître ainsi approuver sa constitution, ses principes, sa doctrine, c'étoit accréditer l'exemple par le succès ; c'étoit abandonner l'intérêt général du bon ordre & de la société. Peut-être cet avis ne s'accorde-t-il pas avec celui qu'on veut faire prévaloir. Est-ce un motif de le dissimuler ? N'en est-ce pas un plutôt de s'efforcer d'en faire appercevoir la vérité ? Je n'ai pas eu le bonheur de convaincre : Un Génevois qui semble parler au nom des Puissances, m'a répondu : *Je me tranquillise.....* Un auteur Anglois qui écrit avec chaleur & énergie, ne se contente pas de se tranquilliser aussi ; il s'indigne contre l'opinion que, *reconnoître la République Française ce seroit faire triompher ses principes* ; il prononce que c'est une *doctrine méprisable & absurde* ; il en censure sévère-

ment l'intention ; & il emploie son éloquence à prouver que les principes de la Révolution n'ont plus de partisans en France.*

Je n'ajouterai rien à ce que j'ai dit sur ce sujet. Le public, qui a présentement sous les yeux les argumens pour & contre, pourra les apprécier : mais en attendant, les faits parlent. Un serment solennel, non pas seulement d'exclure de France la Royauté, mais de *hàir la Royauté* en général, vient d'être exigé de tous les François dans l'abominable fête du plus lamentable des régicides. Pour qu'il n'y eût pas lieu de douter de la véritable signification de ce serment, tous ses accessoires l'ont clairement manifestée. Une cantate à grand chœur exécutée à l'ouverture de cette barbare festivité a pour refrain :

Jurons, le glaive en main, jurons à la patrie,
De conserver toujours *l'égalité* chérie,
De vivre, de périr pour elle, & pour nos droits,
De venger l'univers opprimé par les Rois.

* "The principles of the Revolution are so far from having triumphed in France, that they are disavowed and execrated by all parties and descriptions in that country."

Si le Président, avocat de réputation qui jadis me parut un homme fort raisonnable, semble restreindre dans sa harangue, aux moyens de persuasion & aux leçons de l'exemple, la propagation *d'une haine inextinguible pour la Royauté*, & du principe *qu'il ne peut exister pour une nation de vrai bonheur que par la liberté, qu'avec l'égalité* ; bientôt après, se livrant à une véhémence déclamation contre les Rois ennemis de la République, il s'écrie : *Défenseurs des Rois, dites-nous, quel crime fut étranger à la Royauté ? De quelle perfidie, de quelle bassesse s'est-elle abstenue ? J'atteste, &c....* Et il finit sa tirade par cette phrase générale : *Une fois en proie à la Royauté, un peuple ne peut se sauver que par une crise souvent mortelle.....*

Je voudrois savoir dans quelle occasion plus éclatante & plus récente on pourroit puiser la connoissance de l'esprit du Gouvernement actuel. D'autres législateurs, plus violens que Treillard, se sont exprimés dans leur motion avec beaucoup moins de ménagement qu'il n'y en a dans son discours ; & dernièrement

Louvet, insistant sur la résolution de prendre le Rhin pour barrière, disoit que c'étoit un plan de nécessité indispensable pour *avancer la civilisation de l'Allemagne* ; ce qui, comme l'a fort bien observé le papier Anglois qui rapporte cette phrase, (*) ne signifie rien moins que de mettre l'Allemagne en révolution.

Qu'on vante, après cela, si on le veut absolument, la modération des principes de ceux qui gouvernent la France, & leur renonciation au desir de les progager ! mais qu'on me pardonne de n'y pas croire ; & qu'on n'attribue pas à mauvais dessein, ce que j'ai dit dans la seule vue de dissuader d'avoir confiance dans le Gouvernement actuel de la France, de traiter avec la faction dominante, & de croire indifférent pour l'Angleterre qu'il survienne ou non en France, un meilleur ordre de choses.

Je ne puis me refuser de faire remarquer à cette occasion, deux singularités :

(*) *The Times*, 24 Fév. 1796.

L'une, que ceux qui ne trouvent aucun inconvénient à reconnoître la République Françoisé, sont ceux qui me reprochent d'en être devenu partisan, lorsque je proteste de toutes mes forces contre le danger de la reconnoître, & de traiter avec elle.

L'autre, que les mêmes personnes qui paroissent aujourd'hui très-rassurées sur la contagion des principes François, allèguent cependant le danger de cette même contagion pour motif nécessitant de s'emparer de toutes les Antilles, de toutes les colonies de l'Inde Occidentale. *Les François, disent-ils, ayant transplanté les germes désastreux de leur système de liberté, d'égalité, & de fraternité, dans l'Archipel de l'Amérique, & jusqu'au milieu des nègres employés à la culture, toutes les possessions de la Grande Bretagne y seront dans un danger éminent aussi longtemps que ces systèmes n'y seront pas radicalement détruits.*—Ainsi la nouvelle Constitution de la République Françoisé ne menace plus du tout l'Europe au milieu de laquelle elle est établie & prédicante : mais elle me-

nace éminemment l'Amérique qu'elle n'atteint que par l'extrémité de ses racines.

Concilier tout cela, est pour moi, je l'avoue, aussi difficile que de comprendre le système d'équilibre & tout à la fois d'indemnité, sur lequel divers écrits qui ont paru récemment en Angleterre, relativement à la manière de terminer la guerre, veulent affermir les bases d'une pacification générale. Les réflexions que la lecture de ces écrits m'a fait naître seroient déplacées dans une préface ; j'en donnerai l'aperçu dans une des observations que je reporte à l'Appendix ; & je vais seulement, pour achever de montrer comment la même intention que j'ai ci-dessus exposée, s'applique également à toutes les parties de mon ouvrage, la faire retrouver dans ce que j'ai dit sur les conquêtes, & sur ce qu'on peut attendre des succès militaires.

Je n'ai pas prétendu atténuer les espérances que la valeur des troupes Autrichiennes,

celle de la Nation Angloise, & la supériorité de ses forces maritimes, doivent faire concevoir : mais d'un côté, j'ai cru qu'il ne falloit pas séparer de ces justes espérances la considération des difficultés dont elles ne sont pas exemptes, quoi qu'en disent ceux qui ne cherchent qu'à plaire. D'un autre côté, j'ai dit, & tout mon écrit tend à prouver, que par la seule force des armes on n'obtiendrait pas ce qu'on doit principalement se proposer ; que ce n'est pas même le moyen le plus expéditif de s'assurer des conditions accessoi res auxquelles on paroît s'attacher uniquement ; qu'un changement de gouvernement en France, tel qu'il est desirable & probable, donneroit le repos à l'Europe, & une bonne paix à l'Angleterre, bien plus tôt & bien plus certainement, que tout ce qu'on peut attendre des succès de la campagne prochaine, quelques brillans & quelques continus qu'on se les figure ; & qu'annoncer ou laisser annoncer par des plumes favorisées, des projets de conquêtes, des vues qui se portent au-delà de *l'in-sta-tu-quo* de 1789, & qui sont interprétées en

France comme des vûes de démembrement, ce n'est pas prendre le plus court chemin de la pacification, objet de tous les vœux. Est-ce être exagéré, est-ce être malévole, que d'avoir & de montrer cette opinion ?

Des écrivains Anglois, & particulièrement celui dont j'ai ci-dessus rapporté un passage, ont traité fort habilement, ce que l'intérêt de l'Angleterre leur paroît exiger, tant pour indemnité des frais de la guerre, que pour sûreté de ses possessions coloniales, qu'ils jugent ne pouvoir pas même être suffisamment préservées par l'analogie des Gouvernemens respectifs dans l'Archipel de l'Amérique. Ils ont en même temps pris en considération l'intérêt des Puissances alliées que la Cour de Londres ne sauroit abandonner, & qui ont aussi à prétendre des indemnités pour leurs dépenses & des barrières pour leur sûreté, outre & par-dessus la restitution de toutes les conquêtes. Ce sont-là, suivant eux, les seules conditions que le Gouvernement Britannique puisse

admettre ; & quoique les chefs du Gouvernement François s'opiniâtrent à les rejeter, ils doivent prévoir qu'elles feront commandées par la force des événemens & par les besoins de leur République. (*)

Mon objet n'est aucunement de contester la justice de ces prétentions *d'indemnités*, & de gages *de sûreté*. Je n'examine même pas, & peut-être ne conviendrait-il pas à un François dans ma position, d'examiner jusqu'où elles doivent s'étendre, & où elles peuvent mener. Sans doute chaque Puissance voudra obtenir autant qu'elle y fera autorisée par le droit des événemens, ce qui paroîtra utile pour augmenter la prospérité de ses peuples, & nécessaire pour mettre la France hors d'état de nuire ; le tout sans esprit de conquête, & toujours *afin de maintenir*, il seroit plus juste de dire *afin de perfectionner* ce qu'on appelle *l'Equilibre Européen*.

(*) This obstacle...must yield to the current of events and the necessities of the empire.

Mais encore une fois, ce n'est pas ce que j'ai à considérer ici. Je rapporte tout à l'objet de la pacification générale, & à ma thèse favorite, que ce qui dépend uniquement du sort des armes n'est pas ce qui peut le mieux la rendre prompte & solide. Dans cette intime persuasion, je me suis permis d'observer que, quelque idée qu'on se forme de la débilité de la France, si l'on mesure de l'œil la distance qui se trouve entre reprendre de vive force tout ce qu'on a perdu, & conquérir tout ce qu'on veut gagner, il est difficile de croire qu'on puisse faire l'un & l'autre dans un court espace de temps : au lieu qu'en suivant les grandes vues restauratrices qu'on avoit d'abord annoncées, & auxquelles nous autres François nous sommes obligés, pour l'acquit de notre conscience, de croire qu'on tient encore virtuellement, on parviendrait plus aisément & plus vite à tout ce qu'on a droit de vouloir, à une paix stable, à des indemnités raisonnables, & à une véritable sécurité, laquelle, je pense, seroit mieux garantie par l'accord des intérêts réciproques, qu'elle

ne pourroit l'être par des acquisitions de forteresses & des accroissemens de domination.

J'ai tâché de développer cette idée, & de la corroborer en l'associant aux premiers principes de l'ordre civil, & en démontrant par eux, que le vrai moyen, je crois même avoir dit le seul moyen, d'avoir la paix en Europe, de l'avoir permanente, & de préserver la tranquillité publique d'une série incommensurable de troubles & de commotions, c'étoit de faire en sorte que la France rentrât sous la loi générale des nations, en prenant un gouvernement régulier, c'est-à-dire un gouvernement fondé, non sur les chimériques droits de l'homme dans un état idéal, mais sur ses droits essentiels dans l'état de société ; sur l'inviolabilité du droit de propriété qui en est la base ; sur les devoirs réciproques qui lient les peuples entre eux, & constituent le droit des gens ; enfin, sur l'établissement d'une finance réelle que l'observation de la foi publique & le respect pour les droits des citoyens circon-

scrivent dans les mêmes limites qui bornent les ressources de tout gouvernement légitime. Ce sont ces limites, ces devoirs, ces droits primordiaux, ces liens de société, qui sont les seuls protecteurs de l'équilibre entre les Puissances, les seuls garans de la tranquillité des nations ; & si la guerre qui est encore nécessaire aujourd'hui, n'est point accompagnée de la marche politique qui peut conduire à ce but, elle ne cessera pas d'être nécessaire, parce que sa principale cause subsistera toujours ; elle ne procurera pas, quels que soient les événemens, une paix véritable, parce qu'elle ne détruira pas ce qui la rend impossible.

A tout ce que j'ai dit dans l'ouvrage que je présente au public, pour tâcher de rendre cette vérité sensible, j'ajoute ici un argument fort simple, que me fournit le politique Anglois, dont je viens de lire l'énergique écrit ; & je prends à profit ce qu'il observe au même endroit que j'ai déjà cité ; savoir, *que l'obstacle à la paix n'est que dans l'obstina-*

tion personnelle des individus qui dominent la France. ()* “ Ils font,” dit-il, “ tellement
 “ convaincus de l'exigence des circonstances
 “ qui les menacent, & de la nécessité où ils
 “ feroient, non-seulement de renoncer aux
 “ conquêtes, mais aussi d'accorder une in-
 “ demnité aux Puissances Belligérantes, si
 “ cela étoit mis en négociation, qu'ils ont
 “ l'adresse de prévenir toute discussion à
 “ cet égard, en proposant pour prélimi-
 “ naire, & demandant comme préalable,
 “ qu'il ne soit pas question de ces objets
 “ qui doivent cependant être les conditions
 “ de la paix.”

Puisque telles sont les dispositions de ceux
 qui gouvernent présentement la France ;
 puisque

(*) “ This obstacle to peace therefore being nothing more than the personal obstinacy of the individuals in power.....so well convinced does that government appear of the compulsion that awaits it, and of the necessity, not only of renouncing the conquests, but of paying an indemnity to the Powers at war, if it were to come to a negotiation, that it artfully throws all the conditions of peace into preliminaries, and exacts a previous assent, which would take away all occasion of discussion.”—*Considerations upon the State of Public Affairs*, page 93 & 49.

puisque, malgré la détresse publique, *leur obstination personnelle & individuelle est l'obstacle à la paix* ; puisqu'avec eux on est arrêté dès le premier pas vers une négociation, par la demande d'un préliminaire inadmissible, ne s'ensuit-il pas qu'on doit desirer un autre gouvernement que le leur, qu'on doit s'occuper de tout ce qui peut faire cesser leur domination, & que leur chute, suivie de leur remplacement par un gouvernement légitime, est nécessaire pour que la paix devienne possible, pour qu'elle soit prochaine & solide.

Qu'elle seroit glorieuse pour l'Angleterre, qu'elle seroit avantageuse pour l'humanité, la paix qui seroit procurée de cette manière ! Que d'autres fassent des vœux pour des trophées sanglans ; qu'ils n'aient de confiance que dans les effets du canon ; qu'ils soutiennent qu'on ne peut arriver à la pacification désirée que par la ruine, l'épuisement, la destruction du pays ennemi : pour moi, je ne cesserai de penser, & de dire qu'on y marcheroit plus dignement, plus certainement,

& plus promptement, en s'efforçant de changer la manière d'être, de la nation avec qui l'on est en guerre, qu'en s'efforçant de l'écraser ; je crois, j'aime à croire qu'il faut sauver l'Europe par le salut de la France, pour que la perte de la France n'entraîne pas la perte de l'Europe : & quand je vois qu'un Anglois donne pour titre à son ouvrage *PAX IN BELLO*, (*) je regrette de n'avoir pas donné pour titre au mien, *PAX IN SUBLATA BELLI CAUSA*.

(*) Il vient de paroître sous ce titre un écrit Anglois plein de réflexions judicieuses.

T A B L E

DES

C H A P I T R E S,

DES PARAGRAPHES de l'OUVRAGE, &
des OBSERVATIONS de l'APPENDICE.

	Page
<i>PREFACE, qui explique les intentions de l'auteur</i>	iii.

CHAPITRE PREMIER.

TABLEAU DE L'EUROPE RELATIVEMENT A LA GUERRE PRÉSENTE JUSQU'EN FÉVRIER 1796.	I
--	---

<i>Première époque. Inaction</i>	4
<i>Seconde époque. Guerre</i>	7
<i>Quel devoit être le plan ?</i>	9

	Page
<i>Quel plan a-t-on suivi ?</i> - -	10
<i>Quelle marche devoit-on prendre ?</i> -	14
<i>Quelle marche a-t-on prise ?</i> -	ibid.
<i>1^{re} Campagne</i> - - -	15
<i>2^e Campagne</i> - - -	15
<i>3^e Campagne</i> - - -	17
<i>4^e Campagne</i> - - -	20
<i>Quelle devoit être l'intention ?</i> -	24
<i>Quelles intentions a-t-on montrées ?</i> -	26
<i>Que peut-on présager ?</i> - -	29

CHAPITRE SECOND.

PEUT-ON FAIRE LA PAIX DÈS A PRÉSENT ?

<i>Qu'est ce que la paix ?</i> - -	37
<i>Ni l'Angleterre, ni la France, ne veulent la paix ?</i> - - -	39
<i>Pourquoi l'Angleterre voudroit-elle la paix ?</i>	ib.
<i>Peut-on présumer que la France veuille la paix en ce moment ?</i> - -	42
<i>La France est-elle dans l'impossibilité de con- tinuer la guerre ?</i> - -	40
<i>Faussees conséquences tirées du discrédit des assignats ?</i> - - -	50
<i>Que doit-on conclure de la dépréciation des assignats ?</i> - - -	55

	Page
<i>Observation générale sur le discrédit des effets publics</i>	59
<i>Rapport du prix des denrées à la quantité des effets en circulation</i>	60
<i>L'anéantissement des assignats causeroit-il la ruine de la France ?</i>	65
<i>Comment la France pourroit-elle se passer d'assignats ?</i>	69
<i>Comparaison des moyens du parti révolutionnaire avec ceux des Puissances</i>	74
<i>Est-il vrai qu'il n'y ait plus en France ni espèces d'or & d'argent, ni subsistances ?</i>	75
<i>Quand la paix seroit possible en ce moment, ce ne seroit qu'une paix fausse & perfide</i>	80

CHAPITRE TROISIÈME.

QUE FAUT-IL FAIRE POUR ARRIVER A UNE PACIFICATION SOLIDE ?

<i>Faire en sorte qu'il y ait en France un autre gouvernement, est le seul moyen de parvenir à une pacification solide</i>	86
<i>Réponse à l'objection des exemples</i>	87
<i>Réponse à l'objection du changement dans les dispositions nationales & dans les principes constitutionnels</i>	88

	Page
<i>Comparaison de la République Française avec les autres républiques</i> - -	94
<i>Vices destructeurs de la Constitution de 1795</i>	100
<i>Incompatibilité de ses élémens</i> -	102
<i>La Constitution actuelle de la France est un obstacle à la pacification générale</i> -	107
<i>Cette Constitution est ennemie de toutes les autres</i> - - -	110
<i>Fausse doctrine des droits de l'homme</i> -	112
<i>Réponse aux principales objections de ceux qui pensent qu'on peut traiter avec le gouvernement actuel de la France</i> -	117
<i>Sentimens qui ont aujourd'hui le plus d'in- fluence sur les François</i> - -	124
<i>Leur rapport à l'ordre politique, à l'ordre moral</i> - - -	125
<i>1^o, Dans L'ORDRE POLITIQUE mécontente- ment général</i> - -	ibid.
<i>Diverses manières de l'interpréter</i> -	126
<i>Dans le fait on ne veut ni de ce qui est, ni de ce qui étoit</i> - - -	127
<i>Moment manqué</i> - -	ibid.
<i>Nouvelle occasion à prévoir</i> -	132
<i>Comment on peut tirer parti du mécontente- ment & de la crise qu'il occasionnera</i> -	133
<i>2^o, Dans L'ORDRE CIVIL inquiétude sur les propriétés</i> - -	134

	Page
<i>Grande importance de raffermir le droit de propriété</i> - -	138
<i>Droit de propriété, principe de l'ordre social</i>	139
<i>Fausse théorie de J. J. Rousseau</i> -	140
<i>Droits de l'homme ne sont que conventionnels</i>	141
<i>Les droits de l'homme se rapportent tous à la propriété, seul droit positif</i> -	143
<i>Qu'il est de l'intérêt de toutes les nations de s'opposer à la violation publique du droit de propriété</i> -	145
<i>Applications aux émigrés</i> - -	ibid.
3°, Dans L'ORDRE ÉCONOMIQUE, <i>plexité sur les finances</i> -	147
<i>Délabrement des finances de la France</i>	ibid.
<i>Conditions préliminaires du rétablissement des finances</i> - -	148
<i>Point de banqueroute</i> - -	ibid.
<i>Nécessité du consentement national pour l'imposition</i> - - -	152
<i>Excès d'impôts & d'exigences vexatoires depuis la révolution</i> - -	153
<i>Nulles bornes au pouvoir d'imposer conféré au Corps législatif</i> - -	155
<i>Preuve de droit</i> - -	156
<i>Preuve de fait</i> - -	ibid.
<i>Retour du numéraire dans la circulation</i>	160
<i>Economie dans les dépenses</i> -	161
4°, Dans L'ORDRE MORAL <i>sentiment religieux</i>	162

	Page
<i>Comment on s'y est pris pour attaquer la religion</i> - -	163
<i>Comment on peut faire revivre le respect pour la religion</i> - -	165
<i>Profession de foi que tout gouvernement civil doit exiger</i> - -	ibid.
<i>Nécessité d'un Culte</i> - -	166
<i>Tolérance</i> - - -	167
<i>Culte national doit être dominant, sans être exclusif; & comment.</i> - -	168
<i>Majesté des temples, & dignité des cérémonies.</i> - - -	169
<i>Subsistance des Ministres de l'autel doit être assurée</i> - -	170
<i>Plan à former sur les quatres bases ci-dessus posées</i> - -	178
<i>Ecrits à publier, & à introduire en France</i>	ibid.
<i>Utilité des bons écrits dans la circonstance présente.</i> - - -	175
<i>Observation sur le mot Contre-révolution</i>	176
<i>Ancienne époque</i> - -	177
<i>Différence de circonstances</i> -	179
<i>Moyens à joindre aux écrits</i> - -	180
<i>Nécessité de s'abstenir des détails</i> -	ibid.
<i>Il existe deux partis dans la nation</i> -	181
<i>Il existe aussi deux partis dans le Corps législatif</i> - - -	182

	Page
<i>Parti qui doit avoir le vœu des Puissances</i>	185
<i>Que le favoriser est un moyen de pacification générale</i> - -	186
<i>Suite des moyens à employer</i> -	187
<i>Esquisse d'une proclamation</i> -	189
<i>Alternatif de réorganiser la France, ou de l'écraser</i> - - -	195
<i>Ce que peuvent produire les succès militaires</i>	196
<i>Examen de l'idée de démembrer la France, & de l'abandonner à ses désordres</i>	198
<i>Du côté de la politique</i> - -	ibid.
<i>Du côté de l'exécution</i> - -	199
<i>Du côté des suites</i> - -	201

CHAPITRE QUATRIÈME.

RÉCAPITULATION DES MOYENS D'ARRIVER A UNE PACIFICATION SOLIDE.

<i>CONCLUSION, & espérances</i> -	212
---------------------------------------	-----

A P P E N D I X.

N° I.

OBSERVATIONS SUR LE GOUVERNEMENT DE LA
FRANCE, CONSIDÉRÉ DANS SES VICISSITUDES
AUX DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE LA MONARCHIE.

*Réponse aux reproches sur ce que j'ai dit de la
Constitution*

La France n'a jamais eu de vraie Constitution

Gouvernement n'est pas Constitution

Ce qu'on entend par Constitution

Quels actes caractérisent une Constitution

*Examen historique de ce qu'on appelle la Constitution
Françoise*

PREMIÈRE RACE *An 481.*

1^{re} Epoque. Gouvernement purement Militaire

Origine de la Loi Salique

Anarchie pendant plus de 250 ans

Rois fainéans. 1^{er} changement de Dynastie

SECONDE RACE. *An 750.*

Excellent gouvernement de Charlemagne

Principes constitutionnels

Assemblées préparatoires, ou Conseil

Assemblées Nationales

Coopération législative du Roi & de la Nation

Affises de Justice

Etats Provinciaux

Règlement pour le Clergé

Règlement du service militaire

Modèle de Constitution dans les Capitulaires

Prompt abandon des principes de Charlemagne

Commencement de la Tyrannie Féodale

2^e Epoque.

Comtés rendus héréditaires

Rechûte dans l'anarchie

Second changement de Dynastie

TROISIÈME RACE. An 987.

Ce qu'étoit alors la police féodale

Ce qu'étoit la justice

Ce qu'étoient les devoirs de vassalité

Pairies devenues héréditaires & indépendantes

Indépendance des Barons

Devoirs réduits aux arrière-vassaux

Institution de l'hommage lige

Lutte continuelle des Rois contre les grands vassaux

Progrès lents de l'autorité royale

*Moyens employés à détruire les abus de la
féodalité*

Affranchissement des Serfs

Etablissement des communes

Missi Dominici

Baillages Royaux

Introduction de l'Appel à la justice du Roi

Etablissements de Saint Louis

Parlement rendu sédentaire

Fin du Gouvernement féodal

3^e Epoque. *Etats-généraux*

Leur première convocation en 1302

Coup-d'œil sur les 8 siècles précédens

A quoi ont servi les Etats-généraux

Motifs, objets, résultats & suites de ceux de 1302

Les Etats-généraux ont-ils formé une Constitution?

Fausse applications du titre d'Etats-généraux

Leur dégénération successive

Leur oppression sous quelques Règles

Leur interruption sous les plus glorieux

Leur dernière convocation en 1614

Ils n'ont été en vigueur qu'environ un siècle & demi

Ils n'ont pas été remplacés par les Parlemens

4^e Epoque. *Leur entière cessation & pouvoir royal illimité*

Utilité des enregistremens & remontrances

Suspension d'exécution de la loi

Prétentions des Parlemens

Point de règle sur le terme de la résistance

Preuves de non-Constitution, dans le droit

Défaut de loix fondamentales

Défaut de sauve-garde des loix

Mutabilité des loix

Possibilité d'arbitraire sur tous objets

Preuves de non-Constitution, dans le fait

Variation continuelle dans les loix

Incertitude dans la marche du Gouvernement

Insubordination des pouvoirs appelés subordonnés

Constitutions particulières & bigarrées des provinces réunies
Nulle élection aux principaux emplois
Nulle responsabilité
Actes tyranniques sous les Ministres mauvais
Sort de l'Etat dépendant du personnel des Rois
Pouvoir absolu de l'autorité souveraine, est nécessaire
Pouvoir absolu de l'individu qui l'exerce, fait le despotisme
Il peut y avoir despotisme sans tyrannie
Désunion absolue des pouvoirs, est anarchie
Confusion des pouvoirs dans la même main, est despotisme
L'autorité est plus forte quand elle est bornée par la loi
Il y avoit en France, plus de fondement à la crainte qu'à la plainte des abus
J'ai toujours dit que nous n'avions pas de Constitution
Citation de ce que j'ai fait en 1766
Citation de ma Lettre au Roi en 1789
Citation de mon ouvrage sur l'état de la France en 1790
Profession de mes sentimens
Désir de réunion à un vœu unanime
Motifs pour reconnoître qu'il n'y avoit pas de Constitution
Inconvéniens de soutenir qu'il n'y a pas lieu d'en former une

*Dans ce que j'ai dit à ce sujet, rien de contraire à
mes devoirs*

*Rien de contraire à la Proclamation, interprétée
comme elle me paroît devoir l'être*

Rien qui puisse paroître justifier la Révolution

*Toujours dangereux d'innover en fait de Gou-
vernement*

Ce principe est inapplicable quand tout est détruit

APPENDIX.

N° II.

OBSERVATIONS SUR LA PRODUCTION TERRITO- RIALE DE LA FRANCE.

Difficulté d'évaluer les produits du sol

*Recherches faites à ce sujet par le Gou-
vernement*

Leur résultat, fondement de mon opinion

Nullité des raisons contre

APPENDIX.

N° III.

OBSERVATIONS SUR LA POPULATION DE LA FRANCE.

Estimation de M. Necker peu exacte

Vérification faite postérieurement

Son résultat

Conjectures sur la population actuelle

APPENDIX.

N° IV.

OBSERVATIONS SUR LE NUMÉRAIRE DE LA
FRANCE.

Examen des différentes opinions
Refonte des monnoies d'or en 1786
Conséquences qu'on en peut tirer
Estimation fautive de M. Dupont de Nemours
Présomption sur ce qui reste de numéraire en France

APPENDIX.

N° V.

OBSERVATIONS SUR CE QU'ON APPELLE L'ÉQUI-
LIBRE EUROPÉEN.

Résultats des traités de Westphalie
Leurs fréquentes violations
Aucune Puissance n'est restée en l'état où elle étoit
alors
Ce qu'on peut penser de l'équilibre actuel
Hypothèses à prévoir

APPENDIX

Nº VI.

OBSERVATIONS SUR LES ÉCRITS RELATIFS
A MON OUVRAGE.

Inutilité de discussions ultérieures sur les assignats
Les faits jugeront si les craintes étoient fondées
Réponse sur mon Administration
Injustice de l'outrage fait à la mémoire de M. de
Vergennes.

A. V. K. 1125 M. H. T.

D. 1125 M. H. T.

1. 1125 M. H. T.

2. 1125 M. H. T.

3. 1125 M. H. T.

4. 1125 M. H. T.

5. 1125 M. H. T.

6. 1125 M. H. T.

7. 1125 M. H. T.

8. 1125 M. H. T.

9. 1125 M. H. T.

10. 1125 M. H. T.

11. 1125 M. H. T.

12. 1125 M. H. T.

13. 1125 M. H. T.

14. 1125 M. H. T.

15. 1125 M. H. T.

16. 1125 M. H. T.

17. 1125 M. H. T.

18. 1125 M. H. T.

19. 1125 M. H. T.

20. 1125 M. H. T.

21. 1125 M. H. T.

22. 1125 M. H. T.

23. 1125 M. H. T.

24. 1125 M. H. T.

25. 1125 M. H. T.

AVERTISSEMENT

DE L'ÉDITEUR.

*P*RESSE par plusieurs demandes, on a cru ne devoir pas différer la publication de cet Ouvrage, jusqu'à ce que l'Appendix qui le termine, & dont les objets sont indiqués dans la Table ci-dessus, fussent entièrement imprimés. L'importance du sujet traité dans le N° I, & le travail nécessaire pour l'exactitude scrupuleuse qu'il exige, ont pris plus de temps que l'on n'avoit prévu.

Cet Appendix, qui est relatif à des questions indépendantes du corps de l'ouvrage, est actuellement sous presse, & paroîtra très-incessamment.

N. B. Quoique l'Appendix ait plus de 130 pages, il ne se vendra que deux schellings.

T A B L E A U

D E

L'EUROPE, &c.

CHAPITRE PREMIER.

*Tableau de l'Europe, relativement à la
Guerre présente, jusqu'au commencement
de 1796.*

LE Tableau de l'Europe, en ce moment, où les séances du Parlement d'Angleterre viennent de se rouvrir, présente aux réflexions politiques de ses membres, le champ le plus vaste & le plus intéressant, mais en même temps la perspective la plus trouble, & la plus chargée de nuages. S'il n'y eût jamais plus de motifs pour desirer de pénétrer dans l'avenir, jamais aussi l'avenir ne fut plus impénétrable, & jamais on ne fut plus excusable de s'égarer dans les conjectures. Quand tout ce qui arrive est improbable, comment ce qui doit suivre ne seroit-il pas imprévu ?

B

Mais s'il n'est pas donné à l'esprit humain de savoir lire dans le grand livre des destinées, il lui appartient du moins de savoir observer le cours des événemens, & d'en combiner toutes les chances, pour en tirer des conséquences instructives. La divination est interdite aux hommes, mais l'expérience est dans leur appanage ; ses leçons doivent guider leur conduite ; & ce qu'ils ont souffert doit les mettre en garde contre ce qu'ils ont à craindre. Ouvrons donc les yeux, & profitons.

Combien on s'est mépris à l'égard de la France ! Combien d'occasions décisives ont été manquées ! Combien de fautes, de tous les côtés, ont amené ces résultats inconcevables qui ont dérouté toutes les idées, confondu tous les calculs, déjoué toutes les espérances !

Lorsque l'Autriche, l'Empire, la Prusse, la Russie, l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne, la Sardaigne, & les deux Siciles, se trouvoient confédérés contre la France seule, contre la France dépourvue d'alliances au dehors, & déchirée au dedans par une guerre civile, contre la France désorganisée, livrée à l'anarchie, & dévorée par tous les genres de fléaux, qui n'eût pas cru qu'il lui seroit impossible de résister à tant de chocs, de soutenir

le poids d'une telle masse ? Qui pouvoit prévoir qu'attaquée dans toutes ses frontières, & décomposée dans toutes ses parties, non-seulement elle conserveroit l'intégrité de sa domination, mais qu'elle en étendrait même les limites, & qu'elle feroit conquérante, quand tout présageoit qu'elle feroit démembrée ?

On doit se rappeler qu'au commencement de cette mémorable guerre de toutes les Puissances contre une, il sembloit qu'il n'y eût de difficulté que sur le partage de ses dépouilles ; & c'est précisément ce qui l'a fait triompher. La pression extérieure a tendu tous les ressorts de réaction ; la nécessité de défendre ses foyers a enflammé le patriotisme contre la cupidité ; la destruction même de toutes les branches d'industrie a produit des nuées de combattans ; le besoin a créé des soldats ; la guillotine les a fait marcher ; le fanatisme les a rendus intrépides ; les succès en ont fait des héros : en sorte que ce qui devoit écraser la rebellion, n'a fait que la enhardir ; qu'une guerre étrangère, entreprise trop tard, poursuivie trop mollement, & dirigée par des intérêts mal-entendus, est devenue plus nuisible qu'utile au rétablissement de l'ordre ; & qu'au total rien n'a mieux servi la révolution,

que la coalition discordante de ses nombreux ennemis.

Têtes couronnées, pardonnez à un écrivain impartial & libre, de ne pas respecter votre conduite politique, autant qu'il respecte votre suprême autorité. Comment parler des maux publics, & en taire les causes ? Comment expliquer l'état actuel, sans remonter jusqu'à son principe ? Comment pouvoir dissimuler ce que l'histoire publiera ? De tout temps on a dit que quand les Rois ont tort, les peuples souffrent ; (*) & la proposition inverse n'est pas moins vraie ; l'Europe entière l'éprouve en ce moment ; & Dieu seul fait jusqu'où iront les conséquences de la terrible crise que ses chefs ont laissé arriver. Il faut l'avouer, on n'a rien fait de ce qui devoit la prévenir ; on a fait tout ce qui devoit l'aggraver.

1^{re} ÉPOQUE.
Inaction.

Dans le principe, des retards funestes, un engourdissement général, une stupeur aveugle, ont donné à la contagion qui menaçoit l'univers par les symptômes les plus effrayans, tout le temps de fermenter de plus en plus dans son foyer, d'étendre ses progrès dans ses environs,

(*) *Quicquid delirant Reges, plebuntur Achivi.*

(L'égarement des Rois, est le malheur des peuples.)

de devenir irrémédiable dans ses effets. En vain l'auguste Maison régnante depuis tant de siècles, présentait à ses royaux collègues, le spectacle le plus capable de les émouvoir, en vain les frères du Monarque opprimé répétoient sans cesse à toutes les Cours : " Nos ennemis sont les vôtres ; nous
 " les fuyons, & ils vous menacent ; en même
 " temps qu'ils brisent le sceptre des Bourbons,
 " ils conspirent contre celui de tous les autres
 " Souverains ; vous les voyez s'efforcer de pro-
 " pager par-tout leur doctrine anti-monarchique
 " & anti-sociale ; ils ne s'en cachent pas ; ils
 " se dénoncent eux-mêmes pour vouloir ren-
 " verser tous les trônes & troubler tous les em-
 " pires."—Ni ce cri de la vérité, ni le danger de
 laisser s'enraciner & s'accréditer une doctrine qui
 mettoit la révolte en principe, & faisoit de l'*insur-
 rection le plus saint des devoirs*, ni l'établissement
 d'une association régicide au centre de l'Europe, ni
 ce qui devoit paroître plus funeste encore que le
 régicide même, l'exemple d'un Roi insulté par
 ses sujets, précisément parce qu'il étoit Roi, &
 accablé d'outrages rejaillissans sur toutes les cou-
 ronnes, n'ont fait sur les Puissances une impression
 assez vive pour produire un réveil salutaire.

Rien de tout cela n'a pu faire cesser leur
 apathie inconcevable pendant les deux premières

années d'une révolution qui attaquoit à la fois tous les gouvernemens. Elles n'ont vu dans les désordres de la France, que la ruine d'un empire long-temps jaloufé, & elles l'ont vu, finon avec une joie fecrette, du moins fans inquiétude pour elles-mêmes. Elles ont envisagé, avec complaisance peut-être, ce que les suites de fa décadence pourroient avoir d'utile à leur aggrandiffement, au lieu de confidérer avec effroi, ce que fon exemple avoit de pernicieux au genre humain. Les fecours que les Princes Bourbons en ont reçus, ils les ont dus à leur fenfibilité bienfaifante, plutôt qu'à une fage intention de les mettre en état d'agir ; & quand, à l'aide de ces fecours, ils eurent raffemblé, armé & enrégimenté 23,000 émigrés, la plupart gentilshommes brûlans tous du defir de voler à la défenfe de leur Souverain & d'aller rompre fes chaînes, loin de feconder leurs deffeins, & de leur faciliter les moyens de pénétrer dans le royaume à la tête de cette fidèle Noblefse, l'élite de la nation, on a fait naître autour d'eux milles obstacles divers ; on leur a interdit jufqu'aux moindres démonftrations de force armée, on a paralyfé tous leurs mouvemens, & la réponfe des Cours à leurs preffantes dépêches, étoit toujours, **ATTENDEZ, TEMPORISEZ.**

C'est ainsi qu'on a perdu des années entières, quand il n'y avoit pas un moment à perdre ; c'est ainsi qu'on a fait échouer le projet de se rendre maître de l'Alsace, ce qui étoit facile alors, & d'y établir le centre de la Contre-révolution ; c'est ainsi qu'on a refusé aux Princes François tout moyen de faire arriver jusqu'à eux, plusieurs corps des troupes de ligne qui se mon- troient disposés à joindre l'étendart royal.

Il est vrai que le malheureux & toujours foi- ble Monarque, leurré par les plus trompeuses illusions, & jouet des plus perfides conseils, cons- piroit, ou paroïsoit conspirer à l'inaction qui préparoit sa perte. Soit contrainte, soit crédulité, il empêchoit, il croïsoit sans cesse, tout ce qui pouvoit le sauver ; il sembloit craindre d'être secouru. Mais il étoit captif, sous le glaive des scélérats, & tantôt effrayé, tantôt séduit : n'étoit- ce pas le cas de suppléer à la nullité de sa volonté, & de le servir malgré lui ?

De cette première époque, qu'on peut appeler ^{2^e ÉPOQUE.} celle de l'inaction, les factieux eux-mêmes ont ^{Guerre.} forcé les Puissances de passer enfin à celle de l'activité. Ils ont senti qu'ils avoient besoin de la guerre pour consommer la destruction de la Monarchie ; qu'elle leur serviroit à occuper,

exalter, & rallier les esprits vacillans ; à isoler la nation par la rupture de toute communication extérieure, afin de la tromper plus facilement ; à l'animer de plus en plus contre les Rois, & à lui persuader qu'elle ne pouvoit échapper à leurs desseins tyranniques que par l'énergie républicaine. Les principaux démagogues ont vu dans la guerre, un moyen d'affermir leur domination, d'avoir des armées à leur commandement, de se donner le prétexte d'établir un gouvernement révolutionnaire, d'exercer par lui une dictature absolue, de s'emparer de toutes les fortunes, d'immoler tous leurs adversaires, de tremper impunément leurs mains parricides dans le sang de leur Roi, & de courber toutes les têtes sous le joug de la terreur.

Ainsi, dans leur système, ils avoient alors autant de motifs pour déclarer la guerre aux Puissances que précédemment les Puissances en avoient dans leur intérêt bien entendu, pour les prévenir : & quoiqu'il ait pu paroître que provoquer & affronter toute l'Europe, quand on étoit au dernier degré du dépérissement, défier des troupes aguerries, quand on n'avoit à leur opposer que de nouvelles levées, sans officiers, sans généraux, sans discipline, & s'imposer la charge d'entretenir à la fois dix grandes armées, sans avoir un écu, c'étoit le comble de la démence ; l'événement a prouvé qu'ils

qu'ils n'étoient que trop avisés dans leur damnable politique.

Mais aussi comment leur a-t-on fait cette guerre qu'ils se sont eux-mêmes attirée ? Quel en a été le plan ? Quelle en a été la marche ? Quelle en a été l'intention ? Parcourons rapidement l'examen de ces trois points.

Le plan à suivre dans une guerre qu'on peut appeler *guerre d'opinion*, ^{Quel devoit être le plan ?} devoit être de joindre la persuasion à la force ; d'éclairer d'une main ceux que l'on combattoit de l'autre ; de s'attacher à conquérir les esprits autant, au moins, qu'à conquérir les forteresses ; de mettre en avant les François fidèles commandés par les Princes Bourbons, pour attirer à eux la partie saine encore des troupes de ligne ; de faire annoncer par ces mêmes Princes, qu'ils ne repousseroient aucuns repentirs ; de profiter habilement de toutes les dissidences de parti pour gagner les moins déraisonnables ; de ne rien épargner pour acheter des correspondances utiles dans l'intérieur ; de soutenir, par tous les moyens possibles, les insurrections royalistes qui se soulevoient déjà à l'Ouest & au Midi du Royaume ; d'opposer ainsi la France à la France, pour la sauver d'elle-même, & de se montrer auxiliaires des sujets fidèles, plutôt qu'ennemis de la nation entière.

Il étoit accessoire à ce plan, de tout faire pour accréditer la bonne cause, & par conséquent, d'en protéger & recueillir les plus fermes adhérens, d'en ranimer & encourager les partisans timides, d'en honorer & secourir les intéressantes victimes, d'en seconder & favoriser les zélés défenseurs, d'en employer & de s'attacher les meilleures plumes, d'en recevoir à bras ouverts, & garantir de tous dangers, les nouveaux prosélytes ; en un mot, de faire voir à l'univers, que tout homme dévoué à ses devoirs & à son Roi, étoit sûr de trouver un appui.

Que de sang on eût épargné, si l'on eût suivi un tel plan ! Que de millions on auroit économisés, si l'on avoit appliqué au soutien du bon parti, un vingtième seulement de ce qu'on a sacrifié au vain projet de subjuguier par force d'armes, toute une nation composée de 28 millions d'habitans, (*) & d'abattre à coups de canon huit cents mille têtes sans cesse renaissantes !

Quel plan a-t-on suivi ?

Mais il semble qu'on n'avoit aucun plan, ou qu'on en avoit un tout contraire. Pas un écrit

(*) Le calcul des écrivains, échos les uns des autres, n'est que 25 à 26 millions ; mais le calcul vérifié en 1787 est d'environ 28 millions.

instructif n'a été introduit & répandu en France ; pas une ouverture attirante n'a été présentée ; pas un moyen de séduction n'a été mis en œuvre adroitement. Aucune démonstration de faveur n'a encouragé les soutiens de la bonne cause ; d'indignes ménagemens ont enhardi les sectaires de la mauvaise. On a vu (le croiroit-on ?) plus d'une Cour faire plus d'accueil aux émissaires des régicides, qu'aux défenseurs des Rois. Quelques-unes, & parmi elles, celle de Londres surtout, ont été secourables & généreuses envers les émigrés ; mais beaucoup ont montré des dispositions bien différentes à l'égard de ces respectables victimes d'une fidélité dont il étoit si intéressant pour tous les Souverains de ne pas discréditer l'exemple. Il en est qui non-seulement leur interdisent tout séjour dans leurs Etats, mais qui ne leur permettent pas même de les traverser. (*)

(*) On supprime ici le détail des traitemens peu humains que les émigrés ont éprouvés de la part de plusieurs des Cours, où, naturellement, ils devoient espérer de trouver le plus de secours & de protection. Quelques-uns d'entre eux ont eu des torts ; plusieurs même se sont nuï réciproquement, au lieu de s'entre-aider : mais beaucoup ont soutenu, avec une fermeté noble & touchante, les injustes rigueurs de leur sort. D'ailleurs étoit-ce leur personne, n'étoit-ce pas plutôt leur position & leur cause qu'il falloit considérer ? Ils étoient fidèles au Roi ; ils étoient malheureux : la politique & l'humanité parloient donc pour eux à toutes les Cours : & cependant.....!!!

Le rassemblement de la Noblesse, sous les ordres des Princes de France, au lieu d'être renforcé & pourvu de tout ce qu'il lui falloit pour agir vigoureusement, a été énervé, éparpillé en trois divisions fort éloignées, & tenu en arrière sans artillerie, sans argent, souvent même sans subsistances, & dans un tel dénuement, qu'il a fallu que des particuliers y suppléassent de leurs fonds, en se ruinant pour la cause des Souverains. Enfin, l'étrange empressement qu'on a eu bientôt après, d'ordonner le licenciement de cette armée de gentilshommes, a manifesté de plus en plus la répugnance inconcevable qu'on a paru avoir à employer de la manière la plus utile, un corps de troupes dont on pouvoit tirer un si grand parti. (*)

Des principes aussi impolitiques n'étoient pas faits pour inspirer confiance à la fidélité, ni pour multiplier les mouvemens contre-révolutionnaires. Il y en a eu cependant, & de fort im-

(*) Les services qu'a rendus la petite armée du Prince de Condé chaque fois qu'elle a été mise en activité, & le zèle intrépide qu'ont montré les émigrés par-tout où ils ont pu combattre, ont assez fait voir ce qu'il y avoit lieu d'en attendre si tous avoient été réunis sous les étendarts de leurs Princes.

portans : mais faute d'appui ils se sont affaîsés misérablement, & ont écrasé leurs auteurs. Les braves Lyonnais, dont l'insurrection anti-républicaine auroit pu entraîner celle de toutes les provinces méridionales, ont été délaissés & immolés cruellement. Cette loyale Vendée, qui a osé arborer solennellement dans les contrées occidentales, l'étendard de la religion avec celui de la royauté, a fait des prodiges de valeur pendant deux ans avant de recevoir aucun secours. Toutes les villes qui avoient ouvert volontairement leurs portes aux confédérés, ont été abandonnées, & leur triste sort a proclamé l'avertissement de ne pas les imiter. Combien de traits semblables ont paru dire aux bien-intentionnés, *Vous n'avez rien à espérer ;* & aux scélérats, *Vous pouvez tout oser !*

Et néanmoins que de moyens s'étoient offerts pour changer la disposition des esprits, & pour former des ligues de religion, de raison, & d'humanité, plus nombreuses que les ligues d'impiété, de brigandage, & de barbarie ! Mais s'en est-on occupé ? A-t-on recherché aucun des hommes qui pouvoient les indiquer ? A-t-on même daigné recevoir leurs renseignemens, & les discuter ?

Les Puissances coalisées ne se sont proposé que de vaincre, quand il étoit évident que vaincre ne suffiroit pas pour soumettre ; elles n'ont eu d'attention que pour les opérations militaires, & même à leur égard, elles ne se sont pas mieux entendues entre elles que sur les vues politiques : au total, il n'y a eu ni concert dans les projets, ni ensemble dans les idées, ni direction générale vers un point convenu. Voilà ce qu'on peut dire du plan de la guerre : voyons quelle en a été l'exécution.

Quelle marche devoit-on prendre ?

La marche à prendre contre une nation révoltée, troublée & en convulsion, devoit naturellement être celle qui pouvoit inspirer le plus de terreur, & l'on a pensé généralement que la peur devoit détruire ce que la peur avoit produit. Il falloit donc une marche vive & attaquante, une marche ferme & hardie, une marche rapide & dirigée sur le foyer de la révolution ; il falloit aller droit à la capitale, & y aller par les voies les plus facilement accessibles.

Quelle marche a-t-on prise ?

C'est aussi ce que d'abord on a paru vouloir ; mais après avoir franchi sans peine les premiers obstacles, après avoir pénétré jusqu'au-delà de la ligne défensive d'une des principales frontières, & lorsque l'armée combinée que commandoit un

des plus grands généraux de l'Europe, n'étoit plus qu'à ~~45~~ lieues de Paris, lorsque l'épouvante y glaçoit déjà tous les cœurs, lorsque les chefs factieux ne songeoient plus qu'aux moyens de se dérober à l'échafaud, tout d'un coup, & par une singularité qui est encore aujourd'hui aussi incompréhensible qu'elle a été fatale, une rétrogradation spontanée devant des forces inférieures, les a fait triompher sans combattre, a prononcé l'arrêt de mort de l'infortuné Monarque qu'on vouloit sauver, & a fait évanouir en un jour, l'espoir qu'on avoit la veille de finir la guerre en une seule campagne.

Dans celle qui suivit, on prit une autre route ; 2^e Campagne & comme si l'entrée de la France qu'on s'étoit ouverte en quinze jours, par le côté de la Champagne, en 1792, eût paru trop facile pour être glorieuse, on crut en 1793, après avoir repris les Pays-Bas Autrichiens aussi promptement qu'on venoit de les perdre, qu'il valoit bien mieux attaquer la frontière la plus hérissée de forteresses imprenables, celle qui a été nommée avec raison *iron frontier* (frontière de fer) ; & après avoir reconnu l'impossibilité de s'emparer de Lille & de Douay, les vrais boulevards de la Flandre ; après avoir consommé presque toute la campagne à prendre le camp de Famars, Valen-

ciennes, & quelques places du second ordre ; après s'être trouvé ensuite, au camp de César, en position d'enlever Cambray, qui auroit ouvert ses portes & le royaume, on biaisa, quand rien n'arrêtoit plus la marche ; & l'on perdit par la déraisonnable & infructueuse tentative sur Dunkerque, tout le fruit d'un succès qu'on pouvoit alors rendre décisif. On a fini par échouer devant la petite ville de Maubeuge.

Pendant que l'armée de Flandre, commandée par le Prince de Cobourg, subissoit cette fatale vicissitude d'échecs sans vraisemblance, après des triomphes sans effet, l'armée d'Alsace, commandée par Wurmsér, éprouvoit exactement le même sort. Elle avoit entamé l'Alsace, forcé en un jour les fameuses lignes de Weissembourg, dispersé l'armée conventionnelle, pris Lauterbourg, Haguenau, Fort Louis, & n'étoit plus qu'à trois lieues de Strasbourg effrayée, lorsque tout d'un coup, frappée de léthargie, elle resta un mois entier dans l'inaction, se laissa harceler pendant un autre mois par des attaques continuelles, & enfin, excédée de fatigues, fut déposée des redoutables lignes de la Motter, malgré l'intrépide résistance de la petite armée des émigrés, qui fiers de leurs chefs, & bravant la supériorité du nombre, affrontoient la mort sur
les

les pas de trois générations de ces héros dont le nom est synonyme à ceux de valeur & de gloire. Non moins braves, mais réduites à se retirer, les troupes Autrichiennes livrèrent toutes les villes qui s'étoient rendues sur leurs formations, à la barbare furie d'un ennemi implacable, & eurent besoin de toute l'habileté des manœuvres du Duc de Brunswick pour effectuer leur retraite, en laissant le Palatinat & une partie de l'Allemagne à la merci des plus horribles dévastations. Telle fut par-tout la triste fin de cette campagne de 1793.

Ce fut bien pis l'année suivante, quoique le ^{3^e} Campagne début en eût été encore si avantageux que l'espérance conçue en 1792, avoit paru revivre en 1794. Dès le mois de Mai, après la prise de Landrecy, le jeune Empereur, à la tête de ses troupes qu'animoit sa présence, se trouvoit dans une situation semblable à celle où le Duc de Brunswick n'étoit parvenu qu'en Septembre. Comme lui, ayant battu tout ce qui s'étoit présenté à sa rencontre, il n'étoit plus qu'à 45 lieues de Paris; comme lui, il n'avoit sur sa route jusqu'à la capitale, aucune place forte qui put l'arrêter, aucun poste difficile à emporter; comme lui, il avoit assez de troupes pour en détacher ce qui auroit été jugé devoir servir à

masquer les garnisons des grandes villes fortes qu'il laissoit derrière ; comme lui, enfin, il pouvoit, en huit ou dix jours de marche d'une armée victorieuse, arriver au point central, d'où il auroit donné la loi à tout le royaume, & la paix à l'Europe : mais comme lui, & toujours par la même fatalité, il laissa échapper ce beau moment qui lui donnoit l'immortalité.

On lui persuada d'abord, qu'il falloit rebrousser chemin, & ramener ses troupes à la défense de ses propres frontières que les François n'attaquoient alors que pour l'y rappeler ; ensuite, que ses intérêts dans l'Empire exigeoient qu'il y parût. Mieux conseillé, il eût senti que c'étoit à Paris qu'il récupéreroit plus sûrement que par-tout ailleurs, tout ce qu'on auroit pu lui enlever en Flandre ; que c'étoit à Paris qu'il obtiendrait plus facilement que par toute autre voie, les indemnités qu'il auroit à prétendre après avoir retabli la monarchie légitime ; que c'étoit à Paris seul qu'il falloit s'attacher avant tout, & préférablement à tous les intérêts subordonnés. S'il eût pesé lui-même cette considération ; s'il n'eût écouté que sa noble ardeur, au lieu de déferer, soit à la politique inquiète & tâtonneuse du Cabinet de Vienne qui lui inspiroit des défiances, soit aux vieilles maxi-

mes de ces tacticiens routiniers, qui ne connaissant qu'une manière de faire la guerre, s'y sont opiniâtrés dans celle-ci, quoiqu'elle ne ressemblât à aucune autre, & ont voulu combattre méthodiquement des fougues irrégulières; s'il eût brusqué plutôt que ralenti sa marche; s'il eût opposé l'audace à l'audace; s'il s'étoit fait précéder par l'effroi qu'il pouvoit inspirer à l'instant même qu'il parut en suivre l'impres-
sion, quelle gloire n'eût-il pas acquise! quel bien n'eût-il fait! & quels reproches n'ont pas à se faire ceux dont la fausse prudence lui a fait abandonner les routes de l'héroïsme, ceux dont le souffle glacé a flétri les lauriers qu'il commençoit à moissonner!.....tant il importe aux Princes d'être bien entourés! tant il est vrai
QUE LA CÉLÉBRITÉ LES FUIT, DÈS QU'ILS SE
LIVRENT A DES CONSEILS PUSILLANIMES!

Cette troisième rétrogradation fit manquer la campagne de 1794, comme les rétrogradations de 1792 & de 1793 avoient fait manquer les deux campagnes précédentes, les plus brillans débuts des forces confédérées, s'étant toujours terminés par les plus étonnantes reculades. (*) La

(*) Chaque année, excepté 1795, a paru rappeler ce vers d'Horace,

Definit in piscem, mulier formosa superne.

même année qui avoit signalé leurs victoires & leurs progrès dans le Hainault François, les vit évacuer précipitamment tout le Pays-Bas Autrichien; & la Belge entière, soumise en dix mois par Pichegru, s'étonne encore de se trouver réunie à la domination républicaine.

4^e Campagne L'hiver, qui jadis étoit un temps de repos pour les armées, ne mit aucun intervalle entre les désastres de cette campagne, & ceux qui les suivirent au commencement de 1795. Les marais de la Hollande, & les fleuves qui en défendent l'entrée, ne purent la préserver de l'attaque des François favorisés par les élémens, autant que par la disposition d'une grande partie des habitans; les glaces & les Anti-Stadhoudériens leur frayèrent des accès qu'on croyoit impénétrables; par-tout la fortune seconda leur bravoure; l'imprenable Luxembourg se rendit à leur constance; & leurs conquêtes en Allemagne s'étendirent au point de leur faire espérer de réaliser l'ambitieux projet de donner le cours du Rhin pour limite à l'empire François; projet qui eût cessé de paroître chimérique, si les succès de Clairfait dans l'arrière-façon ne l'avoient pas fait évanouir. Cet habile Général les a forcés, par des échecs multipliés, à repasser le Rhin, à lever le siège de Mayence, à évacuer

Manheim & tout le Palatinat, à reculer enfin jusqu'aux rives de la Moselle; & cependant il est remarquable que ces François qu'on vit autrefois découragés par une seule défaite, fuir en déroute jusqu'à plus de 100 lieues, ont, dans cette occasion, soutenu des pertes énormes sans se débânder; ont été battus coup sur coup, sans se rebuter; & ont enfin disputé le terrain avec assez de fermeté, pour laisser leurs vainqueurs, & en obtenir une suspension d'armes, dont il paroît que la fatigue & le mauvais temps ont été les seuls médiateurs.

Les Puissances du Midi n'ont éprouvé que des revers. L'armée Espagnole, forcée d'abandonner la province qu'elle s'étoit flattée de conquérir, & repoussée au-delà des Pyrénées, n'a pu empêcher les phalanges Françaises de les franchir; la terreur de leurs armes a gagné jusqu'à Madrid; & cette monarchie jadis si fière, s'est crue réduite à chercher sa sûreté dans l'humiliation de traiter avec les assassins du chef de la maison qui la gouverne.

La barrière des Alpes n'a pas été plus insurmontable pour les trop heureux ennemis des Rois: maîtres de la Savoie, maîtres du comté de Nice, & vainqueurs, en dernier lieu, des troupes

Autrichiennes réunies aux Piémontoises, ils menacent à présent le Milanois, & l'Italie entière.

Il n'y a que la Nation Britannique qui ait remporté des avantages réels & d'un grand prix. Son pavillon a soutenu sa gloire sur l'élément où il domine ; & quoique l'Angleterre ait fait de très-grands frais, quoique ses commerçans aient perdu beaucoup de navires, parce qu'ils en ont beaucoup en mer, il est néanmoins hors de doute que le nombre des vaisseaux de ligne qu'elle a enlevés ou détruits, la conquête de la Corse, celle des possessions les plus importantes dans les petites Antilles, celle de tout ce qui restoit à la France dans l'Inde Orientale, & par-dessus tout, les deux grandes stations du Cap de Bonne Espérance, & de Trinque-malé, dont elle vient de s'emparer, font qu'au total, la guerre lui a été très-utile, au point même qu'on a eu raison d'observer, *que si, en la commençant, on eût marqué sur la carte tous les postes qu'elle pouvoit désirer d'acquérir, ou les trouveroit aujourd'hui rangés tous, ou peu s'en faut, sous sa domination.*

Mais il faut avouer en même tems que, quelque profitables que les succès de l'Angle-

terre aient été pour elle-même, il n'en est aucun qui serve à l'intérêt général, aucun qui tende au but qu'on doit avoir en vue. Les expéditions sur les côtes de France ont été aussi infructueuses qu'elles avoient été tardives ; l'affreux désastre de Quiberon n'a pas été réparé par la vaine tentative de porter MONSIEUR à la Vendée ; & ce Prince, dont l'infortune a sans cesse contrarié la magnanimité, est revenu désespéré de ne jamais trouver occasion de signaler sa valeur. (*)

(*) Sans nous expliquer sur la manière dont ces expéditions ont été combinées & exécutées, non plus que sur tous projets semblables qu'on pourroit encore concevoir, nous croyons pouvoir observer en général,

1^o, Que pareilles tentatives ne doivent se faire, que lorsqu'on est à-peu-près sûr du succès, parce que, si elles ne font pas beaucoup de bien, elles font beaucoup de mal :

2^o, Que pour s'assurer de la réussite, il faut se procurer toutes les connoissances locales qui peuvent faire prévoir l'effet politique à espérer & par conséquent ne pas s'en rapporter entièrement aux calculs militaires ;

3^o, Que, faute d'être assez instruit, il peut arriver qu'on porte des secours d'hommes où il ne faudroit que des secours d'argent, & qu'on s'attache à renforcer des pelotons armés qui ont assez de moyens pour se maintenir dans leur inaccessible enceinte, mais qui ne peuvent jamais en avoir assez pour marcher en avant avec une masse de forces, capable de percer jusqu'au centre :

Dans cette esquisse raccourcie des événemens de quatre campagnes sanguinaires & ruineuses en pure perte, nous ne prétendons pas décider ce que le malheur, ce que la malhabileté y ont eu d'influence ; nous avons seulement voulu mettre le lecteur en état de juger si les plans qu'on a formés, & la marche qu'on a suivie, ont été ce qu'ils auroient dû être. Nous allons faire la même question & le même examen par rapport AUX INTENTIONS qu'on a montrées.

Quelle devoit
être l'inten-
tion ?

Se confédérer pour soutenir la cause de la justice & de l'humanité ; former une association de prévoyance pour réprimer les effets, & prévenir

4°, Que c'est cependant par le centre seul qu'on peut opérer de grands effets, & que c'est du centre que doit partir tout mouvement susceptible de devenir général, les mouvemens collatéraux ne pouvant être qu'accessoirs :

5°, Que tout ce qu'on peut faire d'utile, à l'égard des provinces, est d'y fomentier des dispositions qui puissent concourir avec celle de la capitale, plutôt que de vouloir organiser à grands frais un genre de troupes pour qui l'organisation n'est ni nécessaire ni convenable.

6°, Enfin, que les secours desirables pour des rassemblemens tels que ceux des Vendéens & des Chouans, exigent autant de secret dans les préparatifs que de promptitude dans l'exécution ; ce qui est annoncé trop tôt, & effectué trop tard, ne pouvant qu'attirer la ruine du parti qu'on voudroit aider.

venir les suites d'une doctrine pestilentielle & perturbatrice du repos public ; donner, quand il en étoit temps encore, un secours généreux à un Monarque indignement opprimé, à qui l'on ne pouvoit reprocher qu'un excès de foiblesse joint à un excès de bonté ; venger après sa mort cruelle, la majesté des Rois, & apprendre aux peuples qu'ils ne peuvent pas impunément traîner leur Souverain, de la contrainte à l'opprobre, & de l'opprobre à l'échafaud ; protéger une Noblesse persécutée, spoliée, proscrire, parce qu'elle n'a pas voulu être rebelle ; préserver le droit de propriété d'une violation érigée en dogme ; empêcher un grand Empire de se déchirer de ses propres mains ; vouloir y rétablir l'ordre, & ne vouloir que cela : grand Dieu ! qu'une telle intention eût été honorable pour toutes les Puissances qui s'y feroient vouées franchement & sans aucune ombre de politique déguisée ! Qu'un tel but eût été conforme à leur véritable intérêt ! Qu'un si beau mouvement bien connu, bien constaté, bien observé, eût été capable de ramener les peuples de leur égarement, & de raffermir le respect dû aux Souverains ! Combien en même temps il eût été difficile que des vues si pures, si nobles, si dignes de la faveur du ciel & de la vénération de la terre, n'eussent pas eu tout le succès qui leur appartenait !

Ministres des Cours Coalisées, est-ce bien là ce que vous avez conseillé ? Est-ce à ce grand intérêt commun que vous avez rallié toutes les forces de l'Europe ? Est-ce uniquement, est-ce même principalement pour cela, que le royaume portant dans ses flancs, les germes empoisonnés d'une insubordination générale, qu'il vouloit diffuser sur toute la terre, a été attaqué & investi de toute part ? Répondez, répondez à l'univers inquiet avec raison, du sort que vous lui avez préparé.

Quelle intention a-t-on montrée ?

Ne craignons pas de le dire, puisqu'on n'a pas même pris soin de le cacher ; on avoit un trône à relever, & on a semblé jouir de sa chute : après s'être paré d'abord du désir de restaurer, on a bientôt laissé paroître celui de démembrer ; on s'étoit annoncé comme auxiliaire, & l'on s'est conduit comme envahisseur ; quand on avoit à combattre l'oppression, on n'a pas évité d'en donner l'exemple ; on a scandalisé le genre humain par *des partages de lion*, quand il y avoit tant de besoin de l'édifier par des actes de justice ; & une guerre qui devoit être toute de générosité, d'honneur & d'intérêt général, est devenue une guerre de cupidité, de vues équivoques, & d'intérêts privés.

Qu'on ne nous impute pas d'exagérer ce que nous voudrions pallier ; qu'on ne nous accuse pas de calomnier par des suppositions téméraires, les intentions des Cabinets de l'Europe ; nous ne parlons que des apparences, & ces apparences se sont manifestées à tous les yeux par des faits d'une notoriété publique : d'abord, par des proclamations dont les variations trahissoient des intentions autres que celles qui y étoient annoncées, & où des mots de *gages* & d'*indemnité* ne voiloient qu'imparfaitement des vues plus étendues ; ensuite plus clairement, par la prise de possession de Valenciennes, au nom de l'Empereur, & par l'union de la Corse à la Souveraineté Britannique ; union qui, à quelque titre qu'elle se soit faite, a rendu le désintéressement de l'Angleterre aussi suspect que celui des autres Puissances.

De-là est née pour les nationaux indécis, la crainte de se fier à des invitations qui pouvoient être perfides, & de se livrer, sans savoir à qui, ni pour quoi : de-là aussi, la défiance réciproque entre les Puissances confédérées, la mésintelligence entre leurs généraux respectifs, & le défaut d'accord dans les opérations militaires ; de-là l'irritation provoquée à outrance d'une population nombreuse, électrisée par l'idée d'avoir à

défendre tout à la fois sa patrie, ses possessions, & sa liberté; de-là, l'exertion de sa plus grande énergie au milieu de son plus grand dépérissement, son opiniâtreté dans les attaques, son audace dans les victoires, son acharnement dans les défaites; de là, par une conséquence qui, pour être imprévue, n'en est pas moins sensible, cette suite de désastres qui ont étonné l'univers, ces avantages continuels du parti le plus défordonné contre le parti le mieux organisé, & la perte des contrées qu'on possédoit, au lieu de l'acquisition de celles qu'on avoit convoitées; de-là enfin, pour dernier résultat, trop de découragement, succédant à trop de présomption, des defections infidèles, des paix isolées & la dissolution de cette sage confédération qu'un intérêt général supérieur à tous les intérêts particuliers, devoit cimenter d'une manière inaltérable, entre toutes les Puissances.

Tirons le rideau sur les suites trop funestes de plans mal conçus, de marches mal dirigées, d'intentions *mal sonnantes*; & pour achever l'ébauche du tableau, qu'il est au-dessus de nos forces de peindre avec des couleurs dignes de la grandeur du sujet, n'examinons plus que ce que le dernier état des choses semble présager pour l'avenir.

Seroit-il donc vrai que dans peu, toutes les têtes couronnées auront fléchi devant la secte qui s'est déclarée l'ennemie de toutes les couronnes ? Sera-t-il écrit dans les fastes du genre humain, que les plus puissans Souverains de l'Europe désertant, l'un après l'autre, la grande & juste cause pour laquelle ils s'étoient coalisés, auront fini par transiger tous avec des factieux régicides ? Et ce coupable essai d'un système éversif de tout droit, de tout culte, de tout ordre social, le verrons-nous sanctionné, reconnu, consacré par les diplômes de tous les empires dont l'existence dépend de son anéantissement ? Il n'y a jusqu'à présent, que trop d'apparence à cet incroyable dénouement de la plus horrible tragédie qui ait jamais occupé la scène du monde.

Que peut-on
préfager ?

Il ne nous appartient pas de scruter le secret des cabinets des Puissances : mais lorsqu'on a vu le Roi de Prusse cédant au desir de ses sujets, se hâter de faire sa paix particulière ; lorsque le Prince Bourbon qui règne en Espagne a pu se détacher d'une coalition, dont tant de motifs sacrés demandoient qu'il fût l'ame ; lorsque plusieurs Souverainetés d'Italie, prenant conseil de leur foiblesse, se sont crues forcées à suivre le même parti ; lorsque déjà quelques uns des Co-

Etats de l'Empire Germanique s'y sont laissés entraîner, & que tous semblent y aspirer ; enfin, lorsque l'Empereur lui-même paroît ébranlé, & que les sentimens dominans à Vienne, qui se décèlent jusques dans ses armées, semblent tendre à le dissuader de poursuivre la vengeance que crie à son cœur le sang de la fille des Césars, combien n'a-t-on pas sujet de craindre que bientôt l'on ne précipite à tout prix, la fin d'une guerre qu'il eût mieux valu ne jamais entreprendre, que de s'en désister avant d'avoir atteint ce qui seul a dû en être le but !—Et l'Angleterre . . . ! l'Angleterre, si elle reste seule au milieu de cette déroute générale de toutes les résolutions & de toutes les politiques, (*) l'Angleterre n'ayant alors pour elle que la bonté de sa cause, l'énergie de son caractère, & les désordres de son ennemie, que fera-t-elle ? Que doit-elle faire ? C'est ce qui va être, c'est ce qui est déjà, au moment que nous continuons cet écrit, le sujet des plus intéressans débats de son Parlement ; c'est ce qui est traité par les hommes les plus habiles, les plus éclairés, les plus éloquens ;

(*) Seule, c'est trop dire ; car certainement Catherine II. ne variera, ni ne foiblira dans ses principes : mais malheureusement la distance locale ne permet pas qu'elle agisse aussi efficacement qu'elle le voudroit.

c'est ce qui fixe l'attention de l'univers, & ce qui doit fixer aussi le sort, la tranquillité & la gloire de la Nation Britannique, en même temps que la destinée de l'Europe.

Cependant, quand il s'agit d'un objet si important en lui-même, si vaste dans ses conséquences, si digne des plus profondes réflexions, le peuple Anglois, qui pour être moins frivole que bien d'autres, n'en est pas moins toujours peuple, & dès-lors toujours inconfidéré, demande à grands cris la paix la plus prompte, la demande tumultueusement jusqu'à manquer de respect au meilleur des Rois ; la demande sans s'embarasser si elle est faisable, ni comment elle est faisable, ni combien elle pourroit durer si elle se faisoit en ce moment.

Tandis que ceux qui argumentent de cette disposition populaire, l'aiguisent encore en attribuant à la guerre la cherté du pain, le Ministère, harcelé par des clameurs toujours croissantes, & croyant peut-être devoir imiter le pilote qui cargue ses voiles quand la brise devient trop forte, semble aujourd'hui replier une partie de ses premières intentions ; il ne montre plus celle de rétablir en France la Monarchie, l'ordre, & les Bourbons ; il annonce qu'il est

disposé à traiter avec le gouvernement actuel, dès qu'on pourra en espérer des conditions raisonnables ; le nouveau code constitutif, qu'il trouve plus modéré dans ses principes, & plus régulier dans sa construction que ses éphémères prédécesseurs, lui paroît être un acheminement à la paix, & il veut faire regarder son établissement comme une sorte d'amélioration dans l'état des choses.

Pour la contredire cette prétendue amélioration, le parti de l'Opposition est obligé de marquer de la défiance sur le mérite & la permanence de la Constitution récemment fabriquée. En sorte qu'aux yeux des spectateurs qui du parterre ne peuvent appercevoir ce qui se passe derrière la toile, les rôles paroissent échangés : ceux qui jusqu'aujourd'hui s'étoient présentés comme apologistes de la nouvelle législation Française en deviennent les censeurs ; & ceux qui en ont toujours proscrit les principes, cessent d'en improuver l'ouvrage. C'est une suite de ce qui a été mis en avant de part & d'autre.

Car, d'un côté, fonder l'espoir d'une paix solide sur la nouvelle Constitution, c'est la supposer solide elle-même, ou du moins susceptible de le devenir ;

devenir; témoigner qu'à cause d'elle on trouve possible d'entrer en négociation, c'est donner lieu de croire qu'on la juge digne de confiance; dire que *dès qu'elle est acceptée & mise en activité avec acquiescement de la nation, il n'y a plus dans la forme ni dans les principes de ce gouvernement, aucun obstacle qui empêche de traiter avec lui*, c'est dire que cette forme & ces principes n'ont rien d'incompatible avec la tranquillité des nations, rien qui doive choquer toutes les Puissances, rien qui fasse craindre que reconnoître un gouvernement établi sur de telles bases, soit d'une conséquence fort dangereux pour tous les autres, rien enfin qui oblige de continuer à s'opposer au succès & à l'affermissement d'un exemple aussi contagieux. Nous ne sommes pas, il faut l'avouer, en position de pouvoir comprendre par quels motifs, après s'être élevé avec tant de force & de raison, contre la prétendue République Françoisé, on s'exprime aujourd'hui si différemment; & pourquoi l'on ne trouve plus d'objection à se concilier avec cette même république, encore constituée sur les mêmes dogmes, encore gouvernée par les mêmes hommes.

D'un autre côté, le parti que son caractère d'opposition écarte de sa propre ligne dès que le

Ministère s'en rapproche, ayant présentement à soutenir qu'il n'est pas vrai que la nouvelle Constitution ait rien changé à la situation où l'on étoit auparavant vis-à-vis de la France, ni que la cause générale y ait rien gagné, doit, en conséquence, prendre la contrepiste de ses premières voies, & employer son éloquence à prouver que cette constitution ne vaut pas mieux que les précédentes ; qu'ayant comme elles pour pivot, le principe de l'égalité, elle ne devroit pas être vue d'un autre œil ; qu'elle ne diffère pas essentiellement de celles qui avoient fait avant elle, leurs courtes apparitions ; qu'elle est établie sur les mêmes bases, qu'elle tend au même but, & qu'il n'y a pas plus de raison de compter sur la permanence de celle-ci qu'il n'y en avoit de compter sur la permanence des premières ; qu'ainsi on devroit dire à son égard, ce qu'on disoit à l'égard des autres, que ce qu'un moment de trouble a produit, un autre moment de trouble peut l'anéantir.

La seule chose qu'on se soit réservée, c'est de voir quel degré de consistance prendra le nouveau gouvernement François. Ceux qui déclarent qu'on peut traiter dès à présent avec lui, semblent supposer qu'il est déjà suffisamment affermi ; les autres opposent à cette foi précocce

qu'avant de juger une machine, il faut se donner le temps de voir comment les roues pourront aller.

Mais, est-il donc si difficile de deviner ce que deviendra cette Constitution amphibie, déjà violée par les auteurs de sa naissance, (*) cette démocratie mixte, suspendue par un fil entre l'oligarchie & l'ochlocratie ? Est-il même nécessaire d'en ana-

(*) Un exemple bien remarquable de cette violation, c'est ce que le Corps Législatif a fait, dès son début, à l'égard du choix des Juges & Administrateurs qui n'étoient pas encore nommés par les Assemblées, soit Primaires, soit Electorales. La brièveté du terme fatal fixé pour les opérations de ces Assemblées, leur avoit à peine laissé le temps d'élire le tiers des sujets : le Corps Législatif, délibérant sur le vuide à remplir, a transporté au Directoire, la nomination des deux autres tiers, qui, suivant la Constitution, appartenoit aux Elections Populaires.

De plus, on a pareillement attribué au Directoire, le *choix provisoire des Officiers Municipaux jusqu'au mois de Germinal prochain*, au mépris de la Loi Constitutionnelle, qui adjugeoit ce choix aux Assemblées Electorales.

Voilà donc déjà la Constitution violée en deux points très-essentiels, & le Peuple dépouillé d'une partie principale des droits qu'elle sembloit lui assurer.

On peut encore citer comme une autre transgression de même genre, l'emprunt forcé qui a fait tomber sur certaines classes de contribuables, une charge publique, qui, au terme de la Constitution, devoit être répartie entre tous.

lyser les élémens, pour en prévoir le sort ? Le jugement qu'on en doit porter, n'est-il pas écrit dans l'opinion qu'on a généralement de ceux qui l'ont procréé, & qui la mettent en action ? N'est-il pas plus que probable, que les complices démasqués du féroce Robespierre, ces oppresseurs abhorrés du peuple dont ils viennent de faire couler le sang à grands flots, seront bientôt précipités du poste où ils ne se sont ancrés qu'à force de violences, & qu'ils entraîneront dans leur chute inévitable, l'écroulement de leur ouvrage & de tout ce qui fera émané de leur fragile autorité ?

Nous nous arrêtons ici, sans ajouter à cette première réflexion, les autres raisons qui, puisées dans la construction même de la nouvelle Constitution, démontrent qu'il est impossible qu'elle subsiste. Nous aurons occasion d'y revenir ci-après ; & nous nous hâtons d'aborder les deux grandes questions, dont on est aujourd'hui occupé principalement & qui peuvent seules faire trouver quelque intérêt dans ce petit écrit :

La 1^{re}, si l'on peut faire la paix dès à présent ?

La 2^{de}, ce qu'il faut faire pour parvenir à une pacification solide ?

CHAPITRE SECOND.

Peut-on faire la Paix dès à présent ?

FIXONS d'abord le sens des mots. Qu'est-ce que la paix ? C'est, suivant les plus célèbres publicistes, *une transaction entre des puissances qui étoient en guerre, pour la terminer & en abolir le sujet à perpétuité.* Toutes les parties de cette définition sont remarquables & essentielles.

Qu'est-ce que la Paix ?

S'il n'y a pas de transaction, qu'il y ait seulement cessation d'hostilités, c'est une simple suspension d'armes, telle que celle qui vient d'être convenue : ce n'est pas la paix.

Si la transaction n'est pas entre les mêmes puissances qui s'étoient déclaré la guerre, leur déclaration n'est pas révoquée, & ce n'est pas la paix.

Si le principal sujet de la guerre subsiste, son terme n'est pas arrivé, & ce n'est pas la paix.

Enfin, si la durée de l'accord est limitée, s'il ne peut être considéré comme perpétuel, ce n'est qu'une trêve, & ce n'est pas la paix.

Or, au cas présent il n'y auroit aucun de ces caractères distinctifs d'une paix véritable.

Nulle possibilité de transiger, parce que, ni de part ni d'autre, on n'en a la volonté.

Nulle révocation de la déclaration de guerre, le pouvoir d'où elle est émanée n'existant plus, & n'étant pas légitimement remplacé.

Nulle extirpation du sujet principal de la guerre, puisque le foyer de la contagion & le danger, de l'exemple ne feroient pas détruits.

Nulle apparence de perpétuité dans ce qui se feroit avec un gouvernement instable, dont ses propres fondateurs ont témoigné prévoir la chute prochaine. (*)

Attachons-nous seulement aux points les plus décisifs, & démontrons :

(*) Voyez les discours de *Tallien*, *Louvet*, & *Bentabole*, rapportés dans le *Moniteur*, & cités dans le N° 22 de M. *Peltier*, p. 378.

1°, Que ni l'Angleterre ni la France n'ont à présent la volonté de transiger.

2°, Que quand elles l'auroient, ce qui se concluroit entre elles, ne pourroit être durable, ni mériter cette qualification de PERPÉTUELLE, qui est le caractère distinctif de la paix, & son épithète ordinaire dans tous les traités.

NI L'UN NI L'AUTRE DES VOLONTÉS NE SONT A LA PAIX. Il faut encore ici commencer par expliquer les termes, pour prévenir les malentendus, qui, dans presque toutes les controverses, font la diversité des opinions. Ce qu'on peut appeler la volonté de l'Angleterre, la volonté de la France, ce n'est pas ce que la multitude paroît désirer. Sans doute le peuple en général est toujours pressé de voir finir la guerre, parce que dès qu'il souffre il est impatient de changer de situation ; mais c'est à ses chefs, à ses guides, aux curateurs de ses intérêts, qu'il appartient de juger mieux que lui, de la convenance, & d'attendre pour lui l'opportunité. On doit donc trouver juste que ce que nous dirons être ou n'être pas voulu par l'Angleterre & par la France, se rapporte à la sagesse qui gouverne l'une, & au délire qui entraîne l'autre. Cela posé, je demande d'abord : Pourquoi l'Angle-

terre, ni la France, ne veulent la paix.
Pourquoi l'Angleterre voudroit-elle la paix ?

terre voudroit-elle la paix dans l'état où sont les choses ?

Est-ce parce qu'elle n'a pas encore atteint le but pour lequel elle a pris les armes, qu'elle refuseroit de faire un pas de plus pour y parvenir ? Ce seroit une inconséquence.

Est-ce parce que sa situation présente n'est pas encore assez avantageuse pour traiter, qu'elle ne s'efforceroit pas, avant d'entrer en négociation, de la rendre meilleure ? Rien ne seroit plus impolitique.

Est-ce parce que l'affujettissement de la Hollande, & la réunion des Pays-Bas à l'empire de sa rivale, rompent l'équilibre de l'Europe, & menacent sa propre sûreté, qu'elle se désisteroit des moyens qui peuvent remédier à cette double plaie ? Ce seroit l'oubli de ses intérêts les plus précieux.

Seroit-ce plutôt en considération des pertes de son commerce que l'Angleterre précipiteroit la paix ? Mais quelle est la nation qui en ait un plus florissant ? Ne prime-t-elle pas à cet égard tous les peuples de la terre, au milieu même de la guerre & de ses dommages inévitables ?

Céderoit-

Céderait-elle par épuisement ? Mais celui de son ennemie n'est-il pas bien plus réel, bien plus frappant ? Ne le dit-elle pas sans cesse ?

Fléchirait-elle dans ses résolutions par découragement ? Mais son caractère, mais son honneur, mais le maintien de sa considération, le lui permettroient-ils ?

Se déterminerait-elle enfin par un motif plus capable de toucher son administration, la cherté du pain, la crainte de voir s'aggraver sur ses peuples la pénurie des subsistances, dont il est certain que la guerre est cause en partie ? Mais une mauvaise paix serait-elle donc un bon préservatif contre la disette ? Remplirait-elle les greniers vuides ? Rassurerait-elle contre les accaparemens supposés ? Suppléerait-elle à l'insuffisance de la dernière récolte ? Feroit-elle jaillir comme d'un coup de baguette, les sources qu'une dévastation générale a taries ? Et même en admettant que le commerce Anglois affranchi des entraves de la guerre, prévalût facilement sur la concurrence des pays où le prix du bled étant encore plus haut, est plus attirant pour son importation, & à l'égard desquels les transports seraient également favorisées par la paix, les négocians pourroient-ils faire arriver

assez tôt ce qu'ils ne pourroient tirer que de fort loin ? D'où feroient-ils venir ici l'abondance qui n'existe nulle part ?

Concluons donc que pour supposer que le Gouvernement Britannique veuille la paix sans aucun retard, il faut supposer qu'il ne soit ni conséquent dans ses principes, ni satisfait de la supériorité de son commerce, ni attentif à l'excès d'épuisement de la France, ni jaloux de sa considération en Europe, ni instruit de l'état général des subsistances.

Nous sommes fort éloignés d'adopter une supposition aussi injuste, aussi injurieuse ; & sans qu'il soit besoin de développer davantage ce que nous venons de faire appercevoir rapidement, nous n'hésitons pas à regarder comme évident que l'Angleterre ne veut pas ce qu'elle ne peut pas vouloir. Mais quand elle le pourroit, ce ne seroit encore que la moitié du chemin, s'il n'y a aucune raison de présumer que la France le voulût aussi.

Pourquoi
présumer que
la France
veuille la
paix en ce
moment ?

Or, sur quoi se fonde-t-on pour présumer que la France veuille aujourd'hui la paix ?

Sur quelques cris populaires de la capitale ?
Sur quelques pétitions des provinces qui en ont

exprimé le vœu ?—Nous avons déjà observé que ce n'est pas dans ces émissions vagues des désirs versatiles de la multitude, que réside la volonté d'une nation & la décision de son Gouvernement. Mais d'ailleurs demandez à tous ceux qui ont vu les François depuis la révolution, & Paris sur-tout, si l'on y est fort occupé de la politique, de la guerre, des rapports avec les Puissances étrangères : ils vous diront, qu'à peine il en est question ; & qu'excepté dans les premiers momens où la publication de quelque grande nouvelle donne une secousse à tous les esprits, il semble que les affaires du dehors soient le moindre de leurs soucis. Ce qui se passe sur les rives de la Seine occupe trop leur attention, pour qu'ils en puissent donner beaucoup à ce qui se passe sur les rives du Rhin. Faut-il s'étonner que ce qui les touche de plus près, soit ce qui les touche le plus sensiblement ; & que les mouvemens tumultueux, les intrigues compliquées, les rapides vicissitudes des factions diverses qui les dominent tour-à-tour & se disputent le droit de les écraser, soient comme autant de tourbillons impétueux qui absorbent toutes leurs pensées, & où s'engouffrent toutes leurs réflexions ?

Demandez encore aux mêmes observateurs, s'ils n'ont pas remarqué qu'au milieu de tant de commotions intérieures & d'attaques exté-

rieures, de tant d'innovations dans les principes, & de bouleversemens dans les idées, l'ancien caractère national perce toujours, au point que les plus frivoles distractions semblent prévaloir sur les plus graves intérêts, & surnager au-dessus des flots les plus agités : ils vous diront qu'en effet, ils l'ont vu ce peuple singulier, passer, en un instant, des emportemens de la fureur, aux démonstrations de la gaieté ; se révolter & se divertir ; danser & massacrer ; courir presque en même temps aux armes & aux spectacles ; être accablé de misère, & étaler beaucoup de luxe ; gémir de ses souffrances, & multiplier ses fêtes ; s'indigner contre ses oppresseurs, & se consoler en chansonnant leurs ridicules.

Que peut-on induire de ce qu'un pareil peuple crie à la paix ou à la guerre ? Ce n'est pas lui, c'est l'intérêt de ses meneurs qu'il faut considérer : or cet intérêt n'est pas douteux. Nous avons fait voir, en parlant des déclarations de guerre, qu'ils avoient besoin d'avoir des armées à leurs ordres pour se faire craindre par elles, & de les occuper aux frontières pour n'avoir pas à les craindre ; que la guerre leur étoit nécessaire ; qu'elle leur servoit tout à la fois comme prétexte pour fonder leur dictature tyrannique ; comme voile pour cacher leurs dilapidations ; comme barrière, pour exclure les communications ex-

trinsèques, & tromper plus facilement la nation isolée. Il seroit superflu de nous étendre davantage sur des vérités dont le seul exposé emporte conviction. Nous ajouterons seulement un autre motif qui fait que les chefs populaires se croiront obligés de prolonger la guerre tant qu'il n'y aura pas un Gouvernement stable & ferme : c'est l'inquiétude sur ce que deviendroient les nombreuses armées qu'il faudroit rappeler dans le royaume & licencier en grande partie. Leur reflux au centre seroit trembler les détenteurs du pouvoir ; leur licenciement plus dangereux encore, inonderoit les provinces d'un débordement de bandes redoutables, d'hommes de sang inhables au travail & accoutumés aux rapines, qu'il seroit très-difficile de désarmer, très-embarrassant de gratifier au gré de leur attente, (*) & impossible de contenir. Comment ceux qui ne peuvent se dissimuler cette conséquence immédiate de la paix, pourront-ils être pressés de la conclure ?

S'y détermineront-ils en conséquence de la déroute récente de leurs armées d'Allemagne, & de l'impression qu'elle a dû faire sur la nation Française ?

(*) On leur a promis des terres ; on ne pourra pas les leur donner ; ils s'en empareront.

Mais outre qu'il n'est pas encore possible d'estimer au juste les futurs effets des avantages que les Autrichiens viennent de remporter en Allemagne, voit-on jusqu'à présent que la nation Françoisse en soit effrayée ? Sans doute il est à croire qu'un peuple, ivre jusqu'à présent de ses succès, exalté par les pompeux étalages de ses trophées, & tellement énorgueilli de sa supériorité dans les combats, qu'il se croyoit devenu invincible en devenant républicain, n'aura pas appris sans en être vivement frappé, la défaite des troupes qui avoient passé le Rhin avec tant de confiance, & le renversement des magnifiques espérances dont on l'avoit bercé. Mais n'est-il pas aussi très-probable que ceux qui sont parvenus à le mouvoir à leur gré, feront bientôt succéder à la première impression d'un désastre inattendu, un redoublement de ferveur patriotique ? Ne sauront-ils pas faire valoir comme compensation, les avantages remportés en Italie, & montrer les Autrichiens vaincus dans la plaine de Gênes au même temps qu'ils étoient victorieux dans le Palatinat ? De la tribune où tant de fois on a su exciter l'enthousiasme des François, en les assimilant aux Romains, ne leur présentera-t-on pas avec une éloquence inflammatoire, l'exemple de ces fiers républicains dans leurs instans d'adversité ? Ne leur dira-t-on pas

que jamais ils ne parurent plus grands qu'après cette fameuse bataille de Cannes qui leur coûta 50 mille citoyens, & lorsque le jeune Scipion ayant juré sur son épée de ne jamais désespérer de la République, fut forcer le victorieux Annibal d'abandonner les lauriers qu'il avoit moissonnés dans la plaine de Rome, pour voler au secours de sa patrie, & qu'alors il le vainquit à son tour aux plaines de Zama, sous les murs même de Carthage ? Ne verra-t-on pas les *Barras*, les *Carnot*, les *Rewbel* & autres membres du nouveau Directoire, pour qui le calme est plus à craindre que l'orage, & qui sont trop intéressés à tout oser pour n'être pas intrépides, ne les verra-t-on pas promettre hardiment une glorieuse réparation de ce qu'ils appellent un échec momentané ; annoncer qu'encore une campagne aussi vigoureuse, mais mieux dirigée, la limite du Rhin ne sera plus contestable ; & faire décréter par les 750 pères conscrits modernes, aux applaudissemens répétés des bruyantes galeries, que, loin de poser les armes à l'époque d'un revers, la République Française ne les quittera que lorsqu'un triomphe complet lui aura mérité une paix digne d'elle ?

Qu'il y ait dans tout cela beaucoup de jactance & de charlatanerie, nous l'avouerons sans

peine : mais qu'il y ait grand vraisemblance qu'on en usera de la sorte, on ne peut guères le nier ; & c'en est assez pour conclure que tout le sang répandu dans les combats si multipliés depuis deux mois, ne peut pas être regardé comme l'avant-coureur certain d'une paix prochaine.

La France
est-elle dans
l'impossibi-
lité de con-
tinuer la
guerre ?

Mais, dit-on, cette paix est écrite dans la nécessité pressante & impérieuse qui la commande aux François ; dans l'épuisement absolu qui va paralyser tous leurs mouvemens ; dans la *chûte totale des assignats qui étoient leur seule ressource* ? Les assignats pourvoyoient à tout : ils soudoyoient les *quatorze armées (*)* ; *salarioient un million de fonctionnaires* ; fournissoient à toutes les profusions corruptrices. Leur profonde dépréciation qui les plonge dans le néant, y précipite avec eux les moyens prodigieux qu'on en tiroit ; l'excès de l'abus en a desséché la source ; il ne reste rien pour y suppléer, rien qui puisse mettre en état de continuer des efforts déjà surnaturels.

Frédéric

(*) Nous disons *quatorze armées*, pour parler comme tous les folliculaires, qui répètent encore ce qu'ils ont lu il y a deux ans dans quelques brochures ; de même qu'ils répètent aussi, d'après des évaluations en l'air, le compte très atténué de 25 millions seulement d'habitans en France, & de deux milliards seulement de numéraire en circulation. Rien de tout cela n'est correct : nous le prouverons dans une note plus étendue à la suite de cet ouvrage.

“ Frédéric n’a pu soutenir avec gloire, les chocs
 “ combinés de trois grandes Puissances, que
 “ parce que ses coffres étoient mieux remplis
 “ que les leurs.” Tant il est vrai que *l’argent*
est le nerf de la guerre. Or en France ce nerf
 est entièrement coupé, détruit, haché en mille
 pièces. Force est donc pour elle de vouloir la
 paix, puisqu’en elle pouvoir n’est plus de faire
 la guerre.

Voilà ce qui se dit beaucoup; voilà en substance
 ce qu’on lit dans des écrits accrédités; voilà ce
 qu’on lisoit déjà dans ceux qui ont paru avant
 l’ouverture de la campagne; (*) & il faut con-
 venir que ce qui avoit dès-lors apparence de
 fondement, l’a bien plus encore présentement.

Mais ne fera-t-on jamais corrigé de trop
 compter sur les apparences, après avoir été si
 souvent & si cruellement déçu par elles, depuis le
 commencement de la révolution? Voudra-t-on
 toujours appliquer les vieilles maximes, les
 vieilles méthodes, les vieilles probabilités à un
 ordre de choses totalement nouveau? Que

(*) Voyez les *Réflexions sur la Guerre* publiées au com-
 mencement du printemps par M. D’Ivernois; & pour les
 passages cités dans l’objection, son *Coup-d’œil sur les Assignats*,
 publié au commencement de l’automne.

font les exemples pour une situation sans exemple ? N'est-on pas encore assez convaincu par la leçon des événemens, que la plus mauvaise manière de raisonner aujourd'hui, c'est de raisonner comme autrefois.

Quoi qu'il en soit, opposons quelques doutes aux trop confiantes assertions de ceux qui ont vu la France, au milieu même de ses victoires & de ses conquêtes, tomber d'inanition, aux pieds de ses ennemis, leur demander la paix, & ne l'obtenir qu'en se hâtant de rendre tout ce qu'elle a pris, *sans pouvoir garder le plus petit village du territoire étranger.*(*)

Fausse con-
séquences ti-
rées du dis-
crédit des
assignats.

Le seul discrédit des assignats suffit, suivant eux, pour opérer cette catastrophe. Voulant le persuader, & plaire en le persuadant, ils posent pour principe, *que toute la puissance, même militaire, de la République Française, consiste exclusivement dans ses assignats que ses conquêtes momentanées ne sont dues qu'à la profusion de son papier-monnoie Que les assignats seuls ont tout fait, qu'ils ont mis tous les intérêts individuels à la solde de la révolution Et que leur*

(*) Idem, *Coup-d'œil* de M. D'Ivernois, p. 33.

planche féconde a produit tous les prodiges qui étonnent & affligent l'univers. ()*

Certes il est impossible d'élever plus haut la vertu des assignats & le génie de leurs inventeurs. C'est une très-belle chose assurément que de trouver dans une planche de graveur, toutes les ressources nécessaires pour résister à la confédération des plus grandes Puissances ; c'est un sublime & merveilleux secret que celui de combattre toute l'Europe avec du papier, & de faire de superbes conquêtes avec des chiffons. Mais, comment ceux à qui il a été donné d'exercer ce pouvoir magique, en perdroient-ils tout-à-coup l'usage ? Comment, après avoir pu, pendant quatre ans, créer d'immenses richesses par quelques lignes de décret, les avoir multipliées autant qu'ils ont voulu, & avoir grossi leur masse, sans bornes, sans obstacles, sans difficulté quelconque, ne pourroient-ils pas, aujourd'hui qu'ils ont encore en main la même baguette enchanteresse, terrifique, & toute-puissante, soutenir leur ouvrage ou le remplacer, en réparer la caducité ou le remonter à neuf, préserver du néant ce que d'un mot ils en ont fait sortir, ou y substituer d'un mot d'autres créations semblables ? N'est-ce pas un adage reçu, que *qui peut plus,*

(*) Idem.

peut moins ? N'est-ce pas une vérité éternelle que le pouvoir conservateur est inhérent au pouvoir créateur ?

Cependant M. D'Ivernois a prononcé le contraire. Dogmatif à perte de vue, sur une matière qu'il n'a pas été à portée d'approfondir, & s'appuyant sur des monceaux de citations compilées dans les incohérens discours des oracles conventionnels qui sur cela n'en savent pas plus que lui, il a jugé en dernier ressort qu'il falloit que la République Françoisse pérît par la dépréciation des assignats, *Et que le terme prochain Et inévitable de leur complete annihilation, rendoit la prolongation de la guerre impossible aux révolutionnaires, brisoit tous leurs trophées, Et assuroit une paix glorieuse très-incessamment aux confédérés. Attendez seulement, leur dit-il, que l'Europe ait la constance d'attendre, les armes à la main, encore un peu de temps, Et bientôt la mine de papier métallique étant épuisée, le charme disparaîtra ; le dénouement fera horreur, Et il ne restera qu'une seule ressource à cette République dépourvue de tout, celle de dissoudre ses armées avant qu'elles ne se soulèvent, de restituer ses conquêtes avant qu'elle ne les évacue, de proposer la paix avant d'être forcée à la recevoir comme une faveur.*

Ainsi parle, ainsi affirme M. D'Ivernois ; & c'est un homme d'esprit. Il est vrai que ce qu'il dit aujourd'hui, c'est précisément ce qu'il disoit il y a neuf mois, sans que néanmoins il y ait eu depuis, ni dissolution d'armées, ni évacuation de conquêtes, ni supplication pour la paix : mais ce petit mécompte sur l'époque de l'accomplissement de sa prédiction, ne l'a point embarrassé ; au contraire, *il répète ses assertions avec une confiance redoublée ; & toujours, il en appelle aux événemens (*)*. Seront-ils dociles à sa voix

(*) Fin du COUP-D'ŒIL, page 91. On y répète avec cette *confiance redoublée*, les deux assertions qu'on avoit avancées. L'une étoit *que l'anéantissement des assignats amèneroit la paix, comme leur invention avoit fait naître la guerre* : l'autre, *que la République périroit comme avoit péri la Monarchie*, PAR LES FINANCES. Sur quoi j'observe,

1°, Que les assignats ayant été décrétés dès le mois d'Avril 1790, il n'est pas aisé de comprendre qu'ils aient fait naître la guerre, laquelle n'a été décrétée qu'en Avril 1792, & lorsque les assignats étoient déjà dépréciés.

2°, Qu'il n'est pas vrai, qu'il ne fera jamais vrai aux yeux des gens instruits, que la Monarchie Françoisse ait péri par les finances ; qu'au contraire il est certain que les finances de la France avoient été beaucoup plus dérangées à d'autres époques qu'à celle de la révolution, & qu'il est de notoriété publique que jamais le trésor royal n'avoit été aussi déchargé de dettes exigibles, aussi ponctuel dans ses paiemens, aussi puissant en crédit, qu'à cette même époque

prophétique ? Nous le souhaitons plus que nous ne le présumons ; & c'est parce que nous croyons pernicieux de le présumer mal à propos ; c'est parce qu'on a déjà trop cruellement éprouvé que souvent des espérances perfides font négliger des moyens salutaires, qu'il nous paroît utile en ce moment de refroidir les esprits qui s'échauffent en se livrant à des certitudes imaginaires, & de réveiller ceux qui s'endorment dans la trompeuse persuasion que la seule chute des assignats suffit pour mettre fin à tous leurs maux.

Nous sommes bien éloignés de vouloir opposer de sinistres présages, à des augures favorables. François émigrés, François fidèles, François martyrs de la bonne cause, à Dieu ne plaise que nous prétendions affoiblir vos espérances ! Ce se-

où les réformes proposées pour améliorer l'ordre ont excité les cris des intéressés, & servi de prétexte aux agitateurs.

Je veux croire que M. D'Ivernois n'a pas eu l'intention de se joindre à mes calomniateurs, en faisant entendre que la Monarchie Française avoit péri par le mauvais état où les finances étoient tombées sous mon administration. Mais si, après ce que je viens de dire, il témoignoît persister dans son affirmation erronée, ou s'il affectoit de paroître douter des faits que j'atteste, je le confondrois par des preuves incontestables ; & au lieu de l'estimer comme j'ai fait jusqu'à présent, je le liverois à la honte & au mépris que mérite l'homme qui dénigre sans vérité, qui offense sans motif, & qui viole, de gaieté de cœur, le respect dû à l'infortune.

roit vous arracher le seul bien qui reste au malheur. Nous ne voudrions pas même détruire des illusions empiriques, capables de charmer pendant quelques instans vos souffrances, s'il n'étoit pas à craindre qu'elles ne fissent perdre de vue la nécessité d'un remède vraiment efficace. N'EXISTE-T-IL DONC CE REMÈDE QUE DANS LA RUINE DE VOTRE PATRIE ? N'y peut-on ramener l'ordre que par la destruction ? Ne pouvez-vous y entrer qu'à travers des décombres ? Sans doute ce qui abbat les forces doit diminuer la violence de la phrénésie ; mais CE QUI PEUT RAMENER LES FRANÇOIS A L'EMPIRE DE LA RAISON, DOIT ÊTRE LE SEUL OBJET DE VOS VOEUX, & nous voulons prouver que c'est à cela seul qu'on doit tendre. La dépréciation des assignats, quelque rapide qu'elle soit, leur avilissement quelque absolu qu'il semble devenir, ne conduit à ce but, que comme tout ce qui contribue au mécontentement général. C'est aller beaucoup trop loin que de voir la France frappée d'un coup mortel par leur chute.

Car enfin on se récrie beaucoup sur l'extrême dépréciation des assignats, & l'on cite comme symptômes de leur dernière agonie, les soubresauts convulsifs par lesquels le louis d'or qui étoit déjà en papier national comme 24 à 2000l. est

Que doit-on conclure de la dépréciation des assignats ?

devenu comme 24 à 24000l. à 3000, à 3600, à 4800, & jusqu'à 5000l. plutôt par secousse que par progression; puisqu'on a vu, dans la même matinée, le change sauter alternativement à des différences de 1000 à 2000l. en plus ou en moins.

Mais que conclure de-là?—Que ce qu'on en disoit au commencement de l'année, est sans aucune comparaison plus frappant & plus décisif aujourd'hui?—Quant au calcul, cela est vrai: quant aux conséquences politiques, la différence n'est pas grande; puisque le change des assignats étoit, il y a long-temps, au-dessous de tous les termes de proportion, qu'on n'a jamais pu dire qu'ils eussent aucun crédit, & que, comme on l'a fort bien observé, (*) quand il n'y a plus de mesure, il n'y a plus ni haut ni bas.

Dira-t-on que la décadence étant aussi rapide, l'annihilation absolue est très-prochaine? ---On peut le croire: mais on doit reconnoître aussi que quand cette rapide décadence n'est aucunement graduée, & qu'il y a une irrégularité excessive dans son mouvement, c'est la preuve d'un agiotage défordonné auquel il ne paroît pas impossible de mettre un frein.

(*) Observation de Mr, Fox.

Dira-t-on que les assignats ne peuvent plus, dans l'avilissement où ils sont tombés, faire fonction de signes représentatifs de l'argent monnoyé?---Cela est certain, & l'étoit dès l'époque où les émissions sont devenues excessives : car aussitôt que leur total a excédé celui des espèces métalliques qui étoient en circulation dans le royaume, ils ont cessé de les représenter. Il n'y a rien de nouveau à cet égard.

Dira-t-on qu'il résulte de leur dépréciation, un tel surhaussement dans le prix des denrées, qu'il est devenu impossible au peuple d'y atteindre, & qu'en France le laboureur, l'artisan, le journalier, meurent de faim avec les salaires qu'ils reçoivent en papier décrédité?---Il n'y a pas de doute sur l'existence d'une grande cherté ; mais il peut y en avoir sur le plus ou le moins d'influence des causes qui y contribuent. Sans parler de la pénurie des subsistances, qui est universelle cette année, la cherté qu'on éprouve en France en tient-elle pas au défaut de police, autant qu'au défaut de confiance dans les assignats ? Avec une administration surveillante & éclairée, qui interdiroit le monopole sans gêner le commerce, & proportionneroit les salaires, sans aucune vexation réglementaire, le prix des denrées se mettroit de lui-même en équilibre avec la valeur du signe

représentatif de la richesse ; & la cherté qui ne feroit plus que relative au titre nominal de ce signe, ne frapperoit pas sur le malheureux, dont le travail feroit payé en raison de ce que lui coûteroit sa subsistance. Ce n'est qu'au cas de variations subites dans la valeur des monnoies ou du papier monétaire, qu'il ne peut se faire une variation correspondante & également prompte dans le prix des salaires ; & c'est en cela qu'un agiotage effréné qui bouleverse le cours du change, étend ses funestes effets jusqu'aux dernières classes des citoyens. Au surplus, l'exorbitance du prix de denrées, en même temps qu'elle force à prendre un parti tranchant, en facilite aussi l'exécution ; car ce qui est reconnu inévitable, n'éprouve jamais une résistance invincible.

Mais voici ce qu'on prétend conclure ultérieurement de la dégradation des assignats au point où elle est en ce moment ; c'est qu'incessamment ils ne seront plus d'aucun service, & que la République dénuée de leur secours, ne pourra plus entretenir ses nombreuses armées, ne pourra plus faire la guerre, ne pourra plus éviter de demander la paix à tout prix ; enfin qu'elle perd, en les perdant, l'unique principe de son existence, l'unique soutien de ses efforts,

& que cette plaie incurable la met évidemment aux abois.---Ces dernières conséquences ne sont rien moins que certaines ; elles sont outrées ; & nous allons faire voir qu'elles ne sont ni déduites selon les règles d'une bonne logique, ni fondées sur une saine notion de ce qu'on appelle le *cours du change* ; matière, qui en général est assez peu connue, & très-souvent mal-entendue, même par gens de beaucoup d'esprit.

Il faut partir, en procédant à cet examen, d'une vérité fondamentale, savoir, qu'on ne peut former aucun calcul, ni asseoir aucun raisonnement sur le discrédit d'un effet quelconque, s'il n'y a pas d'objet de comparaison. Un corps en mouvement ne paroît hausser ou baisser que quand l'œil le rapporte à un point fixe : de même une monnoie artificielle ne perd ou ne gagne que quand elle est échangeable avec une monnoie réelle. Si le signe monétaire, soit papier, soit métal, ayant cours légal dans un pays, y circule seul ; s'il n'y a pas d'autre moyen d'échange autorisé, & s'il ne se négocie pas à l'étranger, le taux du change est à son égard un mot vuide de sens ; on ne peut pas le lui appliquer ; il n'est susceptible ni de bonification ni de dépréciation : sa multiplicité, si elle est excessive, engorge sa circulation, sans en détruire

Observation
générale sur
le discrédit
des effets
publics.

Rapport du
prix des den-
rées à la
quantité des
effets en cir-
culation.

le besoin qui force tous les obstacles, & n'a d'influence pernicieuse que par rapport au prix courant des denrées. C'est sur quoi son exès est un fléau, comme le feroit aussi l'excessive multiplication du numéraire en espèces d'or & d'argent. Car abstraction faite de ce qui a trait à l'étranger, il est certain que vingt milliards en monnoie d'or, qu'on auroit mis subitement en circulation dans le royaume, y auroient produit un grand surhaussement dans le prix des subsistances & autres objets de vente, de même que vingt milliards en assignats. Or en tel cas auroit-on dit que l'or étoit tombé en discrédit ? Auroit-on dit *que sa chute étoit inévitable ?* Auroit-on dit *que celle de l'Etat entier devoit s'ensuivre ?*

C'est donc intervertir les idées & confondre les mots, que de donner pour preuve d'un épuisement irrémédiable, les effets d'une surabondance mal-entendue ; & d'argumenter de la dépréciation plus ou moins forte d'un papier circulant, lorsqu'il n'est en concurrence, ni avec aucun autre papier, ni avec le numéraire en espèces.

Il est si vrai qu'un papier qui a pris la place de l'argent monnoyé, & qui a une circulation forcée, sans être convertible en argent, n'a plus aucun rapport avec la valeur de l'argent, qu'il

seroit très-possible d'éviter de donner à un tel papier aucun titre relatif aux dénominations monétaires. Il est évident qu'on pourroit caractériser de toute autre manière le nouveau signe représentatif & ses subdivisions en partie aliquotes ; en telle sorte que toute analogie avec l'ancien numéraire seroit rompue. (*)

En un mot, la valeur nominale des assignats n'est qu'une valeur idéale ; tout gît à son egard dans l'opinion ; & l'opinion qui par-tout se plie à la nécessité, est encore plus flexible en France que par-tout ailleurs. On en a vu la preuve. Ceux qui depuis six ans se jouent si indignement de la nation la plus crédule & la plus séductible qu'il y ait au monde, ne sont-ils pas parvenus à lui faire trouver bon que s'emparant de tous ses biens, ils lui donnassent pour toute fortune, des cédules de papier, & à lui faire supporter qu'ils

(*) Par la nouvelle Constitution, les émolumens des fonctionnaires publics sont fixés en quantité de septiers de bled. Seroit-il donc étonnant que dans un Etat où rien ne ressemble plus à ce qui existe ailleurs, (pas même la division ni la nomenclature des temps, poids, mesures & distances) on donnât au signe monétaire des titres relatifs aux productions naturelles ; & qu'on appelât *septier de bled* les plus grandes valeurs numéraires, & *pain d'une livre* ou *d'une demi-livre* les plus petites ? Si cela est possible quelque part, n'est-ce pas dans un pays qui peut se suffire à lui-même ?

en fabriquaissent arbitrairement des quantités incommensurables ? Pourquoi donc ne parviendroient-ils pas également, aujourd'hui que l'exigence de la chose publique est encore plus impérieuse, à lui persuader qu'il faut retrancher quelques chiffres aux assignats pour simplifier le dénominateur, & faciliter les calculs, à-peu-près comme on a fait en arithmétique en y introduisant les fractions décimales ? Parlant plus sérieusement, n'auroient-ils pas à dire au peuple que c'est le seul moyen de mettre le papier-monnoie plus en rapport avec le prix ordinaire des denrées; de le soustraire aux manœuvres détestables de l'agiotage, en lui donnant une valeur fixe; de soulager ceux qui manquent, aux dépens de ceux qui souffrent; de faire cesser la misère publique dans l'intérieur, & de triompher au dehors des desseins hostiles; enfin, de réparer par une mesure devenue indispensable, les torts d'une administration inconsiderée & dissipatrice, en se précautionnant contre le retour des mêmes abus ?

Nous ne prétendons pas faire l'apologie de pareils expédiens; & quand nous verrions clairement ce qu'il y auroit à faire, nous n'aurions aucune envie de l'expliquer; il nous suffit de faire appercevoir qu'il n'est pas démontré impossible, de sortir de la crise causée par la non-valeur des assignats.

L'ineptie des moyens proposés à la Convention ne prouve que contre ceux qui les ont imaginés. S'en suit-il qu'il ne puisse se trouver plus d'habileté dans aucun des nouveaux représentans ? Roberspierre, aussi petit en lumières que grand en barbarie, dont tout le génie consistoit à tout oser, & qui n'a paru fécond en moyens que parce qu'il n'hésitoit pas à employer les plus-atroces—l'exécration Roberspierre n'a-t-il pas su maintenir pendant 12 à 15 mois les assignats au pair, quoique dès-lors il y en eût déjà quatre fois plus que n'en comporte la circulation ordinaire ? Moins ignorant en administration, & moins enclin à choisir de préférence les voies les plus tyranniques, il n'eut pas cru nécessaire de recourir à une loi aussi vexatoire & aussi fatale à l'industrie que l'étoit celle du *MAXIMUM* ; il se fut contenté d'avoir rendu le cours des assignats forcé, en excluant celui des espèces d'or & d'argent.

Ceux de ses complices conventionnels, qui en délivrant la terre de ce monstre, sont devenus les héritiers de son pouvoir, se sont crus obligés de prendre le contre-pied de toute sa conduite ; & au lieu de se borner à rétracter l'odieux décret du *maximum*, ils ont permis d'acheter l'or & l'argent avec des assignats, & des assignats avec l'or &

l'argent ; sans faire attention qu'en rendant l'argent monnoyé mercantile, & les assignats libres, ils tuoient ceux-ci par le rappel d'un rival incompatible avec leur monstrueuse existence. Ils n'ont pas senti qu'un régime vicieux ne pouvoit se soutenir qu'avec des moyens vicieux ; sans être moins pervers, ils ont été moins adroits ; & ils ont affoibli la révolution en se départant des principes révolutionnaires.

C'est ce qui a obligé de tripler & quadrupler la masse des assignats ; c'est ce qui a fait décheoir excessivement leur valeur ; c'est ce qui a rendu très-urgente la nécessité de prendre un parti qui puisse ou les remonter, ou y suppléer, & pour parler le langage conventionnel, les *démonétiser* ou les *rémonétiser*.

Mais peut-on aujourd'hui l'un ou l'autre ? — Pourquoi non ? Que ne peut-on pas, avec un pouvoir absolu & les ressources révolutionnaires ? Le peuple le souffrira-t-il ? — Pourquoi non, encore une fois ? Le peuple souffre tout quand la peur l'entraîne, & que le fanatisme l'aveugle. Au reste, supposé que les plus lésés, qui ne feroient ni les plus nombreux, ni les plus à plaindre, soulevassent quelque bourasque meurtrière sur la tête des membres les plus odieux de la nouvelle

velle

velle Législature, devroient-ils donc balancer à encourir, pour le bien général, le même danger qu'ils n'ont pas craint d'affronter pour leur intérêt personnel, quand ils se sont maintenus dans leurs postes, par violence & en dérision du peuple libre ?

Quoi qu'il en soit, & en admettant même que rien ne puisse empêcher l'annihilation complète des assignats, & qu'il doive leur arriver bientôt comme au papier-monnoie de plusieurs des Etats de l'Amérique, que les propriétaires les jettent au vent, "*rapidis ludibria ventis*," nous ne voyons point encore que cela doive infailliblement ruiner la France, & la mettre dans l'impuissance de continuer la guerre ; nous ne voyons pas que l'anéantissement des morceaux de papier, où est empreinte l'effigie de la liberté, doive détruire l'empire que cette fanatique déesse exerce sur ses délirans adorateurs ; nous voyons encore moins qu'en perdant l'usage des assignats, la France perde toute sa puissance ; comme si de ce moment elle n'avoit plus son sol, son climat, ses productions, son industrie, ses soldats, ses canons, son énergie naturelle, exaltée par le fanatisme, & son fanatisme redoublé par la calamité même. Au contraire, il nous paroît beaucoup plus naturel de voir dans l'écroulement de cet édifice de papier, l'Etat délivré

L'anéantissement des assignats causeroit-il la ruine de la France ?

d'un poids qui l'écrasait, & qui, après avoir été long-temps le soutien de ses efforts gigantesques, menaçait de devenir son tombeau, comme ces montagnes accumulées qui, suivant la fable, en-sévelirent les Titans, enfans de la terre.

Peut-on nier que si les assignats s'affaîssent jusqu'à la parfaite nullité, leur charge ne se trouve pareillement réduite à zéro ; que les vingt ou les trente milliards qui submergeoient la France, ne disparoissent en un clin d'œil de dessus sa surface, & que par leur extinction spontanée la République ne se trouve acquittée, sans avoir même l'odieux de la banqueroute ?

Mais, s'écrie-t-on, ce n'est sans doute là qu'un spécieux sophisme : sans quoi il seroit vrai de dire que la chute totale des assignats répareroit les maux de leur décadence progressive, & que tandis que celle-ci étoit la perte de la France, celle-là seroit son salut.

Eh bien, oui, il est des cas où le dernier période du mal en est le remède : & soutenir que la dépréciation, lorsqu'elle est poussée jusqu'à la non-valeur absolue, devient acquittement & libération, ce n'est pas sophistiquer, c'est tracer le fait tel qu'il seroit, tel qu'il se montre déjà.

En effet, le prix du louis-d'or en assignats ayant été, depuis un mois, entre 3800 & 5800 liv. ce qui donne 4800 pour moyen terme, on peut dire qu'à présent, c'est-à-dire au commencement de Janvier 1796, sa valeur est censée être à celle des assignats comme 1 est à 200 ; d'où il résulte qu'en supposant qu'il y ait présentement en circulation jusqu'à 30 milliards d'assignats (ce qui est caver au plus fort), il ne faudroit pour les retirer, les rembourser, les éteindre, que 150 millions en espèces, ou 6 millions sterling. (*) Le calcul est incontestable, & une vérité de calcul n'est point une vérité captieuse.

Il est bien plus sophistique de comparer sérieusement, comme on a fait dans certaine brochure fort estimée, & attribuée à un homme d'Etat d'un grand mérite, ce que l'Angleterre

(†) Il n'y avoit au mois de Novembre dernier que 20 milliards d'assignats en circulation. Un premier décret du Corps Législatif avoit déclaré qu'ils ne pourroient jamais être portés au-delà de 30 milliards : un second décret a étendu la faculté d'en émettre jusqu'à 40 milliards; mais il ne s'ensuit pas que cette quantité doive être en circulation, puisqu'on doit bruler ceux qui seront retirés par l'emprunt: certainement c'est être en dessus plutôt qu'en dessous de la réalité que de supposer qu'il y en ait dès-à-présent 30 milliards.

dépense *en argent sonnant* avec ce que la France dépense *en papier décrié*, & de statuer, d'après cette comparaison, que ce que la guerre coûte à la France pendant un mois, surpasse ce qu'elle coûte à l'Angleterre pendant un an; & que ce qu'elle coûte à la France pendant un an, surpasse le montant de toute la dette nationale d'Angleterre. (*)

Ne peut-on pas, d'après le calcul fort simple que nous avons fait ci-dessus, retorquer l'argument avec avantage, & dire que comme les 30 milliards (ou 1200 millions sterling) dépensés par la France depuis le commencement de la révolution, ne représentent aujourd'hui que 150 millions d'espèces (ou 6 millions sterling), il s'en suit que les quatre campagnes & toutes les profusions, toutes les dilapidations qui les ont accompagnées & même précédées, n'ont pas coûté à la France le quart de ce que l'Angleterre dépense en une seule année de guerre ? Eh puis, qu'on argumente d'après l'état du change des assignats !

Revenons à notre proposition, qui ne doit plus paroître si paradoxale, & n'hésitons plus à sou-

(*) L'ouvrage est intitulé ; *Some Remarks on the apparent Circumstances of the War, in the fourth Week of October 1795.* L'endroit cité est à la page 14.

tenir que si les assignats deviennent nuls, l'État en sera déchargé, & que ce qu'on veut faire envisager comme le principe de sa détresse, sera plutôt le principe de sa libération; tellement que si les chefs révolutionnaires avoient amené par habileté, ce qu'ils ont laissé arriver par impéritie, ils seroient bien plus avisés en finances que ceux qui voient la perte de la république dans l'aviilissement des assignats.

Mais que fera-t-elle pour pouvoir s'en passer? Comment soutiendra-t-elle la guerre sans leur secours? Comment payera-t-elle les troupes? Comment ne fera-t-elle pas forcée de les licencier, & de demander la paix en abandonnant ses conquêtes?

Comment
la France
pourroit-elle
se passer d'as-
signats?

Nous ne sommes pas obligés de deviner, ni encore moins de détailler précisément ce que feront, en ce cas, les nouveaux conseils républicains pour suppléer aux assignats. C'est assez pour notre thèse, qui est négative, de faire voir qu'il n'est pas impossible qu'étant armés du pouvoir, & commandés par le besoin, ils emploient l'un, à faire tout ce que l'autre exigera. Or, loin que cela doive paroître impossible, il est plus que probable que cela fera; & le bon sens ne permet pas de douter que ceux qui ont trouvé si facile-

ment chez leur Imprimeur, des fonds suffisans pour faire face aux attaques de toute l'Europe, ne trouvent encore, quand il le faudra, quelque autre expédient semblable, & ne parviennent à remplacer une fiction par une autre fiction. La source des illusions est-elle donc tarie ? (*)

Mais, dira-t-on, le peuple n'aura plus de confiance.—Il s'agit bien ici de confiance ! On parle toujours comme on auroit pu parler il y a 8 ans. On raisonne toujours sur la France, comme on pourroit raisonner sur un autre pays ; & l'on se trompe cruellement. De la confiance au papier-monnoie ! Quand a-t-elle donc existé ? Y en avoit-il, lorsque dès la première année les émissions en furent si excessives qu'elles excitèrent une inquiétude générale ? Y en avoit-il, lorsque dès la seconde année les assignats perdirent jusqu'à 28 pour cent ? Y en avoit-il sous Robespierre, lorsqu'il fut réduit à rendre leur

(*) Ceci étoit écrit & avoit paru avant qu'il fût question de l'emprunt forcé, & des cédules hypothécaires qu'on veut substituer à la plus grande partie des assignats. Sans approuver cette mesure, ni son exécution mal combinée, nous pourrions déjà la citer comme un commencement d'accomplissement de notre prédiction. Au reste, nous prions de plus en plus, d'observer, que sans vouloir ni devoir indiquer aucun moyen, nous disons seulement qu'il n'est pas impossible d'en trouver.

cours forcé sous peine de mort ? Y en avoit-il ensuite, & a-t-elle existé un seul instant depuis dix-huit mois qu'ils ont été rendus libres, & qu'ils n'en ont été que plus dépréciés ? Si un moyen prodigué, usé, & décrié, a pu servir si long-temps, sans être favorisé d'aucune ombre de confiance, pourquoi un moyen neuf, mieux ménagé, & accrédité par la puissante recommandation de la nécessité, ne pourroit-il pas être employé de même, & surmonter comme lui tous les sujets de défiance ? Le besoin est le plus convaincant de tous les orateurs ; & quand il s'y joint une force irrésistible, quand ce qu'on veut est évidemment nécessaire, & qu'on le veut avec une autorité absolue, comment y auroit-il de la résistance ?

Nous avons fait remarquer ci-dessus, que continuellement on s'égaroit dans les conséquences, en assimilant des époques très-différentes, en forçant le sens des expressions, en confondant les notions de change & de crédit : on confond de même les différentes sortes de richesses & de forces qui constituent la puissance d'un État. Les unes sont artificielles & politiques ; les autres sont naturelles & physiques. Celles-là sont soumises à l'influence des événemens, & peuvent s'altérer par l'effet des diverses combinaisons qui

interviennent dans le régime public ; celles-ci sont permanentes, sont fixes, sont indépendantes des situations accidentelles. Que la France mal administrée perde ses richesses artificielles & ses forces politiques, on le conçoit : mais qu'il s'en suive de là qu'elle perde aussi ses richesses naturelles & ses forces physiques, on ne le persuadera pas. Or s'il lui reste cette principale partie de sa puissance, qui est enracinée dans son sol, & consolidée par des millions de guerriers, faut-il donc croire comme un oracle, ce qu'on répète avec une confiance redoublée, que sans assignats la France ne peut rien ?

Plus judicieusement, l'Auteur Anglois des remarques sur les circonstances apparentes de la guerre à la fin d'Octobre, observe que si l'écrroulement des assignats n'entraîne pas celui de la République, & la dissolution de ses armées, c'est que pour les faire subsister elle met en réquisition les ressources physiques & les productions territoriales ; mais il ajoute qu'il est absolument impossible que ce moyen soit durable. (*)

Qu'il nous permette de lui demander d'abord, sur quoi il fonde cette absolue impossibilité ; ensuite

(*) Page 15 de la brochure citée.

suite quelle étendue il donne au mot de *durable*. Nous conviendrons avec lui que sous toute autre domination, la violence des réquisitions en nature, loin d'être susceptible de durée, ne seroit pas même praticable : mais qu'il nous dise aussi à son tour, quel est le gouvernement existant ou imaginable qui, quelque despotique qu'on veuille le supposer, eût pu faire la dixième partie de ce qu'a fait en France le pouvoir révolutionnaire. En est-il aucun qui auroit pu, comme lui, envahir toutes les propriétés, dépouiller tous les temples, prendre & dissiper tout l'argent, interdire toute circulation de numéraire, & donner à la fabrication du papier-monnoie une extension arbitraire & illimitée ; qui auroit pu abolir tout culte & toute justice, anéantir tous les droits, bouleverser tous les usages, rompre tous les liens de la société ; qui auroit pu égorger sans résistance une multitude innombrable de citoyens, faire en un instant des levées de trois cents mille soldats, armer une nation entière, & mettre en réquisition forcée, les hommes, les bestiaux, les fruits de la terre, les produits de l'industrie, & jusqu'à la victoire même en l'exigeant des généraux sous peine de mort ? Voilà ce qu'a fait la République, & voilà sur quoi il faut juger de ce qu'elle peut faire encore.

Comparaison
des moyens
du parti ré-
volutionnaire
avec ceux des
Puissances.

Que la durée des réquisitions en nature ne puisse pas se prolonger beaucoup, on doit le croire, si toutefois il est encore permis de croire aux vraisemblances : mais aussi les efforts du côté opposé peuvent-ils durer davantage ? Comment les froids spectateurs de cette lutte sanglante, qui ne lui assignent d'autre terme que l'impuissance de la continuer, osent-ils garantir aux Cours confédérées, comme très-prochaine, la défaillance absolue d'un ennemi, qu'elles combattent avec grande inégalité sous plus d'un aspect ? Ce n'est qu'avec leur revenu qu'elles lui font la guerre : il la leur fait avec ses capitaux. Elles ne peuvent lever sans peine les contributions dont elles ont besoin : il se procure d'un mot, plusieurs milliards. Elles sont économes du sang de leurs peuples : il est prodigue de celui des siens. Elles ne réparent leurs pertes que par des recrutemens laborieux : un enrôlement universel de tous les citoyens perpétue la reproduction de ses armées. Leurs soldats stipendiés se battent par obéissance & pour prix de leur solde : les siens fanatisés, se croient des souverains, & sont persuadés qu'ils se battent pour leur propre cause, &c. Est-ce dans ce parallèle dont nous ne faisons que retracer les principaux traits, qu'on lit l'infailible assurance que la France doit succomber la première ? Est-ce

par une balance bien exacte des moyens respectifs, qu'on trouve qu'elle ne pourra plus rien, quand on pourra encore tout contre elle ? Est-ce enfin dans les succès de la guerre soutenue depuis quatre ans par la république contre la coalition tout entière, qu'il est écrit qu'elle est hors d'état de la soutenir contre la coalition fort restreinte ?

Les maux de la France sont indubitables ; mais ils tiennent bien plus aux personnes qu'aux choses même ; & trop souvent on prend pour épuisement de ressources, ce qui n'est que vice d'administration.

C'est ainsi que parce qu'un affreux brigandage & une monstrueuse profusion de papier-monnoie, ont fait disparaître le numéraire, on en conclut qu'il n'en reste plus dans le royaume ; quoiqu'il soit évident que sur trois milliards d'espèces d'or & d'argent (120 millions sterling,) qui y existoient avant la révolution ;(*) quand on supposeroit

Est-il vrai qu'il n'y ait plus en France ni espèces d'or & d'argent, ni subsistances ?

(*) La refonte des louis en 1786 & 1787 a prouvé qu'il y en avoit en circulation pour 1400 millions (56 millions sterling), & en France la masse d'argent monnoyé surpassoit celle de l'or. Ainsi, quoi qu'en aient dit ceux qui n'ont pas vérifié, comme moi, ce qui en étoit, il n'y a point d'exagération dans l'évaluation de trois milliards (ou 120 millions sterling) pour le tout. *Voyez sur ce point la note étendue qui sera à la fin de l'ouvrage.*

qu'il en fût sorti un milliard (40 millions sterling,) soit pour les achats à l'étranger, soit pour l'exportation faite par les émigrés, soit pour les dons corrupteurs, qui néanmoins ont été pris sur les dépouilles du trône plus que sur le numéraire ; & quand on n'en déduiroit pas ce qui est rentré par les contributions des pays conquis ou autrement ; dans cette supposition même il doit rester encore deux milliards d'espèces ; outre la valeur des métaux non-monnoyés, qu'on ne peut guères estimer avec précision, mais qui, à considérer tout ce qu'il y avoit de vaisselle & d'ornemens précieux chez les particuliers de tout le royaume, & dans 52 mille églises paroissiales ou conventuelles, devoit être infiniment considérable. Ce qu'on a fondu & frappé en monnoie, depuis la révolution, doit se joindre au calcul de ce qui reste ; & tout considéré, on ne peut disconvenir qu'en réduisant à deux milliards seulement, la masse d'or & d'argent monnoyé ou non monnoyé, qui autrefois étoit en France de plus que trois, c'est plutôt se tenir en dessous de la réalité que l'outrepasser : & certainement deux milliards (80 millions sterling) suffiroient en France pour la circulation, puisqu'il n'y en a pas moitié autant dans toute la Grande-Bretagne, où l'on ne compte que pour 35 millions sterling de numéraire.

D'après cet apperçu plus exact que tout ce qu'on a dit dans les pamphlets les plus affirmatifs, on peut juger si le Conseil républicain, en cas qu'il voulût de sa pleine puissance, éteindre tous les assignats, ne pourroit pas trouver les cent cinquante millions de numéraire (6 millions liv. sterl.) qui suffiroient, comme nous l'avons observé, pour en rembourser & faire rapporter la masse entière. On ne peut du moins se dispenser de reconnoître que ce qu'on donne pour preuve d'un manque absolu de richesses métalliques en France, n'est qu'un manque d'habileté à les faire sortir de leurs retraites, par des moyens qui appartiennent à l'intelligence de l'administration plutôt qu'aux extorsions de la violence.

De même aussi, de ce que Paris n'est pas approvisionné, de ce qu'il y a en France des disettes locales, on en conclut qu'il ne s'y trouve plus assez de denrées pour nourrir ses habitans ; & l'on soutient, malgré l'abondance reconnue de la dernière récolte, qu'on y est menacé de famine. Au lieu de s'attacher encore à une allégation si hasardée, & si vainement répétée depuis quatre ans, ne seroit-il pas bien plus naturel de croire que les accaparemens du monopole qu'une licence générale favorise, les obstacles qui arrêtent les transports dans chaque ville, &

les engorgemens de toute espèce qui empêchent les subsistances de circuler de province à province, sont les vraies causes de l'excessive cherté ? Le défaut de police dans ce malheureux royaume n'y est-il pas bien plus démontré que le défaut de subsistances ? On y remédie, quand le besoin presse, par des actes de force, dont le prompt effet prouve que ce n'est pas la matière qui manque. Nous venons d'apprendre que le nouveau Conseil a décrété, que le seul département de la Seine fourniroit dans trois jours à la capitale 250,000 quintaux de bled, & nous apprendrons au premier jour que cela s'est effectué*. Où pourroit-on prendre & faire exécuter de telles mesures ?

Quelle chimère d'imaginer qu'on doive mourir de faim dans le pays le plus fertile & le plus agricole de l'Europe, dans un pays qui année commune produit plus qu'il ne consomme ! (†) Quelle inconséquence d'inférer de cette préten-

(*) Cette conjecture s'est vérifiée.

(†) Par un travail fait avec soin, & auquel j'ai coopéré avec plusieurs intendants de provinces, alors mes collègues, il a été vérifié qu'une récolte ordinaire prise sur la totalité du royaume excédoit d'un huitième au moins, ce qu'il falloit pour nourrir la totalité des habitans. Leur nombre aujourd'hui est bien diminué, & l'on a vécu sur l'ennemi.

due disette, qu'on va se trouver forcé de dissoudre les armées ! Comme si leur dissolution devoit donner du pain au million de soldats qui seroient licenciés ; comme si au contraire la pénurie des subsistances ne pouffoit pas au dehors plutôt qu'elle ne rappelle au dedans. Grand Dieu ! De quels horribles fléaux les nations voisines de la France ne seroient-elles pas menacées, s'il étoit vrai, comme on le publie sans réflexion, que sa belliqueuse population n'eût plus de quoi se nourrir chez elle, & qu'elle fût conséquemment réduite à ne pouvoir vivre que d'invasions & de dévastations ? L'absurdité de la conséquence prouve l'absurdité du principe ; & l'on en peut dire autant de la plupart des suppositions d'après lesquelles on présente la France dans une situation désespérée où elle n'est pas, pour en induire la nécessité où cette situation même ne la mettroit pas, de supplier pour une paix qui n'y remédieroit aucunement.

La grande erreur, la source de tous les mécomptes, non-seulement de la part de tous les pamphlétiseurs politiques, mais aussi de plus d'un cabinet de l'Europe, provient de ne pas considérer assez ce que sont des moyens révolutionnaires. Si l'on étoit aussi convaincu qu'on devroit l'être, qu'ils surpassent de beaucoup, en

force & en étendue, les moyens légitimes & réguliers, on ne se repaîtroit pas de chimères ; on ne s'épuiserait pas en efforts indécisifs ; on ne croirait pas suffisant *d'attendre, les armes à la main*, une offre de paix que ni *l'attente* ni *les armes* ne fauroient procurer telle qu'on la désire & qu'on doit la désirer.

Quand la
paix seroit
possible en ce
moment, ce ne
seroit qu'une
paix fautive &
perfide.

Mais il seroit pire encore de se jeter dans l'extrémité opposée, c'est-à-dire, de vouloir une négociation, qui, lors même qu'elle pourroit avoir quelque effet, ne conduiroit qu'à une fautive sécurité, à une paix éphémère, à une paix qui, vû la nature du gouvernement avec qui il faudroit traiter, vû l'intérêt de ses chefs, vû l'incompatibilité de la démocratie Française avec le repos de l'Europe, ne pourroit être que dérisoire, peut-être même funeste à l'Angleterre, qu'elle exposerait à être prise au dépourvu lorsqu'une prompte rupture suivroit l'instant où elle auroit désarmé. Une telle paix ne seroit qu'un piège de la part de qui l'offrirait, & une duperie pour qui l'accepterait.

Croire que l'épuisement de la France seroit une garantie suffisante de la solidité du traité qu'on feroit avec son gouvernement actuel, & que ce gouvernement demeureroit paisible par impossibilité

de redevenir hostile, ce seroit une suite de l'erreur où l'on a été depuis le commencement de la guerre sur la nature & l'étendue des moyens que le délire fanatique & les violences révolutionnaires peuvent produire. Qu'on daigne enfin y prendre garde : non-seulement cet empire fertile & très-peuplé trouve en lui-même des ressources incalculables ; mais ce qui mérite encore plus d'attention, c'est que le désordre même qui le dévaste, lui rend en intensité d'action ce qu'il lui ôte en quantité de forces ; & que les effets surnaturels de son état convulsif, prévalent sur les effets naturels de son état désastreux.

Je demande (puisque l'on m'a mis dans le cas de parler aujourd'hui en mon nom), je demande à tous ceux qui ont pris la peine de lire mes ouvrages, si jamais j'ai méconnu l'abîme de maux où la France est plongée. Plus d'une fois j'en ai tracé l'effroyable tableau, & je n'y ai pas employé de foibles couleurs. On m'interpréteroit bien mal, si l'on m'imputoit de vouloir aujourd'hui révoquer en doute l'excès toujours croissant de ses calamités : mais lorsque je vois conclure que par elles, les chefs démagogues de la France sont réduits à supplier incessamment pour la paix, qu'ils sont dans une impossibilité absolue de continuer la guerre, quoique leur

intérêt capital l'exige, ou que s'ils la discontinuoient, ils ne la recommenceroient pas aussitôt que ce même intérêt leur en feroit la loi, je ne puis m'empêcher de dire, & de dire de toutes mes forces, au risque de déplaire à M. D'Ivernois, que c'est une conséquence outrée, une conséquence trompeuse, une conséquence qui peut devenir très-pernicieuse ; je répète, & je répéterai sans cesse, que ce qui seroit pour un Etat régulièrement gouverné, le terme nécessaire de ses efforts belliqueux, ne l'est pas pour un Etat frénétique & en révolution : je prie d'observer que, quand tout le pouvoir est entre les mains des brigands, tout ce qui existe de moyens & de facultés y est aussi ; en sorte qu'il faudroit qu'il n'y eût plus dans toute l'étendue de la France, ni biens, ni productions, ni bras, ni armes, ni ressources quelconques, pour que ceux qui peuvent tout prendre & tout mettre en œuvre, en fussent dépourvus. Enfin, il me semble que se reposer sur les progrès que la misère fait en France, & attendre la tranquillité publique du délabrement de ce malheureux royaume, c'est comme si autrefois on s'étoit cru à l'abri des Huns, des Goths, des Vandales, parce que leurs hordes dévastatrices de l'univers, n'avoient pas plus d'argent & d'approvisionnement que d'ordre & de discipline.

Je crois avoir prouvé que la volonté de faire la paix au moment actuel, ne pouvoit exister d'aucun côté : je viens de montrer que quand on pourroit la faire, ce ne seroit qu'une paix fausse, perfide, & conséquemment dangereuse : je puis donc conclure qu'on est forcé de continuer la guerre. Il ne s'agit pas de considérer quels en peuvent être les succès & les avantages : dans ce qui est nécessaire, il n'y a point à discuter, & la guerre est nécessaire quand la paix est impossible.

Mais autant il est indispensable de la continuer, autant il l'est de prendre, en la continuant, les vrais moyens de faire cesser au plus tôt cette impossibilité, d'arriver par un chemin sûr à une pacification capable de rendre aux nations la tranquillité physique & morale. Si je n'ap-
percevois pas qu'on peut y parvenir & même en peu de temps, tout ce que je viens d'exposer ne seroit qu'une peinture inutilement affligeante ; & l'on auroit à me reprocher de détruire des espérances sans rien mettre à leur place. Mais je ne me suis efforcé de dissiper des illusions qui pourroient égarer les résolutions, que pour ramener, s'il m'est possible, tous les regards sur le seul parti qui me paroisse susceptible d'être réellement salutaire. Ce dernier objet de mes réflexions est si intéressant pour toutes les Puissances

fances, & même pour toute l'humanité, que j'invoque pour lui, avec beaucoup plus de confiance que pour le surplus, une attention bienveillante, ou du moins impartiale. J'abandonnerai sans peine & sans vouloir y insister, ce que j'ai cru devoir opposer à des présomptions hasardées & trop affirmatives. Si l'on s'y obstine, si, blessé peut-être par la contradiction, on se tourmente pour la repousser, je ne répondrai pas, je n'ennuierai pas davantage le public d'une discussion qui n'est pas essentielle ; il jugera comme il voudra entre mes doutes & les assertions dont je desirerai seulement qu'on se défie. Mais sur ce qu'il me reste à traiter, j'ai infiniment à cœur d'être aussi persuasif que je suis persuadé ; & sûr de la bonté de mes intentions, sachant même, au-delà de ce que je puis dire, le bon effet que leur réussite pourroit produire, je ne fais pas difficulté de solliciter le suffrage non-seulement de tous mes malheureux confrères, mais même aussi de tous ceux qui aiment mieux l'ordre que la destruction, qui sont plus attachés à l'intérêt de la société entière qu'à d'autres intérêts quelconques, qui préfèrent les vues conciliantes aux animosités implacables, & qui ne croient pas que pour se préserver de la folie, il soit nécessaire d'assommer tous les fous.

CHAPITRE TROISIÈME.

Que faut-il faire pour arriver à une Pacification solide ?

LA guerre doit toujours tendre à la paix. Il seroit inique, il seroit inhumain qu'elle eût un autre but.

Donc tout ce qui est nécessaire pour parvenir à la paix, doit entrer dans le plan de la guerre & concourir avec la guerre ; donc des succès militaires qui n'y achemineroient pas, seroient des succès infructueux.

Si cette proposition est vraie en général, elle l'est sur-tout à l'égard de l'Angleterre, qui étant le plus commerçant de tous les empires, est aussi le plus intéressé à la pacification universelle.

Or, ni l'Angleterre ni l'Europe n'acquiesceront la paix, c'est-à-dire une paix durable, par la seule

Faire en- force des armes. Il est très-essentiel d'y joindre
 forte qu'il y ait en France tout ce qui peut servir à ramener en France un
 un autre gou- gouvernement raisonnable, permanent, & com-
 vernement, patible avec le repos des autres nations ; car
 est le seul aussi long-temps qu'elle n'aura pas un tel & gou-
 moyen de vernement, aussi long-temps qu'agitée par l'en-
 parvenir à une pacifica- trechoc des partis tour à tour dominateurs, elle
 tion solide. fera réduite à des essais de constitutions qui paroîs-
 sent & disparoissent comme des ombres fugitives,
 ce seroit vainement qu'on traiteroit avec elle.
 Peut-on asseoir une transaction solide sur un
 terrain flottant ? & n'est-il pas évident que tout
 ce qui seroit conclu avec un gouvernement chi-
 mérique & impraticable, n'auroit comme lui
 qu'une existence passagère & momentanée ?

On oppose à cette vérité palpable, des exem-
 ples qui prouvent, dit-on, que les change-
 mens de constitution en France n'entraînent pas
 la violation de ses traités. On cite la neutra-
 lité de l'Amérique, du Dannemark, de la Suède
 & de la Suisse, qui subsiste intacte depuis le
 commencement de la révolution, nonobstant la
 vicissitude des factions, & qui a été également
 respectée par les Brissotins & par Robespierre,
 sous le règne des Jacobins & sous celui des
 modérés. On cite encore la paix de la Prusse &
 celle de l'Espagne comme preuves qu'il n'est pas

impossible de traiter avec la nation Française, quelque désorganisée qu'elle soit.

Mais parce que la France, en même temps qu'elle a déclaré la guerre à ses voisins, a excepté la Suisse de qui elle n'avoit rien à craindre, qui s'est prosternée à ses pieds pendant qu'elle l'accabloit d'outrages, & qui lui fournit les bestiaux dont elle a besoin ; parce qu'au milieu même de son anarchie, la France n'a pas troublé la neutralité des pays fort éloignés d'elle, avec qui elle n'a rien à démêler, & qui lui sont utiles pour ses approvisionnemens ; parce qu'enfin, en consentant à la paix avec la Prusse & avec l'Espagne, elle s'est foulagée d'une partie du poids de la guerre, sans cesser d'avoir de quoi occuper ses nombreuses armées ; & que ces deux couronnes ayant hasardé de transiger avec le plus versatile des gouvernemens, n'ont pas encore eu à se repentir de leurs traités à peine ratifiés ; s'ensuit-il donc que des Puissances limitrophes ou très-voisines de la France, qui ont avec elle des rapports multipliés, de fréquentes occasions de rupture, d'anciennes rivalités, puissent en attendre une paix solide, avant qu'un gouvernement susceptible de stabilité, y ait pris consistance ? Peut-on conclure d'un cas à l'autre, quand ils sont aussi dissemblables ? Peut-on ar-

Réponse à
l'objection
des exemples.

gumenter d'un pays qui n'auroit ni points de contact, ni discussion d'intérêts avec la République, à un pays qui lui présente, & des sujets d'inquiétude, & des objets de cupidité ? Enfin, de ce qu'une nation qui avoit dix ennemis, s'est accommodée avec deux ou trois, est-ce une conséquence bien juste d'inférer qu'elle puisse cesser entièrement de faire la guerre, quand la guerre est un besoin de sa manière d'être ; qu'elle veuille ou qu'elle puisse demeurer en paix avec les monarchies qui l'environnent, pendant qu'elle est encore dans le délire d'un système anti-monarchique, & d'une constitution aussi essentiellement ennemie des trônes, qu'inconciliable avec la tranquillité ?

On objecteroit en vain que la France n'est plus aujourd'hui ce qu'elle étoit il y a 18 mois, & qu'il s'y est fait un grand changement tant à l'égard des dispositions nationales, qu'à l'égard des principes constitutionnels.

Réponse à
l'objection du
changement
dans les dis-
positions na-
tionales &
dans les prin-
cipes constitu-
tionnels.

Il y a du vrai dans tout cela ; mais ce vrai réduit à sa juste valeur ne conduit pas aux conséquences qu'on en tire. La nation Française paroît changée : elle l'est en effet autant qu'on lui permet de l'être ; mais elle ne l'est pas autant qu'il le faudroit pour le système politique. Elle

semble s'être affranchie du joug sanguinaire des terroristes, parce que leur parti a été abattu par un autre : mais au même moment ayant à délibérer dans 6000 assemblées, sur le choix d'un gouvernement, elle a voté dans toutes, & presque unanimement, pour un simulacre de république, pour une oligarchie mixte qu'elle n'entend pas, & qu'elle n'a pas pris le temps d'examiner, ni même d'apercevoir. Ses nouveaux démagogues ont affiché des sentimens plus modérés que ceux de leurs prédécesseurs, parce que, pour détruire leur pouvoir, il falloit bien qu'ils prissent le contrepied de leur conduite. Ils ont revêtu un autre costume moral, sans être moins immoraux dans leur caractère ; & comme l'intérêt seul a été le principe de leur apparente résipiscence, il doit aussi en être le terme. Ne l'ont-ils pas déjà fait voir ?

Mais d'ailleurs que les effets de leur doctrine, étant moins atroces, soient moins repoussans, est-ce donc un avantage pour l'ordre social ? Quand une secte perverse dans ses principes, se montre plus modérée dans sa conduite, elle n'en devient que plus dangereuse. L'indignation cesse, & la séduction s'accroît. Une contagion qui n'a rien

de dégoûtant, est bien plus à craindre que celle qui fait reculer d'horreur.

C'est quelque chose sans doute pour la tranquillité publique, qu'on ait aboli du moins quant au nom, l'exécrable institution de la propagande, & qu'il n'existe plus au centre de l'Europe, une association tolérée, faisant profession ouverte de prêcher par-tout le régicide & la révolte : mais il s'en faut bien que ce soit assez pour la sécurité des nations. Eh ! qu'importe qu'un décret de la Convention ait déclaré que le peuple François n'exciteroit plus les autres peuples à changer leur gouvernement, si son exemple continue à les y inviter ; si cet exemple les y pousse avec d'autant plus de force, qu'il est lui-même plus affermi, & si l'attrait de l'indépendance est plus que doublé par l'attrait du succès ? Qu'on ne s'y trompe pas : la propagation des systèmes démocrates est une conséquence de leur nature, plutôt qu'une résolution de leurs sectaires ; & les Souverains ne doivent pas oublier que L'ESPRIT RÉPUBLICAIN, & ENCORE PLUS L'ESPRIT DÉMOCRATIQUE, RENFERME ESSENTIELLEMENT LA HAINE DES ROIS.

Cependant nous ne voulons pas nier qu'au total, les dispositions ne soient un peu amélio-

rées : mais devenus défiants sur le mieux, à force de l'avoir vu dégénérer en pis, nous ne pouvons nous défendre de percer l'écorce de cette amélioration, pour examiner où elle réside, & en quoi elle consiste.

Est-ce dans les chefs révolutionnaires qu'il faut la chercher ? Perfides caméléons, ils prennent tour à tour les couleurs qu'exige leur situation du moment. Après s'être gorgés de sang avec Robespierre, ils ont, avec Tallien, poursuivi à outrance les complices de leurs propres crimes. La modération étoit à l'ordre du jour, la veille de celui où, pour se maintenir en fonction, ils ont ordonné de nouveaux massacres. En produisant leur constitution, troisième du nom, ils ont paru ne vouloir que le retour de l'ordre ; & ils n'ont fait que jeter au milieu de la nation de nouvelles pommes de discorde, de nouvelles semences de trouble ; ils devoient la mettre dans le cas de faire un choix, & ils ne lui ont présenté aucune alternative ; dans leurs motions ils semblent désirer la pacification générale, quand dans l'ame ils savent que la guerre est nécessaire à leur existence. Il n'y a pas jusqu'à la vertu même dont ils n'empruntent les dehors.

Y a-t-il plus sujet de se fier aux dispositions qui se montrent dans la nation prise en général ? — Oui & non. Oui, si l'on fait en profiter : non, si on la laisse à elle-même. Que peut-on attendre du propre mouvement de ce peuple passif qu'on a tant fasciné, tant balotté, & tant accoutumé, depuis 6 ans, à se laisser entraîner en tout sens, qu'il ne fait plus ce qu'il veut ni ce qu'il doit vouloir ; vaisseau battu par la tempête, & qui n'a plus ni mâts ni gouvernail ; globe mobile & léger qui cède à toutes les impressions sans pouvoir se diriger lui-même ? Devenu séditionnaire par crédulité, barbare par fanatisme, & criminel par terreur, combien de fois n'a-t-il pas été l'instrument des fureurs qu'il détestoit ? Ne l'a-t-on pas vu se plonger dans le carnage avec emportement, puis en sortir avec horreur ? Ne l'a-t-on pas vu froid spectateur de l'assassinat d'un Roi qu'en d'autres temps il avoit couvert de bénédictions & de marques éclatantes de l'affection due à sa bonté ? Ne l'a-t-on pas vu avide de massacres sous des tyrans féroces, reparoître humain sous des tyrans hypocrites ? Et aujourd'hui qu'il gémit, parce qu'il souffre ; qu'il se plaint, parce qu'on l'écrase ; qu'il aspire à un changement, parce qu'il est malheureux ; a-t-il un objet déterminé ? Indécis dans ses desirs, foible

dans son repentir, vacillant dans ses résolutions, il pousse de grands cris pour la liberté, & étouffe ses soupirs pour la monarchie.

N'attribuons donc pas une valeur exagérée à ce qu'il y a d'amélioration dans les dispositions de la France. Pour n'en pas tirer des inductions fallacieuses, n'y voyons qu'une tendance susceptible d'être rendue efficiente, plutôt qu'une cause efficace par elle-même, & concluons-en, non que la France soit dès à présent, dans un état où il y ait possibilité de traiter avec elle, mais qu'il y a espérance de l'y amener. C'est ce qui doit être le but de tous les efforts, & ce n'est pas en employant seulement la force des armes, qu'on peut y parvenir. Une guerre bien conduite, une campagne plus heureuse que les précédentes, rendroient les François plus traitables sur les conditions de la paix; mais ne déracineroient pas le système démocratique; & JUSQU'A CE QU'IL SOIT RENVERSÉ, IL N'Y AURA PAS DE GOUVERNEMENT STABLE EN FRANCE, IL N'Y AURA PAS DE PAIX EN EUROPE.

Peut-être vont-ils trop loin, ceux qui soutiennent qu'il est impossible qu'une vaste domination soit république. L'exemple de la République Romaine semble s'élever avec force contre cette

proposition : mais ni cet exemple, ni celui d'aucune des républiques qui aient jamais existé, ne peut s'appliquer à l'espèce hétéroclite de gouvernement populaire que les François ont voulu se donner.

COMPARAI-
SON DE LA
REPUBLI-
QUE FRAN-
ÇOISE AVEC
LES AUTRES
REPUBLI-
QUES.

Le Gouvernement mixte & plus aristocratique que démocratique, qui dans Rome pouvoit s'appeler république, étoit, hors de Rome & à l'égard de toutes les parties dépendantes de son empire, un gouvernement vraiment despotique. Cette capitale du monde en étoit le tyran : tout ce qui n'étoit pas citoyen Romain, étoit traité en esclave ; & les Bachas Ottomans ne sont pas plus absolus ni plus vexateurs dans leurs gouvernemens, que les Proconsuls ne l'étoient dans les provinces livrées à leur administration. Les inconvéniens inséparables des délibérations de la multitude ne se faisoient sentir que dans l'enceinte de Rome ; & lorsqu'ils y devenoient excessifs, la dictature en suspendoit le cours. Le Dictateur étoit Monarque. Mais au dehors, jamais rien n'arrêtoit la promptitude de l'exécution ; rien n'affoiblissoit les ressorts de l'autorité ; rien n'empêchoit que leur action ne se communiquât rapidement jusqu'aux extrémités de l'Empire. Voilà pourquoi le gouvernement de Rome a pu, malgré ses imperfections, se couvrir de gloire,

parvenir au plus haut degré de puissance, & soutenir pendant quelque temps le poids de sa grandeur colossale, qui l'a enfin écrasé.

Par ces seuls traits, & sans qu'il soit besoin d'entrer dans un plus grand détail, on peut juger s'il y a le moindre rapport entre ce qu'étoit la République Romaine, & ce que veut être la République Françoisse ; & si de ce que la première s'est maintenue dans son état de splendeur pendant environ un siècle(*), il y a lieu d'inférer que la seconde puisse subsister une seule année dans l'état de désordre inhérent à sa constitution, ou pour mieux dire, suite nécessaire de son inconstitution. Cette énergie du pouvoir souverain concentré dans Rome, & agissant de-là sans obstacle comme sans concurrence, sur toutes les dépendances de sa domination, la comparera-t-on avec les découpages éparpillées d'une souveraineté répartie entre des milliers d'assemblées de provinces, fondées à disputer d'égalité de droit avec la capitale ? Ce qu'avoit d'utile au bon ordre le

(*) On prend dès l'enfance une si haute idée de cette fameuse République, qu'on s'étonnera peut-être que nous bornions à un siècle la durée de sa grande puissance ; & cependant il n'y a que 116 ans entre la ruine de Carthage, première époque de la grandeur Romaine, & la bataille d'Actium, qui fut le tombeau de la République.

respect des plébéiens pour les familles patriciennes, le trouvera-t-on dans l'absurde nivellement des rangs? L'autorité irréfragable du sénat réuni aux comices, peut-elle être représentée par ce mélange confus, & inévitablement discord, des 500 qui proposent des loix sans pouvoir les faire, des 250 qui les acceptent ou refusent sans pouvoir en proposer, des cinq qui dirigent tout avec une autorité subordonnée, & des six qui administrent & exécutent dans la dépendance de tous les autres? Enfin, sous quelque point de vue qu'on veuille essayer ce rapprochement, l'inexécutable oligarchie démocratique qu'on prétend donner tout d'un coup pour gouvernement à un grand peuple accoutumé depuis 14 siècles à être gouverné par des Rois, & qui, par son caractère, est de toutes les nations la moins capable de se gouverner elle-même, peut-elle soutenir aucun parallèle avec une république qui s'étant formée dans un berceau fort étroit, s'est accrue par degrés, s'est affermie avec le temps, & a cimenté sa solidité par tous les liens de l'habitude, des préjugés, des mœurs, & de l'esprit public de ses habitans?

De toutes les autres républiques qui méritent d'être citées, il n'en est aucune à laquelle la constitution de la république Française puisse s'affimiler.

miler. Exclusive de toute distinction de naissance, de toute hérédité de pouvoir, de toute perpétuité de fonctions, elle ne ressemble ni au gouvernement de Lacédémone, qui avoit une dynastie régnante & un sénat composé de nobles ; (*) ni au gouvernement de Carthage, monarchique dans ses Suffetes, aristocratique dans son sénat, & démocratique dans ses assemblées populaires ; (†) ni même au gouvernement d'Athènes, où la démocratie étoit tempérée par un aréopage permanent, qui, suivant Cicéron, lui étoit aussi nécessaire que la providence divine l'est au monde.(‡)

(*) Quelque respect que Lycurgue eût inspiré pour ses loix, elles furent altérées par l'établissement des Ephores, espèces de Tribuns que le peuple Spartiate opposa à l'autorité des grands, & qui causèrent la ruine de la République.

(†) Ce gouvernement mixte de Carthage, étoit surveillé par cinq censeurs publics ; il a duré 500 ans avec assez de tranquillité, & on lui trouve quelques rapports à la forme du Gouvernement Britannique.

(‡) Il y avoit à Athènes un conseil de 500, & des Archontes auxquels les membres du Directoire François peuvent se comparer. On peut aussi trouver plus d'un trait de ressemblance entre les Athéniens & les Parisiens, qui étant leurs émules en urbanité, les ont surpassés en légèreté & turbulence : du reste, les loix de Solon ne furent pas long-temps respectées. Ce sage eut la douleur de voir au bout de dix ans, son édifice culbuté & la République opprimée.

La comparaison avec les gouvernemens modernes ne feroit pas plus juste. Celui des Etats-Unis d'Amérique, de qui les législateurs François ont beaucoup emprunté, diffère essentiellement du leur, ne fût-ce que parce qu'il est fédératif.

Il en est de même du gouvernement Helvétique, qui n'est qu'une association de petites républiques, les unes aristocratiques, les autres démocratiques, dont aucune ne peut donner l'idée de ce qui convient à un grand empire.

En général cette impossibilité de raisonner du petit au grand en pareille matière, écarte presque tous les exemples dont la démocratie Française voudroit s'appuyer. On a remarqué fort judicieusement, que les républiques les plus célèbres avoient trouvé dans leur agrandissement, le principe de leur ruine, & que *toutes finirent quand elles furent au point où celle de France commence.*

Il est évident qu'elle n'a pas la moindre ressemblance avec le gouvernement de Venise, qui, malgré ses défauts, est le plus ancien de tous ceux qui existent & qui aient existé. C'est une aristocratie tyrannique en apparence, mais très-douce en effet, & limitée par des loix invariables : le

respect religieux qu'on y a pour elles, est le caractère distinctif & le soutien inébranlable de sa constitution.

Vainement on chercheroit quelque analogie entre l'ébauche informe de la république Françoisse, & le gouvernement de la Grande-Bretagne, que quelques auteurs ont appelé *République Monarchique*. Quelle disparité sous tous les points de vue ! Ces merveilleux politiques qui se sont flattés de surpasser en sagesse la constitution qui fait le bonheur de l'Angleterre, auroient pu, avec raison, ne pas croire qu'elle pût s'adapter à leur pays ; mais ils ont montré qu'ils n'étoient pas en état d'en apprécier le mérite ; ils n'ont su ni en saisir l'esprit, ni l'imiter dans l'admirable équilibre des pouvoirs constitutifs, ni apprendre d'elle l'utilité des intermédiaires respectables qui unissent le Roi à son peuple & le peuple à son Roi.

Ainsi la nouvelle Constitution Françoisse ne ressemble à rien de ce qui est, ni de ce qui a été, & aucun exemple n'autorise à présumer qu'elle puisse subsister : mais c'est dire trop peu, puisqu'il est aisé d'appercevoir qu'elle porte sa destruction dans son sein, & que sa structure même certifie sa prochaine dissolution.

Vices des-
tructeurs de
la Constitu-
tion de 1795.

Comment une machine aussi compliquée dans son ensemble, aussi incohérente dans toutes ses parties, aussi entravée dans ses mouvemens, aussi surchargée de rouages sujets à un froissement continuél, ne se briserait-elle pas d'elle-même en peu de temps? Comment un édifice de matières combustibles, élevé sur un volcan, & confié à des hommes sulphureux environnés d'étincelles & prêts à s'armer des torches de la discorde, ne s'embraseroit-il pas, ne seroit-il pas bientôt réduit en cendres? Ces images ne paroîtront pas exagérées aux yeux de quiconque prendra la peine d'analyser la Constitution de 1795, & d'examiner les vices qui tiennent à son essence.

N'est-ce pas d'abord une absurdité fondamentale que d'attribuer à *chaque citoyen un droit égal à la formation de la loi*? (*) Comme si celui qui ne possède rien dans un pays, devoit avoir autant d'influence dans la législation qui le régit, que celui qui y possède beaucoup; & comme s'il n'étoit pas juste au contraire, que la participation aux statuts territoriaux fût en raison de l'intérêt qu'on a dans le territoire. (†)

(*) Voy. l'art. 20 de la Constitution.

(†) Il est vrai que la constitution exige une certaine propriété pour être électeur; mais par une inconséquence bizarre, elle n'en exige aucune pour être législateur. C'est à raison de

N'est-ce pas une autre absurdité aussi choquante, de faire résider, non-seulement la souveraineté, mais l'exercice même de la souveraineté sur quatre millions d'individus(*), qui, répartis entre 6 à 7 mille assemblées primaires, doivent statuer tant sur l'acceptation que sur la révision des loix constitutionnelles, & nommer les juges de paix, les officiers municipaux & les 20,000 électeurs(†) destinés à choisir les membres du corps législatif, ceux du tribunal de cassation, ceux des tribunaux tant civils que criminels, les hauts jurés & les administrateurs des départemens ; (‡) en sorte que ces quatre millions de citoyens ayant, par eux-mêmes ou par leurs mandataires, la nomination & le renouvellement de tous les fonctionnaires publics & des manuten-

la population seulement, que chaque département concourt à la nomination des membres du Corps législatif. Voyez l'Art. 49.

(*) Les 27 à 28 millions d'habitans de la France se réduisent à 4 millions d'individus ayant, suivant la loi, le titre de citoyens. Il y a eu dernièrement 6,337 assemblées primaires; leur formation a dû être réglée sur le pied de 450 citoyens au moins, & 900 au plus. Or 632, qui est à-peu-près le moyen terme, multiplié par 6,337, donne précisément quatre millions; mais dans le fait, vû les absences forcées ou volontaires, il n'y a eu que 914,853 votans.

(†) Il est dit que sur 200 citoyens, il y aura un électeur; ce qui fait 20,000 pour quatre millions.

(‡) Voyez les articles 27 & 41.

teurs de tous les pouvoirs, on peut dire à bon droit, qu'ils gouvernent l'Etat, & que ce sont 4 millions de souverains en exercice. N'est-ce pas le comble de la déraison ?

Incompati-
bilité des es
lémens.

De-là, si l'on passe à considérer comment les pouvoirs sont délégués, comment ils sont combinés entr'eux, comment ils sont partagés entre leurs différens dépositaires, on ne trouve que contradiction, qu'incompatibilité, que disproportion, que principes de brigues & de désunion, que germes d'une guerre continuelle entre tous les agens.

Le Corps législatif est composé de 750 membres, dont 250 anciens, & 500 plus jeunes. C'est à ceux-ci qu'est donné le droit EXCLUSIF de proposer, délibérer, & résoudre ; (*) tandis que les anciens ne peuvent qu'accepter ou rejeter EN MASSE la loi rédigée par les plus jeunes.(†) Ainsi, sur le même acte, la délibération résolutive est d'un côté, la décision définitive de l'autre. N'est-ce pas comme si, dans le même individu, il y avoit deux ames, l'une pour penser, & l'autre pour vouloir ? Ou comme si, dans le même tri-

(*) Articles 76 & 77.

(†) Articles 86 & 95.

bunal, une partie des juges délibéroit sans statuer, & l'autre statuoit sans délibérer ? On conçoit aisément que deux assemblées ou deux chambres indépendantes l'une de l'autre, soient établies pour se contrebalancer, en même temps que pour s'éclairer réciproquement, & pour que les objets soumis à leur examen acquièrent par une double filière, une plus grande perfection : mais conçoit-on que deux sections d'un même tout, en soient tout-à-la-fois parties intégrantes & parties désunies ; qu'elles soient homogènes dans leur objet, & hétérogènes dans leurs procédés ; qu'étant égales en droit, identiques en titres, & communes en destination, elles soient cependant inégales en pouvoir, désassociées en prérogatives, & antagonistes en fonctions ? Conçoit-on que quand la totalité des membres d'un même corps doit voter sur le même objet, les suffrages ne seront pas comptés sur la totalité ; & que le vœu de la majorité étant fixé, devienne dépendant de celui de la minorité, en telle sorte que moitié moins de voix puisse annuler ce qui a été résolu par moitié plus ? Conçoit-on enfin qu'entre collègues, le nombre de 500 s'accoutume à céder la prépondérance au nombre de 250 ; & qu'un partage si inégal entre égaux, puisse subsister sans discorde, sans conflit, sans rupture ? Les coopérateurs ne tarderont pas

à se brouiller ; la coopération ne peut donc pas subsister. (*)

Il est dit que le Corps législatif ne peut exercer par lui-même, ni par des délégués, le pouvoir exécutif ; (†) & cependant il est dit ensuite que le pouvoir exécutif est délégué à un Directoire composé de cinq membres nommés par le Corps législatif, (§) & qu'ils sont comptables à lui, responsables envers lui, poursuivables devant lui, destituables & substituables par lui. (§) Comment concilier une telle dépendance avec cette séparation de pouvoirs, qui est le palladium des modernes législateurs ? N'est-ce pas exercer un pouvoir par délégués, que d'en nommer les délégataires, & d'être arbitres de leur conduite ?

Mais quelle peut être l'énergie d'un pouvoir exécutif aussi subordonné & en même temps aussi morcelé ; d'un pouvoir confié à cinq collègues, compétiteurs de la primauté, dont un sera Roi
tous

(*) Le Conseil des Anciens est déjà tombé en discrédit. On se moque de ce qu'il emploie la plus grande partie de ses séances à attendre les messages du Conseil des 500, qui souvent ne viennent pas.

(†) Article 46.

(‡) Article 132.

(§) Articles 159, 160, 161, 162.

tous les trois mois, & qui tous, dans l'espace de cinq ans, devront rentrer dans le néant, avec le danger d'être dénoncés par le premier citoyen mécontent, & jugés par ceux qui leur étoient inférieurs ? Quelle proportion y a-t-il entre la foiblesse d'un tel levier & l'étendue de l'action qu'il doit communiquer ?

D'un autre côté, ces roitelets, commis du corps législatif, mais revêtus d'une autorité entière sur l'armée, n'employeront-ils pas cette autorité à se mettre à l'abri d'une supériorité trop menaçante pour ne leur pas faire désirer de s'en affranchir ? Lorsqu'ils se verront dans l'alternative d'être victimes ou oppresseurs, hésiteront-ils ? *Trop élevés pour ne pas inspirer l'envie, trop peu pour inspirer le respect, (*)* ils trouveront dans l'insuffisance de l'autorité que la constitution leur donne, un prétexte plausible pour usurper celle qu'elle leur refuse ; & n'ayant ni *veto* suspensif pour différer l'exécution d'une loi qui leur paroîtroit pernicieuse, ni droit initiatif pour introduire celle dont leurs fonctions leur feroient appercevoir l'utilité, ni moyen de se préserver des dangers d'une responsabilité solidaire qui s'étend jusqu'aux administrateurs nom-

(*) Phrase de M. de Marnezia.

més par eux, quel bien pourroient-ils faire, & de quels périls ne seroient-ils pas environnés, s'ils avoient l'invraisemblable bon-homme de se tenir renfermés dans les étroites limites où la constitution les a placés ?

Que dire ensuite des six ministres subordonnés au cinq Directeurs, & tout à la fois soumis, ainsi qu'eux, au Corps législatif ? On a observé plaisamment, mais avec beaucoup de bon sens, que c'étoit un char à six chevaux de front, dont les rênes étoient tenues par cinq cochers, sous le fouet de 750 surveillans. Les cochers s'arrachent les rênes, les 750 surveillans les châtient, & jettent tantôt l'un, tantôt l'autre, à bas du siège ; les chevaux s'emportent, le char verse & se brise. Voilà le directoire, les ministres, les législateurs, & tout le gouvernement culbutés.*

Mais supposons que la culbute ne soit pas aussi prochaine qu'elle paroît l'être ; admettons pour un moment, que la République Françoisse puisse avoir quelque durée ; il seroit encore contre toute raison & toute politique de traiter avec elle, parce qu'elle est, par son genre, ennemie de la pacification, & par ses principes, ennemie de tout gouvernement. C'est ce qui nous reste à mettre

(*) Idée de M. de Marnezia.

hors de doute avant d'en venir à la conclusion, qui est notre but. Nous n'y marchons aussi méthodiquement qu'afin de prévenir & d'élaguer toute espèce d'objection, & nous ne nous mettons pas en peine de paroître quelquefois revenir sur nos pas pour mieux applanir la route, n'étant pas possible que, dans un écrit composé originiairement de morceaux détachés, concourans néanmoins au même point, il n'y ait pas quelques-uns des rayons convergens qui rentrent l'un dans l'autre.

Reprenons nos deux propositions.

1°. *La République Françoisise est, par sa constitution même, ennemie de la pacification générale.* C'est une démocratie dans un grand empire, & jamais une démocratie puissante ne fut pacifique : les annales du monde le prouvent, & la raison en est sensible. La Constitution actuelle de la France est un obstacle à la pacification générale. Le gouvernement de la multitude, toujours remuant & présomptueux, s'éloigne par sa pente naturelle, de l'esprit de conciliation ; il agit par fougue, dédaigne les égards, fronde les conséquences, se croit tout permis, se croit tout possible ; & incapable de repos en lui-même, il menace sans cesse celui de ses voisins. Si cette observation est vraie en général, elle l'est à plus forte raison lorsqu'une

démocratie est celle d'une nation qui tout entière est armée, qui ne présente plus que l'image d'un vaste camp, & dont toute la jeunesse élevée dans le sang, accoutumée aux rapines, & ne respirant que combats, n'est propre à aucun autre métier qu'à celui des armes.

Mais ce qui la rend sur-tout antipathique à la paix, c'est son état convulsif, effervescent & désordonné ; c'est d'être constituée sur des principes éversifs de la loi fondamentale qui unit tous les peuples ; c'est d'être hors de la grande association qui est composée de tous les empires ; c'est d'avoir rompu tous les liens de leurs intétêts communs, & renversé tous les préservatifs de la sureté publique, en ne respectant ni le droit de propriété, ni le droit des gens. Quiconque avec un peu de réflexion n'aperçoit pas pourquoi un tel gouvernement, placé au cœur de l'Europe, y est nécessairement un foyer de guerre, une calamité universelle, & le fléau de la tranquillité générale, n'est pas en mesure de comprendre ce qu'il y auroit à dire pour l'expliquer davantage.

Peut-être est-il plus facile de faire entendre que ce qui doit son existence au trouble, ne peut se conserver que par le trouble ; que ce qui ne se soutient que par agitation, est ennemi du

repos ; & qu'un corps qui ne peut se défendre de l'affaïssement que par les redoublemens d'une fièvre continue, ne peut faire usage des calmans qu'après avoir pris un remède curatif. Qu'on se rappelle ce que nous avons dit ci-dessus de la nécessité où les révolutionnaires s'étoient trouvés de recourir à la guerre, & de la déclarer à toutes les Puissances : les mêmes raisons subsistent ; elles leur font un besoin de la continuer ; elles les obligeroit de la recommencer s'ils la terminoient momentanément. La guerre sera nécessaire à la France, aussi long-temps que la France n'aura ni gouvernement stable, ni régime de finances analogue à l'intérêt public, ni chef intéressé au maintien de l'ordre légitime. Il est écrit au livre divin, que *la justice & la paix s'embrassent mutuellement*. Le contraire de la justice & le contraire de la paix s'embrassent pareillement. La Révolution & la guerre sont amies : ce sont deux alliés inséparables. Qui ne sait que toujours la guerre étrangère fert de ressource contre la guerre civile ?

En conclure, comme bien de gens, que faire la paix avec la France seroit le meilleur moyen de la dompter, en ce que ce seroit la livrer à sa propre rage, à ses dissensions intestines, c'est avouer qu'on ne peut pas le faire en ce moment,

puisque'il est évident que la même réflexion ne fauroit échapper à ceux qui la gouvernent, & qu'on ne peut pas croire qu'ils préfèrent à la guerre, une situation qui est jugée devoir leur être pire que la guerre.

Cette Constitution est ennemie de toutes les autres.

2°. *La Constitution actuelle de la France est ennemie de toutes les autres constitutions.* Nous ne répétons pas ce que nous avons déjà observé en général sur la haine des Républiques pour la royauté ; mais nous croyons devoir appeler particulièrement l'attention des Souverains sur un point qui n'a pas été assez remarqué ; c'est cette déclaration des DROITS DE L'HOMME, qui est encore aujourd'hui le préambule & la base primordiale de la Constitution de 1795, comme elle l'étoit de la Constitution sanctionnée en 1791.

D'où vient cette affectation continuée de s'adresser à toutes les nations, n'ayant que le gouvernement d'une seule à organiser ? Pourquoi cette échafaudage de principes généraux présentés comme étant les conditions essentielles de toute association civile, & les gages de la liberté publique ? Si les rédacteurs n'avoient eu en vue que la constitution de la France, devoient-ils, pour lui donner une code pratique, débiter par

une théorie vague ? Si leur intention ne s'étoit pas étendue beaucoup plus loin, auroient-ils mis en avant, pour servir d'introduction à une législation faite pour être entendue facilement par le peuple, une série d'axiomes métaphysiques, de vérités indéfinies, d'abstractions plus propres à embrouiller les idées qu'à régler les actions ? Le but est manifeste. Ils n'ont mis leur catéchisme à la tête de leurs loix, que parce qu'ils ont senti que leur révolution ne s'affermiroit au centre qu'autant qu'elle pulluleroit à la circonférence ; & que la nation Françoisse leur échapperoit bientôt, s'ils n'en pervertissoient pas d'autres. Malheur aux Puissances, malheur à l'humanité entière, si on ne le voit pas, ou si on le voit avec apathie, & si l'on se contente de trouver ridicule ce qui l'est en effet, mais ce qui en même temps est infiniment dangereux !

On semble se féliciter de ce que les gouvernans actuels de la France, quoique perturbateurs nés du repos public, ont témoigné se désister d'exporter leur doctrine incendiaire, d'entretenir au dehors des apôtres de sédition, d'envoyer de tout côté des difféminateurs de troubles : & voilà que, dans une publication solennelle, transmise aux quatre coins du monde, les assassins de leurs Rois, osant prendre à témoin l'Etre Suprême,

professent à la face de l'univers & enseignent à tous les peuples, les mêmes dogmes qui les ont conduits aux plus grands forfaits ! Ce ne sont pas les droits des François seulement qu'ils proclament ; ce sont les droits de l'homme en général, & par conséquent les droits de l'Anglois comme de l'Espagnol, de l'Autrichien comme du Russe, du Piémontois comme du Prussien. Ce n'étoit point assez d'avoir empesté une première fois l'univers de leur dogmatifation corruptrice ; ils la publient de nouveau, & les changemens qu'ils y ont faits, ne sont que de perfides travestissemens.

Fausse doctrine des droits de l'homme mal entendus.

Parmi ces *droits de l'homme*, qui, suivant eux, sont tels que chaque individu, s'il n'en jouit pas, doit s'en remettre en possession à peine de dégradation de son être, l'ÉGALITÉ figure encore au premier rang. Cette égalité qu'ils savent bien n'être qu'une chimère, ne cesse pas d'être le prestige favori qu'ils emploient pour séduire les peuples. Ils sont persuadés que son seul nom a sur la multitude qui n'a rien, la vertu d'un enchantement. Aussi leurs plus profonds penseurs ont-ils eu grand soin que ce précieux nom se retrouvât inscrit aux prolégomènes de la nouvelle constitution. Forcés par un cri général d'en entortiller le sens, pour le rendre moins choquant,

ils l'ont fait paroître sous une définition appartenante à la justice distributive, en déclarant que *l'égalité consiste en ce que la loi est la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse.*(*) Si le principe de l'égalité ne signifioit que cela, ce seroit une vérité de tous les pays, de tous les temps, à laquelle personne ne pourroit refuser son hommage. Mais s'il ne signifioit que cela, les grands instituteurs de la révolution en auroient-ils fait *le mot de ralliement, le signe distinctif des vrais patriotes ? L'auroient-ils appelé le drapeau de la révolution ? Auroient-ils recommandé à leurs sectateurs de s'y attacher comme au caractère le plus marqué & le plus certain pour se reconnoître, préférable même à la liberté.*(†)

Mais leur insidieuse définition de l'égalité n'est que le fauf-conduit qu'ils ont voulu lui donner dans la nouvelle Constitution ; & aussitôt après l'avoir introduite sous cette enveloppe emmiellée, ils lui ont fait lancer tout son venin dans l'article suivant, qui porte QUE L'ÉGALITÉ N'ADMET

(*) Art. 3 des Droits de l'Homme.

(†) Toutes ces citations en caractères italiques sont de l'Abbé Syeyes. Voyez la Notice de sa Vie, où il a dévoilé son arrogance & ses desseins.

AUCUNE DISTINCTION DE NAISSANCE, AUCUNE
HÉRÉDITÉ DE POUVOIR.*

Ainsi donc, cette Constitution de 1795, dont on vante la modération, enseigne à tous les peuples, que par-tout où il y a une noblesse, les droits de l'homme sont violés ; que par-tout où il y a des titres honorifiques transmissibles, c'est un outrage à la raison & aux droits de l'homme ; que par-tout où il y a un trône héréditaire, sur quelque base qu'il soit établi, & eût-il été révééré pendant une longue suite de siècles, c'est une usurpation intolérable, une atteinte directe aux droits de l'homme!... Or ces droits *sont imprescriptibles & inaliénables ; aucune autorité ne peut les affaiblir, aucun pacte n'a pu y déroger, & les reprendre par tous actes capables de soustraire le faible au joug du fort, est toujours un devoir pressant* (†) : donc dans tous les pays du monde, on doit proscrire les nobles, détrôner les rois héréditaires, abolir toute espèce de prérogatives.

La leçon est claire ; l'exemple est à côté ; le succès y encourage : il n'y manque plus que la confirmation de tous les Souverains ; & n'y sera-

(*) Article 4.

(†) Ainsi s'explique l'Abbé Syeyes.

t-elle pas donnée très-authentiquement, si tous reconnoissent le gouvernement qui endoctrine ainsi les peuples, si tous traitent avec lui ? Grand Dieu ! Est-il bien vrai qu'on trouve possible de faire un tel traité, une telle reconnoissance ?

Nous aurions plus d'un sujet de nous récrier de la sorte, si nous pouffions plus loin l'analyse de cette exposition solennelle des droits de l'homme, si nous achevions de discuter l'intention & les conséquences de ce tocsin perturbateur, qui, sous prétexte de ramener le genre humain à la dignité de son origine, sonne par-rout le soulèvement de la multitude, & l'excite à bouleverser l'ordre de la société. (*) Mais à quoi serviroit d'en dire plus ? Si le trait capital que

(*) Par exemple, ce n'est pas sans motif, que l'Article VI définit la loi en général, d'une manière qui n'est applicable, ni à cette loi immuable & éternelle, à ce *dictamen conscientiae* que Dieu lui-même a gravé dans tous les cœurs, & que Cicéron appelle la véritable loi, *vera lex, recta ratio, natura congruens*,....*Cujus imperator omnium Deus inventor, disceptor, lator est* ; ni aux loix communes à toutes les nations, & qui constituent le droit des gens. L'omission affectée de ces loix primordiales que tous les codes anciens & modernes ont eu soin de rappeler, est la suite d'un système qui compte pour rien la religion, les règles sociales, & les vérités éternelles.

nous venons d'en crayonner, ne frappe pas la vue, la taie est formée, & ce que nous ajouterions, ne défilleroit pas les yeux. Que de repentirs suivroient de près un si funeste aveuglement ! Depuis long-temps des hommes qui voient, ne cessent de crier, mais crient dans le désert, *que si les Puissances belligérantes séparent de leur intérêt, le rétablissement de l'ordre social, aucune ne se sauvera du naufrage de la France Que la révolution Françoisse une fois confirmée, & paisiblement triomphante, deviendra la révolution générale.....(*)* Si ce ne sont là que de vains sons qui frappent l'air inutilement ; s'ils ne peuvent jamais se faire entendre, il n'y a plus qu'à gémir.

Répondons cependant à ce qu'on peut objecter de plus spécieux.—Eh, quoi ! dira-t-on, peut-être, parce que la France est mal gouvernée, parce qu'elle est entichée d'erreurs pernicieuses, faut-il que la guerre soit interminable ? Peut-on faire la guerre aux opinions ? Ne peut-on pas traiter avec un gouvernement, sans adopter ses maximes, ses systèmes, ses prétentions ? Le salut de l'Angleterre exige-t-il que son ennemi ait une bonne constitution ? Est-ce à elle à lui en donner une ? En a-t-elle le moyen ?

(*) Phrase extraite des écrits de M. Mallet du Pan.

Chacune de ces interpellations mérite réponse.

De ce que la France est mal gouvernée, s'ensuit-il que la guerre doive être interminable ?—Point du tout : mais de ce que le Gouvernement actuel est de nature à ne pouvoir pas subsister, comme nous l'avons montré, il s'ensuit qu'on ne pourroit pas faire avec lui une paix durable : de ce que son gouvernement, tant qu'il sera ce qu'il est, fera enclin à la guerre & aura besoin de la guerre, comme nous l'avons expliqué, il s'ensuit que si on la terminoit avec lui, on seroit exposé à une reprise d'hostilités très-prompte, & qui seroit d'autant plus dangereuse pour l'Angleterre, que par le désarmement elle se trouveroit hors de mesure de la repousser dès l'abord : de ce que ce même gouvernement est fondé sur un système anti-social, comme nous l'avons prouvé, il s'ensuit que se mettre en accord avec lui, ce seroit abandonner l'intérêt social, & courir risque d'être tôt ou tard enseveli sous l'écroulement du grand édifice civil : enfin, de ces trois vérités réunies, il s'ensuit que pour terminer la guerre sans retour, pour la terminer sans un danger pire que celui de la continuer, pour la terminer sans ouvrir la porte à la contagion, il faut d'un côté la suivre encore avec vigueur ; d'un autre côté, s'attacher en même temps à faire en sorte qu'il

Réponse aux principales objections de ceux qui pensent qu'on peut traiter avec le Gouvernement actuel de la France.

s'établisse en France un autre gouvernement. Par tout autre plan la guerre seroit vraiment interminable : mais par ces deux routes, on parviendroit à la terminer solidement, honorablement, & même promptement. Voilà ce que nous voulons persuader.

Peut-on faire la guerre aux opinions ?—Non : mais *avec la peste est-il des accommodemens ?* Nous sommes fort éloignés de penser qu'on doive espérer de surmonter par la seule force des armes, les opinions pestilentiellles des révolutionnaires ; nous avons soutenu le contraire en toute occasion ; mais nous persistons à croire que pour se préserver de leur débordement, il faut en tarir la source. La guerre ne peut y servir par elle-même ; mais elle est nécessaire jusques-là, parce que la paix y seroit nuisible, parce qu'elle enracineroit ce qu'il faut extirper.

Ne peut-on pas traiter avec un gouvernement sans adopter ses maximes, ses systèmes, ses prétentions ?—C'est selon : si ce sont des maximes séparables de son existence, si ce sont des systèmes concentrés dans ses limites, si ce sont des prétentions étrangères au sujet de la guerre, sans doute on peut traiter sans les adopter : mais au cas actuel, il s'agit de maximes tellement adhérentes à l'essence même du gouvernement, que

reconnoître celui-ci en traitant avec lui, ce seroit reconnoître celles-là implicitement; il s'agit d'un systême proclamé par la constitution même d'un pays, avec un dessein si marqué de l'étendre partout, que ratifier l'existence politique de cette constitution, ce seroit abjurer la sienne propre; il s'agit de prétentions perturbatrices du repos public, qu'on doit regarder comme la véritable cause de la guerre; enforte que de la part des Puissances qui ont cru devoir s'élever contre elles de toutes leurs forces, se désister de s'y opposer, ce seroit paroître y souscrire.

Quoi de plus énergique à ce sujet, que ce qu'on a lu dans l'extrait des discours qui ont motivé l'avis prépondérant au Parlement de la Grande-Bretagne? Il y est dit, *que la tranquillité intérieure de tous les Etats, les principes fondamentaux de tout gouvernement, & l'existence même de toutes les nations de l'Europe, ont exigé de soutenir la guerre actuelle avec fermeté..... que l'Europe, si elle est sauvée, devra aux efforts vraiment incroyables de l'Angleterre, d'être délivrée des plus grands maux qui aient menacé l'universque les Anglois auront la gloire d'avoir été les défenseurs de tout ce que les hommes ont de sacré & d'estimable.* C'est exprimer à merveille & le principe de la guerre, & la fin qu'elle doit avoir :

mais si elle aboutissoit à contracter des liens de paix & d'union avec les ennemis de *la tranquillité intérieure de tous les Etats*, avec les auteurs *des plus grands maux qui aient menacé l'univers*, avec les envahisseurs *de tout ce que les hommes ont de sacré & d'estimable*, ne paroît-on pas avoir rétracté la sage & généreuse résolution de réprimer leurs attentats, être devenu insensible aux calamités de l'univers, & renoncer à la gloire de conserver au genre humain ce qu'il a de plus précieux ?

Jamais sans doute on ne le voudra en réalité : mais si on paroïssoit le vouloir, si le fait en présentoit l'apparence aux yeux du peuple, le mal ne feroit pas moindre, les suites seroient entièrement irréparables. Quelle digue auroit-on à opposer au torrent des opinions qu'on auroit, même en les abhorrant, paru confirmer ? Quel frein arrêteroit la multitude, si, violant les propriétés, s'ameutant contre la noblesse, s'appant toutes les prérogatives, portant la hache sur les trônes héréditaires, elle avoit à dire pour se justifier : “ Ce
 “ que nous faisons est écrit comme un droit,
 “ comme un devoir de l'homme dans la constitu-
 “ tion que vous venez de reconnoître ; c'est la
 “ doctrine proclamée par le gouvernement avec
 “ qui vous avez traité ; c'est ce que pratique la
 nation

“ nation à laquelle vous vous êtes allié ; c’est
 “ l’exemple que vous avez confirmé.”.....Alors,
 alors, peut-on en douter, les plus affreux dé-
 fordres sembleront légitimes, le crime sera sanc-
 tionné, il sera converti en droit, & le *jusque datum*
sceleri sera affiché sur les murs de toutes les cités,
 sur les arbres de toutes les campagnes.

*Le salut de l’Angleterre exige-t-il que son en-
 nemie ait une bonne constitution ?*—Oui, certes, si
 elle veut que son ennemie cesse de l’être, & si
 par *bonne constitution* on entend une constitution
 qui ne soit pas corruptrice de tous les peuples,
 & agitatrice de tous les empires.

Est-ce à l’Angleterre à lui en donner une ?—
 Donner, c’est trop dire : peut-être ne la re-
 cevrait-on pas de sa main : mais lui suggérer
 indirectement d’en prendre une qui puisse sub-
 sister, mais donner à ceux qui la desirant, le
 genre d’appui dont ils ont besoin, c’est ce qu’il
 faut ; & c’est en ce sens seulement que les
 Puissances étrangères peuvent & doivent au-
 jourd’hui s’occuper du gouvernement intérieur
 de la France.

Y a-t-elle intérêt ?—Le plus grand : non pas
 précisément à ce que la France ait tel ou tel

gouvernement ; mais à ce qu'elle en ait un raisonnable, susceptible de durée, & avec qui l'Europe puisse être en paix.—Si quelques phrases de la Proclamation royale, auxquelles on a donné une interprétation dont les bons François ne peuvent que gémir, puisque les mauvais en ont triomphé, paroissent attacher strictement le retour de l'ordre au retour de l'ANCIENNE CONSTITUTION SANS AUCUN CHANGEMENT(*), ce qui, dans l'opinion que les factieux ont fait prévaloir, signifie le retour des anciens abus, nous ne prétendons pas que les Anglois soient tenus de se

(*) Ceux d'entre les Royalistes qui sont trop enthousiastes dans leurs desirs pour être clairvoyans sur les possibilités, & trop passionnés pour être concilians, ne me pardonneront peut-être pas de n'avoir pas autant de vénération qu'eux pour ce qu'ils appellent l'*ancienne Constitution* ; & ils m'accuseront de contr. dire ce qui est dans la proclamation : mais certainement le Roi, qui a beaucoup lu, qui a une mémoire prodigieuse, & qui sait parfaitement l'histoire de France, n'a pas entendu que le Royaume ait jamais eu une Constitution proprement dite, une Constitution fixe, authentiquement définie, & solennellement reconnue. Pour moi, j'avoue que pendant 40 ans d'étude & de recherches, je n'ai pu découvrir en quoi elle consiste, ni à quelle époque il faut la prendre, ni dans quelle chartre elle réside.

Elle est, répondoit un premier Président à Henri IV, *au des de la loi Salique, qui vous a mis sur le trône.* Réponse fort adroite à une question fort embarrassante : mais dans le fait, il n'y a rien ni dans la loi Salique, ni sur son dos, qu'on puisse appeller une Constitution. Voyez l'*Appendix*, No. 1.

battre éternellement pour vaincre une répugnance qu'il nous semble qu'on auroit dû éluder habilement, plutôt que de la heurter de front : mais nous sommes convaincus qu'ils sont tenus, à peine de compromettre leur propre bonheur, de prendre un intérêt majeur à ce que le gouvernement actuel des François s'écroule promptement ; & nous pensons que l'Angleterre doit tout employer pour en amener un autre.

En a-t-elle le moyen ?—Elle l'aura dès l'instant qu'elle en aura la volonté bien décidément. Un ancien a dit : *On peut tout ce qu'on veut, quand on veut grandement* (†). Si cet aphorisme n'est pas indubitable pour les particuliers, il l'est pour les grandes Puissances. A leur égard il est vrai de dire que tout ce qui est nécessaire est possible : or nous croyons en avoir démontré la nécessité ; nous sommes donc fondés à supposer la possibilité ; & nous allons hasarder d'esquisser quelques idées sur les moyens, avec les réserves que la prudence prescrit, & la juste défiance que nous avons, non-seulement de nos forces pour traiter un tel objet, mais aussi de nos informations sur les dispositions locales. Qui oseroit être affirmatif, en parlant du cahos ?

(*) Nil non ille potest, qui quod volt, magnè volt.
Ennius.

Quatre principaux moteurs agissent présentement sur la France, & doivent infailliblement, si l'on parvient à leur donner une même direction, entraîner tous les esprits, déterminer toutes les volontés.

Sentimens
qui ont au-
jourd'hui le
plus d'influ-
ence sur les
Français.

Ces quatre grands véhicules sont :

1^o. Le mécontentement général sur l'état des choses, & le besoin très-senti d'un changement :

2^o. L'inquiétude sur les propriétés, & le desir de les avoir assurées :

3^o. L'impression des maux résultans de l'anéantissement des finances publiques, & la perplexité sur ce qui pourroit les rétablir :

4^o. Le sentiment religieux, qui, malgré tout ce qu'on a fait pour l'éteindre, vit encore dans le cœur des Français, & entretient le vœu du peuple pour un culte fixe, pour des secours spirituels, pour une règle de conduite fondée sur des préceptes divins.

Leur rapport
à l'ordre poli-
tique, à l'or-
dre civil, à

Le premier se rapporte à l'ordre politique, & son ressort est dans l'intérêt qu'a toute nation à d'être bien gouvernée.

Le second se rapporte à l'ordre civil, & son ressort est dans l'intérêt qu'a chaque individu de ^{l'ordre économique,} à l'ordre moral, à jouir tranquillement de ce qu'il possède.

Le troisième se rapporte à l'ordre économique; & son ressort est dans l'intérêt commun que les capitalistes, les cultivateurs, les commerçans, & les artisans ont à la vivification de toutes les branches productrices de la richesse de l'Etat.

Le quatrième se rapporte à l'ordre moral, & son ressort est dans l'intérêt inné à tous les hommes de chercher la paix de l'ame.

Ainsi dans leur ensemble ils embrassent tout, ils influent sur tout, & doivent tout décider. Ce sont les leviers à l'aide desquels, pourvu qu'on leur donne un point d'appui, on peut mouvoir la masse entière dans le sens qu'on voudra.

Considérons-les l'un après l'autre, & voyons comment chacun d'eux pourroit être employé utilement pour l'objet qu'on doit se proposer.

10. MÉCONTENTEMENT GÉNÉRAL. Il est ^{1º, Dans} l'ordre politique, mécontentement général. certain; il est extrême; il est unanimement reconnu; mais chaque parti y voit ce qu'il veut y

voir, & en conclut ce qui s'accorde avec ses opinions & ses desirs.

Diverses
manières de
l'interpréter.

Ceux qui se qualifient *Royalistes purs*, y voient les Princes BOURBONS rappelés incessamment au trône de leurs aïeux, & l'ancien gouvernement réintégré sans aucun changement.

Les Constitutionnels de 1791, s'il en est encore, y voient la renaissance de leur gouvernement amphibie, la résurrection de leur cher avorton.

Les Monarchistes (j'appelle ainsi les constitutionnels plus sages, qui ont reconnu les vices de la première constitution, & sont anti-républicains tout autant que ceux qui se qualifient seuls royalistes) y voient l'abolition d'une démocratie impossible, & le vœu général pour une monarchie tempérée par des lois stables.

Les Puissances belligérantes y voient la fin de la guerre, l'abandon de toutes les conquêtes, l'amendement des principes séditieux, & le retour de la tranquillité publique :

Les révolutionnaires n'y voient, au contraire, qu'un mal nécessaire & passager, qui n'em-

pêchera pas le triomphe de leur plan republicain, & la propagation de leurs systèmes d'égalité.

Cependant la réalité n'est rien de tout cela : Dans le fait c'est tout simplement la pénible anxiété d'un on ne veut ni de ce qui est, ni de ce qui étoit. malade qui, souffrant beaucoup dans une position, veut se retourner pour en chercher une qui le soulage. S'il y a quelque chose de fixe au milieu de cette agitation de douleur, c'est une égale horreur pour l'anarchie dont on veut sortir, & pour l'arbitraire où l'on craint de retomber. Voilà ce que doivent y voir les Cabinets de l'Europe, s'ils sont bien instruits ; & ce qu'il est naturel d'en conclure, c'est que si l'on présentait, si l'on faisoit arriver sous les yeux de la nation Française, un plan de gouvernement qui lui parût remédier aux désordres actuels, sans ramener les désordres préexistans, il est très-probable que tous les vœux s'y rallieroient bientôt ; surtout s'il s'y joignoit quelque apparence de soutien extérieur.

On a laissé échapper l'occasion la plus favorable d'opérer ce ralliement, & de changer entièrement la face des affaires. Quel moment on avoit à saisir, lorsque la nation, excédée de l'abominable tyrannie révolutionnaire que les monstres

Moment manqué.

qui l'exerçoient, appelloient eux-mêmes *le sommeil des loix*, mais qui devoit plutôt s'appeller *l'empire des tigres*, força la Convention à lui présenter un plan de constitution ; lorsque ce plan fut mis en délibération dans six mille assemblées primaires, & que par conséquent la France eut à se décider sur le choix de son gouvernement ; lorsqu'en même temps les sections de Paris, indignées des attentats commis contre la liberté des élections par ceux qui se maintenoient à force ouverte dans la législature, prirent les armes pour repousser leur oppression, prêtes à se livrer à tout ce qui pourroit les en affranchir !

Rien n'étoit plus facile que de tourner alors au profit de la royauté, le dégoût qu'inspiroit pour le système républicain, le despotisme démasqué de ses auteurs. Le schisme étoit formé ; la résolution de chasser les tyrans démagogues étoit prise ; la guerre aux régicides, étoit déclarée ; les moyens s'offroient d'eux-mêmes ; les agens étoient nombreux ; ce qu'il falloit pour les mettre suffisamment en force, eût été peu dispendieux ; enfin, pour faire de la *volonté* que témoignoit la nation, une volonté qui allât au but, il ne s'agissoit que de planter en avant des jalons d'alignement, de montrer une perspective qui ne fut pas rebutante, de

faire appercevoir les bases d'un gouvernement tempéré, qui ne choquât pas des répugnances fortement enracinées, qui ne détruisît pas des espérances excessivement alimentées, qui n'excitât pas des craintes nécessairement dissuasives ; d'un gouvernement qui permît la juste attente d'une liberté raisonnable, assurée par des loix fixes. C'est tout ce qu'il falloit annoncer.

Non-seulement on ne l'a pas fait ; mais il semble qu'on ait pris fort soigneusement à tâche de faire le contraire : non-seulement on n'a procuré aucun des secours demandés ; mais on a même déconcerté toutes les mesures préparées : non-seulement on n'a pas cherché à faire voir à la nation, qu'au lieu de la constitution républicaine qu'on la pressoit d'adopter, il ne tenoit qu'à elle d'en avoir une plus convenable à ses besoins, plus appropriée à ses mœurs, plus conforme à ses intentions véritables : mais on s'est même expliqué de manière à la confirmer dans l'effrayante idée, soigneusement entretenue par ceux qui la trompent, que si elle revenoit à la monarchie, elle retomberoit dans ce même gouvernement dont elle se croyoit délivrée, qu'il n'y feroit fait aucun changement favorable à sa liberté, & que pour prix de sa renonciation à se faire elle-même des loix, elle n'auroit que l'entier rétablissement de celles dont elle avoit

brisé le joug avec tant de violence. N'étoit-ce pas lui interdire toute option? Et doit-on s'étonner de ce que placée dans cette seule alternative, de ce qu'elle détestoit, ou de ce qu'elle ignoroit, elle ait mieux aimé s'abandonner les yeux fermés, à la nouvelle constitution qu'elle pouvoit du moins considérer comme sa propre volonté, que de se remettre pieds & mains liés, dans l'état que depuis sept ans on lui fait envisager comme un esclavage insupportable?

Tout ce qui s'est passé dans cette circonstance, est bien singulier : car pendant que, d'un côté, le Roi légitime sembloit s'interdire lui-même les avenues du trône qui s'ouvroient devant lui ; qu'ayant à relever l'édifice monarchique il rejettoit les seuls matériaux qui fussent à sa disposition ; & que, sacrifiant à des conseils peu réfléchis, la rectitude de son propre jugement, il donnoit sujet de dire, *qu'il aimoit mieux tout perdre que de rien céder* : d'un autre côté, les Puissances pour qui il n'étoit pas moins important de profiter de la circonstance qui s'offroit, n'en ont pris aucun soin, ne se sont aucunement occupées de ce qui étoit leur objet le plus essentiel ! Ont-elles été instruites de la position, ou n'ont-elles pas voulu l'être ? N'ont-elles reçu aucun avis, ou n'ont-elles fait aucun cas de ceux qu'elles ont reçus?... Ce qu'y a de certain, c'est qu'on n'a favorisé aucun ef-

fort, soutenu aucun mouvement ; & que, dans un moment où la moindre impulsion pouvoit entraîner la nation ébranlée, où le moindre fanal pouvoit rectifier sa marche incertaine, où la moindre force pouvoit rendre utile son désespoir, on l'a entièrement abandonnée à elle-même, à ses aveugles déviations, aux terreurs dont le crime qui veilloit seul, avoit soin de l'environner.

Qu'en est-il résulté ? Qu'il en a été de cette dernière insurrection de Paris, comme de celle de Lyon en 1793, & comme de tant d'autres ; qu'il a coulé beaucoup de sang en pure perte ; que l'intrigue toujours active a encore triomphé de l'intérêt public toujours négligé ; & que les bien-intentionnés ont été, comme dans tous les cas semblables, ou massacrés ou découragés ?

Se présentera-t-il désormais une autre conjoncture aussi propice que celle qu'on a si cruellement manquée ? Rien n'est plus douteux en ce qui concerne les Princes infortunés, pour qui les chances les plus favorables semblent s'être perdues les unes après les autres. On remarque en lisant l'histoire des plus grands événemens, qu'il y a presque toujours dans leur contexture, certains joints uniques auxquels rien ne peut suppléer, & des occasions fugitives qui, lorsqu'elles n'ont pas

été faïties habilement, ne reviennent jamais, ne font jamais remplacées.

Nouvelle
occasion à
prévoir.

Mais comme nous ne traitons ici que la question générale, & l'intérêt des Cours de l'Europe, nous pouvons à leur égard & sous cet aspect, dire avec plus d'assurance, qu'il y a encore à prévoir & à préparer un moment qui les mettra de nouveau en mesure de tirer un grand avantage des dispositions de la nation Françoisse, prises dans leur vrai sens ; & ce moment est celui de la chute du gouvernement bizarre qu'elle vient de mettre à l'essai, que déjà elle commence à ridiculiser, & qui ne tardera pas à se décomposer.

Dussions-nous encourir le reproche de présomption, dont on semble menacer quiconque auroit sur cet avenir une opinion affirmative, & quoique nous ayions lu attentivement tout ce qui se dit en faveur de ce gouvernement comparé aux ébauches antérieures, nous persistons à soutenir qu'il ne durera pas plus qu'elles, & que son indubitable dissolution ne sauroit être éloignée. Nous le soutenons d'après ce que nous croyons avoir ci-dessus démontré des vices essentiels de la structure, de l'antipathie intrinsèque de ses éléments, de la fausse & dérisoire partition de ses pouvoirs ; nous le soutenons, parce que l'ana-

lyse la plus impartiale de la constitution sur laquelle son organisation est assise, prouve qu'elle est radicalement impraticable ; nous le soutenons, parce qu'au lieu d'y appercevoir, comme ceux qui semblent en prendre la défense, aucun des avantages qui peuvent faire estimer *les gouvernemens mixtes*, nous ne voyons dans la prétendue mixture de celui-ci, qu'un alliage confus de démocratie, d'aristocratie, & d'oligarchie, en doses si disproportionnées & avec tant d'ingrédiens inflammatoires, qu'il n'en peut résulter qu'une fermentation continue, & bientôt une explosion destructive.

Nous ne craignons, en réitérant cette assertion, ni d'être rédargués sur les principes, ni d'être démentis par l'événement. Nous sommes bien plus en peine de savoir si, à l'époque où s'effectuera en France la nouvelle crise & la nouvelle métamorphose politique à laquelle on doit s'attendre, on ne laissera pas encore échapper cette seconde & dernière occasion, comme on a laissé échapper la précédente. Veut-on qu'elle ne soit pas également infructueuse ? Veut-on la rendre vraiment salutaire ? Ce ne peut pas être par l'incurie, par l'inaction, & en croyant ne devoir se mêler en rien de ce qui seul peut sauver l'Europe. C'est au contraire par les moyens que le

Comment
on peut tirer
parti du mé-
contentement
& de la crise
qu'il occasi-
onnera.

sage Caton affuroit être infailibles : “ En veillant,” disoit-il, suivant Salluste, “ en agissant, “ en prenant bien son parti, on réussit en toute chose.” (*Vigilando, agendo, benè consulendo, prosperè omnia cedunt.*)(*) Dans l’application de cette maxime au cas dont il s’agit, *veiller* c’est ne pas dédaigner les avis de ceux qui ont les connoissances locales : *agir*, c’est suggérer, c’est faciliter, c’est opérer sous main & médiatement ce qu’on ne peut pas faire par action directe & immédiate : *prendre bien son parti*, c’est avoir un point de vue déterminé auquel on rapporte tout invariablement, & l’annoncer. Nous expliquerons ci-après ce que nous entendons par ce point de vue.

2^o. Dans l’ordre civil, inquiétude sur les propriétés.

2^o. INQUIÉTUDE SUR LES PROPRIÉTÉS. Cette inquiétude née des brigandages révolutionnaires, ne cessera d’exister qu’à l’instant où l’on se verra préservé de leur retour par l’établissement d’un gouvernement légitime, seul garant admissible du droit possessif. La France peut-elle oublier que le premier principe & le premier effet de la révolution a été de ne respecter aucun genre de

(*) Salluste ajoute : “ mais si l’on se livre à une molle “ indolence, en vain on imploreroit les dieux, ils sont irrités “ & contraires.” *Ubi socordiae te atque ignaviae tradideris, nequicquam deos implores, irati atque infesti sunt.*

propriété ? Elle a vu que depuis celles du clergé jusqu'à celles de la noblesse, depuis celles des émigrés jusqu'à celles des factieux eux-mêmes, depuis celles des princes du sang & des grands du royaume jusqu'à celles des cultivateurs & des possesseurs des plus petits fonds, toutes ont été violées, envahies, foulées aux pieds. Qui donc pourroit se croire assuré de conserver la moindre possession, tant que les principes du même régime spoliateur subsisteront ? Qui peut ne pas se voir exposé aux mêmes effets, quand il se voit soumis aux mêmes causes ?

Suffit-il, pour dissiper une inquiétude aussi fondée, qu'il soit écrit dans une des pages de la nouvelle Constitution, *qu'elle garantit l'inviolabilité de toutes les propriétés*, tandis que son existence même proteste contre cette prétendue garantie ; tandis que tout annonce qu'elle est aussi illusoire dans sa promesse, que l'a été dans le fait la liberté des élections, pareillement décrétée & impudemment enfreinte par les proclamateurs du décret, au moment même qu'ils venoient de le prononcer ?

Est-ce que les réquisitions en nature n'ont pas déjà signalé les premiers pas des nouveaux gouvernans de la France ? Est-ce que par elles la

nation n'est pas avertie de ce qu'elle continuera d'éprouver, de ce qu'elle aura même de plus en plus à souffrir, aussi long-temps que demeureront suspendus sur sa tête & le pouvoir & le besoin d'employer les moyens révolutionnaires ? Ne fait-on pas, n'a-t-on pas lu, n'a-t-on pas vu que l'envahissement des propriétés a toujours été à la tête de ces moyens oppressifs ; que toujours ce fut la première ressource, l'arme favorite, & le soutien ordinaire des usurpateurs, des tyrans, des factieux, des ennemis de la patrie ? A peine le fameux triumvirat qui acheva d'affervir Rome, avoit-il été formé ; à peine avoit-il ouvert sa première conférence, que pour se procurer les sommes dont ils avoient besoin, les triumvirs prirent le parti de proscrire & d'immoler les citoyens les plus opulens. Là ils dressèrent froidement la liste de cette horrible proscription, où 300 sénateurs & plus de 2000 citoyens furent enveloppés ; là chacun sacrifia ses bienfaiteurs, ses amis, ses plus proches parens ; là Robespierre I^{er}, sous le nom d'Octave, livra la tête de Cicéron, de ce grand homme qui l'avoit soutenu de tout son crédit dans le sénat, & de toute la force de son éloquence, contre Antoine lui-même, alors tout-puissant. (*) Cet exemple imité, sur-
passe

(*) L'ingrat, le perfide, le lâche, que les succès de son ambition décorèrent du titre d'Auguste, paya de ce prix les

passé même par Roberspierre le monstre, ne sera-t-il pas renouvelé par ses complices régicides qui dominant encore aujourd'hui en France, puisqu'il font la grande majorité dans le Corps législatif, & les quatre cinquièmes dans le suprême Directoire ? Si leur intérêt le demande, on doit le craindre : s'ils en ont le pouvoir, on n'en doit pas douter.

Les plus éclairés de la nation le voient & en frémissent. Ceux-là seulement qui sont faits pour être dupes des mots & des formes apparentes, peuvent croire aujourd'hui qu'ils ont un gouvernement ; mais ne le croiront pas long-temps. L'éruption du feu qui couve sous la cendre, ne tardera pas à les détromper. Dès à présent l'inquiétude sur les propriétés tourmente tous ceux qui y ont intérêt. Elle est répandue dans tout le royaume ; & elle constate la disposition générale à embrasser le premier plan de gouvernement qui s'offrira sous des auspices préservateurs du droit de propriété, avec la même ardeur qu'a le malheureux qui se noie, à saisir le premier corps solide qu'il apperçoit au-dessus des flots.

services importants de l'orateur Latin & ses immortelles Philippiques. Les hommes ont toujours été les mêmes.

T

Grande
importance
de raffermir
le droit de
propriété.

Droit de propriété ! Droit sacré ! principe générateur de la civilisation, & condition nécessaire de l'ordre social ! ni les peuples, ni leurs chefs ne sentent, autant qu'ils le devraient pour leur salut, combien il leur importe de vous rétablir intact sur une base universelle & inébranlable ! Ils ne sentent pas à quel point *l'intérêt commun de la grande république des nations*, (*) lui fait un devoir de réunir toutes ses forces pour vous venger des outrages systématiques que vous avez soufferts ! Ils semblent vouloir se dissimuler qu'il ne suffit pas pour leur repos de vous révéler, s'ils laissent s'affermir l'exemple de vous violer à la face de l'univers, s'ils n'en abolissent pas toutes les traces, s'ils n'en préviennent pas les suites contagieuses ! Ils périront eux-mêmes, s'ils vous laissent périr, s'ils croient tout gagner en finissant la guerre avec la France sans finir la guerre encore plus funeste que ceux qui n'ont rien, ont déclarée à ceux qui ont quelque chose ; & s'ils se figurent qu'il puisse y avoir paix avec un gouvernement dont les

(*) Cette expression, ainsi que la maxime, " que la protection générale des propriétés est un devoir de toutes les nations," se trouve dans un ouvrage intitulé, *Correspondance d'un Voyageur avec un Ministre de Turin*, 1792.

principes sont en opposition avec ceux de tout Etat civilisé.

Il est étrange & fâcheux que tous les favans anciens & modernes qui ont raisonné sur les bases de l'ordre social, qui ont dogmatisé sur les principes du *droit naturel*, du *droit des nations*, du *droit civil*, ou qui ont entrepris de pénétrer dans l'esprit des loix politiques, aucun ne se soit attaché à montrer dans tout son jour, la prééminence du droit de propriété, comme cause primordiale & objet essentiel des associations humaines; qu'aucun n'ait fait voir que ce droit, qui n'est autre que celui d'avoir quelque chose à soi, d'en jouir & d'en disposer, est le point central de tous les autres droits, puisqu'il embrasse tous les genres de possessions licites, & que c'est pour sa conservation qu'il y a des loix, des juges, une force publique; qu'aucun enfin n'en ait conclu que le soin de rendre cette conservation inviolable, appartient à toutes les nations, que c'est l'intérêt & le devoir de tous les gouvernemens.

Droit de
propriété, &
principe de
l'ordre social.

Nos Solons modernes, loin d'avoir développé ces grandes vérités, y ont substitué des théories équivoques, & des systèmes sophistiques, dont les dangereuses conséquences ont troublé & fanatisé tous les cerveaux. Ce trop célèbre Genevois,

Fausse théorie de J. J. Rousseau.

à qui malheureusement la nature avoit départi plus de talens que de bon sens, qui, pour vouloir toujours être singulier, a souvent été extravagant, & qui eût bien mieux fait de continuer d'être romancier intéressant, que de se faire législateur métaphysique, a confondu toutes les notions dans son *Contrat Social*, où ayant mis faussement en principe, que *le plus grand bien de tous & la fin de toute législation, consiste dans LA LIBERTÉ & L'ÉGALITÉ*, il a donné lieu à faire de ces deux grands mots mal définis par lui-même, plus mal interprétés par ses sectaires, le cri de guerre de tous les agitateurs ; & il est devenu, sans l'avoir prévu, le Coriphée de la plus terrible des révolutions. Les galimathias de son orgueilleuse ignorance ont servi de type aux faiseurs des *Droits de l'Homme*, à ces pernicioeux novateurs qui ont détrôné le droit de propriété pour mettre à sa place la chimère de l'égalité.

Plus sagement, les Anglois ont associé la propriété à la liberté, *Liberty and Property* ; au lieu que la Constitution Françoisse ne la fait paroître qu'à la suite de l'égalité ; ce qui est une contradiction : car l'égalité, dans son sens absolu, celui dont on se sert pour fasciner la multitude, détruit la propriété ; & dans son sens restreint,

celui qui la réduit à n'être que le droit égal de tous à la justice, elle est subordonnée à la propriété pour laquelle la justice a été établie.

Que n'avons-nous assez de talent persuasif & d'énergie de raisonnemens pour dissiper tous les nuages qu'on a fait naître par l'abus des mots, & pour ramener tous les esprits à des idées plus saines & plus vraies que celle qu'on leur a données sur ces prétendus *droits de l'homme*, qui, nuls dans l'état de pure nature, ne sont, quand on les considère comme dérivés de l'ordre social, que des droits civils & conventionnels! On a beau, pour les dignifier davantage, accumuler les qualifications pompeuses de droits éternels, inaliénables, imprescriptibles, antérieurs à toutes les loix, indépendans de tous les pactes; la vérité est, qu'avant l'établissement des sociétés civiles, à cette époque idéale (*), où les hommes isolés erroient sans législation, jouissoient sans propriété, n'avoient de sollicitude que pour leur conservation, & de possession que celle de ce

Droits de
l'Homme ne
sont que con-
ventionnels.

(*) Sans la foi, & la Genèse, on pourroit croire que de tout temps les hommes ont été en société ainsi que les abeilles, les fourmis, les castors, &c. il seroit naturel de penser que le plus intelligent des animaux a senti plus qu'aucun autre la nécessité des associations préservatrices de la violence.

qu'ils pouvoient avoir acquis par force, par adresse, par priorité d'occupation, on ne peut pas dire qu'ils eussent aucun droit. Celui de défendre leur vie, leur liberté, leurs alimens, autant qu'ils en avoient le pouvoir, étoit moins un droit qu'un instinct commun à tous les animaux. Les droits de l'homme n'existoient pas plus alors que les droits de l'ours, les droits du loup, les droits de la grenouille, &c. l'homme n'étoit distingué des animaux brutes que par les facultés intellectuelles, dont l'exercice n'est pas plus un droit que l'exercice des facultés physiques, telles que celles de boire & manger, de dormir, de respirer, de mouvoir ses membres. Celles-ci sont des besoins bien plus que des droits; ces besoins, l'inégalité des moyens pour se procurer de quoi les satisfaire, le sentiment de prévoyance qui porte à s'approvisionner, le desir d'avoir en propre une certaine quantité de productions alimentaires & de territoire productifs, & la crainte de se les voir enlever par plus fort que soi, ont fait naître les associations. Les plus foibles se sont réunis pour compenser par le nombre, la supériorité de la force individuelle, & pouvoir préserver leurs personnes de la violence, & leurs possessions de l'invasion.

Chacun a voulu jouir avec sécurité de ses avantages, soit naturels, soit adventifs. Pour fixer la mesure de ceux-ci, & régler l'usage de ceux-là, il a fallu des loix, & la volonté générale les a faites. Pour décider entre les prétentions opposées, il a fallu des juges, & le choix de la pluralité les a nommés. Pour faire exécuter les loix & réprimer la cupidité, il a fallu une autorité supérieure, & tous l'ont confiée à un ou à plusieurs, sous la condition réciproque de protection d'une part, & de soumission de l'autre.

Voilà comme on peut concevoir que s'est établi l'ordre social ; & là commencent les droits de l'homme. Tous se ramènent à la jouissance de ce qui est à soi, de ce qui n'est pas à un autre ; & c'est la propriété. La vie est un bien, l'honneur est un bien, les produits de l'industrie sont un bien, les acquisitions légitimes deviennent aussi un bien ; la conservation de ces biens, est le droit de propriété pris dans le sens le plus étendu, c'est le *jus suum cuique* ; & sous ce point de vue que ceux qui aiment tant à généraliser les idées, auroient bien dû saisir, c'est le seul droit positif de l'homme.

Les Droits
de l'homme
se rapportent
tous à la pro-
priété, seul
droit positif.

La liberté n'est qu'un droit négatif, puisque c'est l'absence d'empêchemens à l'exercice d'une

faculté corporelle & spirituelle ; on ne voit pas pourquoi on l'appelleroit *droit de l'homme*, plutôt que la respiration dans l'ordre physique, & la volonté dans l'ordre moral : l'une & l'autre sont libres quand rien ne les gêne : si la respiration cesse de l'être, on a recours au médecin ; si la volonté rencontre d'injustes obstacles, on a recours à la loi. Qu'on nomme cela *droit de l'homme*, si l'on veut, c'est pour le moins une diction incorrecte, & il est fou de s'en prévaloir pour ébranler tous les droits civils.

Il en est de même de l'*égalité*, qui, suivant sa nouvelle définition, ne seroit que l'absence de préférences injustes.

Il en est de même aussi de la *sûreté*, qui est l'absence de danger ; & toutes ces absences, tous ces droits négatifs, sont des bienfaits de l'ordre social, qui dérive lui-même de la propriété, seul droit positif.

Ainsi quand on invoque l'un ou l'autre des droits de l'homme, pour attaquer le droit de propriété, & avec lui l'ordre social & civil, dont il est la principale base, ce sont les droits de l'homme qui se révoltent contre leur origine, contre leur soutien.

Par

Par ce développement qu'on trouvera peut-être trop étendu, mais que l'impatience de voir si souvent s'enthousiasmer pour des idées creuses & fausses, a fait échapper de ma plume, je crois avoir, pour le moins, suffisamment prouvé que le droit de propriété est le principe de toutes les sociétés, & que toutes périront, si toutes ne réunissent pas leurs efforts pour rétablir son inviolabilité par-tout où elle est publiquement outragée.

Qu'il est de l'intérêt de toutes les nations de s'opposer à la violation publique du droit de propriété.

L'application est sensible, non-seulement par rapport à la cause générale de la nation Française, dont il est nécessaire de calmer l'inquiétude sur les propriétés, mais aussi à l'égard de la cause particulière de 100,000 émigrés que l'Europe voit indignement spoliés de toute leur fortune, par les décrets révolutionnaires. Nous ne considérons pas en ce moment l'intérêt bien visible qu'ont tous les Souverains à ne pas souffrir que ceux qui se sont montrés fidèles à l'autorité légitime, soient éternellement victimes de la sédition ; nous ne nous arrêtons pas non plus à faire sentir que l'intérêt même du gouvernement François, quel qu'il puisse être, est de faire cesser cette horrible injustice qui réclamera éternellement contre son existence, & d'ouvrir toutes les portes à ceux dont le retour en France seroit pour lui la

Application aux Emigrés.

plus utile des reconnoissances : mais soutenant ici une thèse plus générale, nous disons que l'intérêt de tous les propriétaires du monde, le droit commun & réciproque de toutes les nations, exige une opposition universelle à ce qu'une violation éclatante du droit de propriété passe en force de loi dans une constitution quelconque (*) ; à ce qu'un peuple fonde sa puissance sur des confiscations arbitraires ; à ce *qu'un des Co-Etats de la République Européenne hypothèque sa finance sur le vol* (†).

Qu'on n'objecte pas que chaque souveraineté peut ordonner & faire ce qu'elle juge à propos dans l'étendue de sa domination, sans qu'aucune autre ait droit d'y mettre obstacle. Car, 1^o, c'est excéder les bornes de sa domination, que de l'appesantir sur ceux qui, à l'époque du changement de constitution, ont mieux aimé sortir que d'y concourir ‡. 2^o, Le principe de l'objection n'est vrai qu'autant que le droit général des nations

(*) Voyez l'article 373 de la Constitution de 1795.

(†) Phrase de la Correspondance d'un Voyageur avec un Ministre à Turin, en 1792.

(‡) Grotius & Rousseau reconnoissent que *chacun peut renoncer à l'Etat dont il est membre, & reprendre sa liberté & ses biens, en sortant du pays* : la Constitution Américaine, qu'on a prétendu imiter, en contient la disposition expresse.

n'est pas blessé par le fait d'une d'elles ; puisque la loi générale de ne pas nuire à autrui, est aussi obligatoire de nation en nation, que de particulier à particulier ; & que l'envahissement injuste, sanctionné comme loi dans le code constitutionnel d'un grand empire, est une atteinte au droit public, une rupture du lien qui unit tous les peuples, une contravention à *la constitution du monde entier*. En tel cas, dit le judicieux voyageur dont nous avons cité la correspondance, *l'égoïsme des nations est un crime, & il s'attire rapidement sa punition*.

3°. PERPLEXITÉ SUR LES FINANCES.—S'il y a dans tous les pays un rapport nécessaire entre la fortune publique & les fortunes particulières, qui pourroit en France, être tranquille sur la sienne, en considérant le délabrement effroyable des finances, l'entière destruction du revenu public, l'énormité inouïe des dépenses, le désordre toujours croissant de l'administration, & le dessèchement total des sources de la richesse de l'Etat ? Nul commerce, nulle industrie, nulle exportation des productions, nul crédit, nulle circulation de numéraire, & une masse de papier si monstrueuse, si décriée, si funeste dans son influence sur le prix des denrées, qu'il n'y a personne qui n'en prévoie l'écroulement. Que devenir ; sur quoi compter ;

3°. Dans l'ordre économique, perplexité sur les finances.

Délabrement des finances de la France.

à quoi s'attendre dans une pareille situation ? On se le demande avec angoisse, & il n'y a pas un capitaliste François qui ne soit dans la plus cruelle perplexité.

Qu'au milieu de cette déroute générale d'idées & d'espérances, il apparaisse un plan qui fasse luire quelque espoir du rétablissement d'une finance réelle & régulière, y a-t-il aucun doute qu'il ne soit accueilli avec empressement, & qu'il n'ait l'approbation de la majorité ? Il obtiendra l'unanimité des suffrages, s'il remplit quatre conditions que la France désire, & que toute l'Europe doit désirer pour elle & avec elle ; savoir,

Conditions
préliminaires
du rétablisse-
ment des fi-
nances.

De rassurer contre la banqueroute ;
De borner le pouvoir d'imposer ;
De faire reparoître le numéraire en espèces ;
De régler l'ordre économique des dépenses.

Or tout cela est juste & possible.

Point de ban-
queroute.

RASSURER CONTRE LA BANQUEROUTE, c'est assurer que le gouvernement légitime tiendra tous les engagements contractés légitimement, & n'annulera aucun de ceux qui reposent sur la foi publique. Dans ce sens, annoncer qu'il n'y aura point de banqueroute, est sagesse ; la croire nécessaire, est ignorance : la supposer

avantageuse, est illusion ; compter pour rien la multitude de malheureux qui en souffriroient, feroit barbarie ; l'entreprendre, feroit témérité. Si c'étoit ici le lieu de démontrer chacune de ces propositions, nous nous en chargerions sans peine (*) ; & cependant rien de plus commun

(*) Notez que dans tout ce que nous disons ici contre la banqueroute, nous laissons à part ce qui concerne les assignats, qu'on ne peut pas confondre avec les anciens engagements de l'Etat. Ce n'est pas déroger à nos principes, que de n'en point faire l'application à tout ce qui est hors de toute règle ; & nous croyons que ce qui est à faire à l'égard des assignats, est mesure d'équité plutôt que devoir de justice. Certainement quand, dans le cours d'une seule année, on aura émis de ce papier-monnoie une quantité équivalente à douze fois le total de ce qu'il y avoit ordinairement de numéraire en circulation, & que l'extravagante dénomination de 30 milliards n'en représentera que le centième au plus en valeur réelle, suivant le cours du change, il ne peut tomber sous le sens, que le gouvernement qui doit succéder à l'interrègne anarchique, soit tenu de donner à cette dénomination la réalité qui ne lui a jamais appartenu, ni qu'il doive prendre pour engagement légitime, une hypothèque fondée sur le brigandage, à laquelle le discrédit même des effets qui en sont revêtus, prouve qu'on n'a point ajouté foi. Mais est-il nécessaire de prononcer sur leur existence bâtarde ? Ne peut-on pas les abandonner à leur cours naturel, les laisser subir le sort que le sceau de réprobation qu'ils ont reçu en naissant, a dû faire prévoir ; & sans leur attribuer une valeur qu'ils n'ont ni ne peuvent avoir, ne considérer que celle à laquelle ils se seront réduits d'eux-mêmes ?.. Ce peu de mots fait assez

que d'entendre affirmer, non-seulement que la banqueroute de la France est inévitable, mais même que par elle le désastre de ses finances sera réparé. Ce n'est pas d'aujourd'hui, ni seulement pour le cas extraordinaire où se trouve la nation Française, que les raisonneurs qui conseillent hardiment ce qu'ils ne sont pas chargés d'effectuer, ont proposé ce beau secret de restaurer tout, en manquant à tout, & qu'ils ont attiré à leur opinion tous ceux qui n'ont jamais pris la peine d'examiner à quel point la banqueroute d'un Etat, & d'un grand Etat sur-tout, est inique dans son principe, dangereuse dans son exécution, pernicieuse dans ses effets.

Ils vous disent : Loin d'anéantir le crédit, la banqueroute le fait revivre, parce que la libération du passé est la sûreté de l'avenir, & que qui ne doit plus ce qu'il devoit, a moyen de payer ce qu'il emprunte.—Vain & abominable sophisme, démenti, quoi qu'on en puisse dire, par l'expérience, & qui tendroit à faire croire qu'on peut accréditer ses engagements en les violant !

voir qu'entre ce que nous mettons en principe par rapport à la banqueroute, & ce que nous avons dit ci-dessus comme conjecture sur la chute des assignats, il n'y a aucune contradiction.

Si cela étoit, pourquoi tous les corps politiques dont les finances seroient dérangées, n'useroient-ils pas de la même recette ? N'y ont-ils pas tous le même droit ? Et ce principe une fois admis, où en seroit la foi publique ? Mais fût-il vrai que de petits Etats, dont les moyens comme les besoins, sont concentrés au dedans de leurs limites, pourroient suppléer à l'impuissance par l'infidélité, & s'enrichir en se déshonorant, il n'en seroit pas de même des grands empires pour qui le crédit vaut mieux que l'or, à qui la considération politique est aussi nécessaire que précieuse, qui ne peuvent sans grand détriment renoncer à l'utilité des relations extérieures, & dont les vastes branches aspirent & pompent du dehors, par un immense feuillage, leur substance nutritive.

Aussi ne verra-t-on jamais l'Angleterre se priver des ressources inappréciables de son crédit. Elle fait trop bien ce que la foi vaut à sa banque, & ce que sa banque lui vaut, pour n'avoir pas le mot *banqueroute* en horreur : reste à savoir si cette sage horreur lui fera faire tout ce qu'elle peut & tout ce qu'elle doit pour que le gouvernement de ses voisins ne soit pas de nature à en affronter les conséquences & à bouleverser ce qu'un petit écrit d'un grand sens appelle *la finance de l'Europe*, la

banque universelle, le crédit réciproque de la République des nations ()*.

Nécessité du
consentement
national pour
l'imposition.

BORNER LE POUVOIR D'IMPOSER est aussi un point capital de tout plan de gouvernement, qu'on voudra rendre conforme au vœu de la France & aux principes généraux de la civilisation. Comme il est juste & nécessaire que le peuple contribue aux dépenses qu'exige sa sûreté, il l'est également qu'il soit mis à l'abri du danger de voir sa contribution s'accroître indéfiniment & au-dessus de la mesure du besoin. Le vrai moyen d'y pourvoir, & de prévenir tout excès dans les charges publiques, c'est de maintenir la maxime fondamentale, qu'*aucun impôt ne peut être établi ni prorogé sans le consentement de la nation*; maxime constamment réclamée en France par les Etats-Généraux; maxime que l'infortuné Louis XVI avoit reconnue expressément, même avant la tenue de la dernière assemblée, & lorsqu'il étoit encore parfaitement libre; maxime qui, bien entendue & bien réglée, ne gêne en rien les opérations d'un sage gouvernement; maxime enfin qu'aucun de ceux qui ont écrit récemment pour le soutien des droits du Roi, n'auroit dû paroître révoquer en doute, étant

(*) Voyez la Correspondance d'un Voyageur déjà citée.

étant de premier intérêt comme de premier devoir pour quiconque voudra régner en France, de rendre publiquement hommage à cette vérité.

Rien ne touche plus le peuple que l'objet des impositions. C'est donc sur ce point qu'il importe le plus de l'éclairer & de le tranquilliser.

Pour l'éclairer, il faut lui faire sentir d'une manière palpable, comme on le peut aisément, que ceux qui promettoient de le libérer, l'ont écrasé ; que la Révolution, loin de l'avoir soulagé, l'a accablé de fardeaux jusqu'alors inconnus ; que si elle l'a déchargé de plusieurs droits, elle l'a en même tems privé de tous ses moyens de subsister ; qu'elle a dévoré jusqu'aux racines de ses ressources, soit naturelles soit industrielles ; que depuis qu'on l'a fait souverain, il est devenu plus misérable ; qu'il a plus de peine à gagner sa vie, & moins d'argent ; plus de travaux exigés, & moins de travaux utiles ; qu'il paie plus chèrement sa nourriture, & est moins sûr de n'en pas manquer ; que les réquisitions en nature, & toutes les prestations personnelles auxquelles il est continuellement exposé, lui font

Excès d'impôts & d'exigences vexatoires depuis la révolution.

bien plus onéreuses que les impôts précédens ; enfin, que cette démocratie dont on lui a tant vanté les avantages, ne lui a produit en réalité que le déluge des maux de l'anarchie.

Pour le tranquilliser, il faut, en comparant les sûretés que lui offrira le plan qu'il s'agit de lui proposer, avec celles dont on l'a leurré jusqu'à présent, lui montrer clairement que cette préservation de surcharge, qu'il n'a pu trouver sous les fantômes de gouvernemens dont on lui a fait subir la vicissitude, sera rendue inviolable par une constitution fixe qui proscrira l'arbitraire, & suivant laquelle l'autorité active, investie de toute la force nécessaire pour régir un grand empire, sera en même tems modérée & limitée par des loix permanentes, dont le dépôt sera surveillé par la nation représentée comme elle doit l'être, c'est-à-dire, autant que la conservation de ses droits exige qu'elle le soit.

Il ne sera pas difficile de faire reconnoître que la nation Françoisse ne pourra jamais être heureuse & tranquille, si elle ne réduit pas à cette surveillance, l'absurde prétention de se gouverner elle-même ; & que donner à ses repré-

sentans législateurs une étendue de pouvoir illimitée, en même tems qu'une continuité de fonctions que n'exige pas leur objet, c'est leur conférer une force oppressive quand ils ne devroient avoir qu'une force conservatrice, c'est multiplier les chaînes en multipliant les despotes. D'un côté, quel contrepoids la nouvelle Constitution a-t-elle établi pour balancer & tempérer le pouvoir absolu confié aux 750 tyrans populaires qui composent le Corps législatif? D'un autre côté, comment trouveroient-ils à s'occuper s'ils se renfermoient dans l'objet de leur institution, qui ne les appelle qu'à être faiseurs de loix? Étrange rêverie de se figurer que, pour le bonheur d'un Etat, il lui faut une manufacture législative, travaillant sans relâche; & que cette stabilité des loix, qui est le fondement de la tranquillité publique, & la pierre de touche de tout bon gouvernement, peut s'allier avec la profession de 750 ouvriers souverains, sans cesse occupés à remanier les loix anciennes, ou à en fabriquer de nouvelles!

En ne s'arrêtant qu'aux loix burfales, de quels traits de lumières on peut frapper les yeux de la nation Françoisé, en lui faisant voir dans un miroir désenchanteur, l'exorbitance d'autorité pour imposer, qu'elle a donnée au Corps lé-

Nulles bornes au pouvoir d'imposer donné au Corps législatif.

gislatif (*), & l'effrayant usage qu'il en a déjà fait !

Preuve de
droit.

Dans le droit, le Corps législatif peut, aux termes de la Constitution, *créer tel genre de contributions qu'il croira nécessaires*, les renouveler à son gré, en régler le montant, la mode, & la répartition, sans que qui que ce soit ait le mot à dire (†).

Preuve de
fait.

Dans le fait, il vient de décréter la plus terrible des contributions, sous le titre d'un *emprunt forcé* évalué 600 millions, à payer dans l'espace de six semaines, en espèces métalliques, assignats réduits, ou grains, par un quart des citoyens, qui sera pris sur les plus imposés ou les plus im-

(*) On ne peut pas objecter l'exemple du Parlement d'Angleterre. Il ne ressemble en rien au Corps Législatif de France ; il n'a pas comme lui une autorité despotique, étant composé de trois pouvoirs qui se contrebalancent. La Chambre des Communes n'est pas comme lui uniquement *intitulée* à faire des loix ; & si elle a comme lui le droit de mettre des impôts, elle n'en a pas comme lui un exercice arbitraire, puisqu'elle n'impose qu'avec le consentement du Roi, de la Chambre des Pairs, de tous les grands propriétaires du royaume qui sont dans les deux chambres ; outre qu'elle reçoit les représentations du peuple, qui en France ne peuvent se faire entendre, les pétitions collectives y étant défendues par l'art. 364 de la Constitution.

(†) Art. 302 & 303 de la Constitution.

posables, lesquels, après avoir été désignés par les administrations, seront rangés en différentes classes, & taxés plus ou moins suivant la volonté du Corps législatif. Fut-il jamais un impôt plus excessif, que celui qui, à lui seul, surpasse infiniment la masse de tous les impôts, de toutes les taxes, de tous les droits quelconques qui se levoient annuellement en France ?

En fut-il jamais de plus inique & de plus illégal, que celui qui assujettit un quart seulement des citoyens à une contribution destinée aux besoins de l'Etat entier ; tandis que la loi constitutionnelle exige que *les contributions de toute nature soient réparties entre tous les contribuables (*)* ?

En fut-il jamais de plus tortionnaire que celui qui prescrit de fournir une somme énorme en numéraire, quand il n'y a presque plus de numéraire en circulation ; & qui ne donne pour la payer que le court espace de six semaines, avec punition contre quiconque n'y satisfera pas dans cet étranglement de tems, sans exemple ?

(*) Constit. art. 306.

En fut-il jamais de plus contradictoire avec lui-même, & de plus connivent aux vexations de l'agiotage, que celui qui admet concurremment avec les espèces d'or & d'argent, un papier-monnoie décrié, & le reçoit pour le 100^{me} de sa valeur nominale, tandis qu'au cours du change on peut l'avoir pour le 200^{me} ?

Enfin, en fut-il jamais de plus arbitraire dans sa répartition, & de plus susceptible d'abus dans sa perception, que celui qui porte vaguement sur le quart d'un nombre inconnu de citoyens (*), qui laisse au choix des administrateurs la composition de ce quart indéterminé, & dont le produit est extensible à volonté, par ceux qui régleront les classes graduées, & fixeront les taxes respectives, puisqu'ils seront les maîtres d'amplifier ou de restreindre comme ils voudront, & le nombre des prêteurs forcés, & la mesure de leur cotisation, sans qu'il y ait aucune possibilité de l'empêcher, ni même de l'appercevoir.

(*) Le Directoire avoit proposé de fixer le montant de l'impôt à 600 millions, & le nombre des contribuables à un million ; mais le décret du Corps législatif n'a rien fixé : comme on présume qu'il y a quatre millions d'hommes ayant le titre de Citoyen, le quart seroit un million.

Quels cris n'auroit pas excités une pareille exaction, quand la Monarchie subsistoit, si un ministre des finances avoit eu l'impudence de la proposer, & le pouvoir d'en faire adopter le projet !

Malheureuse nation, dont on se joue si indignement, n'ouvrirez-vous jamais les yeux ? On vous a fait accroire que vous étiez sous un joug de fer, lorsque vous étiez gouvernée par le Roi le plus humain & l'administration la plus douce. On vous a exaspérée par des déclamations outrées sur le poids des contributions, au moment même qu'on venoit de le diminuer par la suppression d'un 20^{me}, & de plusieurs droits onéreux. On vous a inculqué qu'on vous imposoit arbitrairement & sans bornes, tandis qu'il étoit notoire que la nécessité du consentement des Pays d'Etats, & de l'enregistrement des douze Parlemens du royaume ayant le droit des remontrances réitérées, étoit un frein à la levée des impôts, qu'elle en rendoit la faculté circonspécte autant que pénible, & que plus d'un délai suspensif excluait tout danger de précipitation. Aujourd'hui qu'il n'y a plus ni frein au pouvoir *de créer des contributions de toute nature*, ni règle pour les répartir, ni organes pour remontrer en votre faveur, ni moyen quelconque d'arrêter les

brusqueries d'exécution ; aujourd'hui qu'esclave passif d'un corps formé aux deux tiers par la violence, vous le voyez déterminer en un clin d'œil, & forcer en six semaines une levée énormissime sur qui il lui plaît, en taxant chacun comme il lui plaît, pouvant étendre le recouvrement autant qu'il lui plaît, pouvant même, s'il lui plaît, s'en approprier une partie à la faveur des ténèbres dont toute l'opération est enveloppée, vous le souffrirez, vous mordrez vos fers, vous étoufferez vos gémissemens ! Mais reconnoissez du moins l'état où vous êtes réduite ; lisez dans ce que vous éprouvez, ce que vous avez à craindre ; & dites, dites, peuple aveugle, si vous avez gagné au change, s'il falloit vous couvrir de tant de crimes pour arriver au point où vous êtes..... Ah ! sans doute vous aspirez à un autre ordre de choses ; & si l'on vous montrait un gouvernement qui, par un système régulier de finances, vous préservât des maux de l'arbitraire, vous vous leveriez tout entier pour l'embrasser.

Retour du
numéraire
dans la circu-
lation.

Il faudroit encore FAIRE REPAROÎTRE LE NUMÉRAIRE mis en fuite par le papier-monnoie forcé : car tant qu'il y aura des assignats & le pouvoir illimité d'en faire, il y aura oppression. Le règne des uns a produit le règne de l'autre ; ce sont deux corrélatifs, & ils ne finiront qu'en même

même temps. Il est également vrai, que les assignats ont fait & font encore la guerre à l'Europe ; qu'ils font les ennemis de l'ordre social ; & que le retour du repos public exige l'expulsion de *cette finance frauduleuse & inépuisable*, (*) qui est un abîme sans fond : or elle ne peut être chassée que par une FINANCE RÉELLE, & une finance réelle ne peut être établie que par un bon gouvernement. L'argent attire l'argent : dans ce mot est le secret de faire revivre la circulation des espèces. Pour faire revenir l'argent qui est sorti, il faut ressusciter le commerce : pour faire reparaître l'argent qui est enfoui, il faut rappeler la confiance. Or il n'y a qu'un sage & légitime gouvernement qui puisse revivifier & le commerce & la confiance : donc cet objet, comme tous les autres, le fait desirer en France, & doit le faire desirer pour la France.

Enfin, pour compléter le rétablissement des finances, il faudra y ASSURER L'ORDRE ÉCONOMIQUE. C'est un principe si rebattu, quoique si souvent mal entendu, que nous craindrions de lasser la patience de nos lecteurs en y insistant : mais pour qu'ils voient que sur cela aussi, le vœu de la nation entraîne le vœu d'avoir un autre gouvernement, nous le

Economie
dans les dépenses.

(*) Expression de la Correspondance d'un Voyageur.

prions de prendre dans les calculs que cite l'ouvrage périodique de M. Peltier, (*) l'idée qu'on a en France de l'excès des dépenses qu'occasionne la nouvelle administration. Elles sont incroyables ; & tout ce qu'on a dit avec tant d'exagération, des profusions de la Cour de France, & même des prétendues dilapidations de ses ministres, n'est rien en comparaison. Certainement il ne sera pas difficile de présenter à la nation un plan plus économique.

4°, Dans l'ordre moral, sentiment religieux.

4°, SENTIMENT RELIGIEUX.—Oui, certainement, il vit encore au fond des cœurs François, ce sentiment que la nature y a placé, que la raison y a fortifié, que l'habitude y a enraciné. Ce sentiment protecteur de la sûreté publique, & consolateur de la foiblesse humaine, n'a pu être anéanti, ni par six années de troubles, ni par les attentats qui ont renversé les objets de sa vénération, ni par les efforts systématiques d'une secte, impie par intérêt plutôt que par opinion ; qui ne veut pas de culte, parce qu'elle ne veut pas de religion ; qui ne veut pas de religion, parce qu'elle ne veut point de morale ; qui ne veut ni culte, ni religion, ni morale, parce qu'elle ne veut rien de ce qui contrarie son envie de dominer, &

(*) Voyez le N° 14 de l'ouvrage périodique, intitulé PARIS, année 1795.

que, résolue de tout détruire pour s'élever sur toutes les ruines, il falloit bien qu'elle s'appliquât à briser les liens sacrés qui retiennent les peuples dans leurs devoirs.

Le meilleur moyen de combattre leur athéisme simulé, c'est de démasquer leurs motifs. Pour rendre la séduction impuissante, il faut décréditer les séducteurs ; il faut que la nation connoisse quels intérêts elle a servis en favorisant le sacrilège, & quels intérêts elle a sacrifiés en abandonnant les monumens, les rites, & les ministres de sa religion.

Comment est-on parvenu à l'y déterminer ? Comment a-t-on pu, sans mettre le peuple en fureur, culbuter ses autels, fermer ses temples, martyriser ses pasteurs, fronder la croyance dans laquelle il avoit été élevé, lui interdire ses exercices ordinaires de piété, en un mot, fouler aux pieds tout ce qu'il étoit accoutumé de respecter ? Ce sera toujours un phénomène inconcevable : mais si quelque chose peut l'expliquer en partie, c'est l'adresse qu'on a eue & qu'on avoit depuis long-tems, de déguiser l'incrédulité sous les dehors de la saine raison & de l'humanité, en paroissant n'attaquer que les absurdités de la superstition & les cruautés de l'intolérance.

Comment
on s'y est pris
pour atta-
quer la reli-
gion.

On n'a point dit, Cessez d'être Chrétiens : mais on a dit, Devenez frères, rentrez dans le droit de liberté de conscience, & ne soyez plus dupes de votre crédulité. Pour détacher de la divine doctrine, on a affecté de la confondre avec des traditions fabuleuses : pour dégrader les cérémonies les plus augustes, on a tourné en ridicule des pratiques étrangères à l'essence du culte : pour rendre le clergé odieux, on a fait perdre de vue ses vertus & ses services ; on n'a parlé que de son luxe, que de ses envahissemens, que du préjudice général résultant de ses privilèges, que du soulagement qu'éprouveroit la nation en appliquant à ses besoins les biens dont il s'étoit emparé.

C'est par de tels artifices que les novateurs ont fasciné la multitude au point de lui faire supporter des démonstrations solennelles d'idolatrie. (*) On les seconderoit, si l'on paroïssoit contredire les maximes dont ils ont abusé : on les déconcertera,

(*) On a vu, sans en être assez frappé, la Convention allant & faisant aller le peuple aux pieds de la Déesse de la Raison, représentée par une comédienne, la faire porter en procession dans les rues, & lui ériger un autel dans le premier des temples de la capitale.

si au contraire on se montre aussi éloigné qu'eux-mêmes, de penser qu'une religion qui ordonne d'adorer Dieu en esprit & en vérité, consiste dans des simulacres ; qu'une religion qui ne prêche que douceur & amour du prochain, prescrive à ceux qui la professent, de persécuter ceux qui ne la professent pas ; qu'une religion qui recommande l'esprit de pauvreté & d'humilité, doive avoir des ministres riches & ambitieux.

Comment
on peut faire
revivre le res-
pect pour la
religion.

Mais en même tems il faut fixer & rendre inviolables les grands principes sur lesquels un bon gouvernement ne doit pas souffrir qu'il y ait schisme & dissension publique. Plus ils seront épurés, & plus ils seront révéérés : plus ils seront liés aux bases de la société, & plus ils seront inébranlables : plus ils seront restreints en nombre, & plus ils seront étendus en conviction.

L'existence d'un Être Suprême qui gouverne le monde ; la distinction du bien & du mal, qui est de sentiment intime : l'immortalité de l'ame, & le dogme si utile des récompenses & des peines dans une autre vie, conséquences nécessaires des deux premières vérités ; ce sont là des principes immuables à l'égard desquels la loi peut exiger que la profession publique de tous les citoyens soit une, soit la même ; puisque ce sont des principes gravés dans tous les cœurs, que la raison les prescrit à tous les hommes, & qu'ils

Profession
de foi que
tout gou-
vernement
civil doit
exiger.

font d'une telle importance pour le maintien de l'ordre social, que *s'ils n'étoient pas réels, il faudroit les inventer.*

Il n'appartient pas à la police civile, de laquelle seule nous nous occupons en ce moment, d'entrer plus avant dans les dogmes de la religion : ce qui dépend de la révélation ne la concerne pas ; & c'est le motif de notre silence respectueux à l'égard du Christianisme & de la Catholicité. Mais, même en nous renfermant dans l'intérêt politique & social, nous sommes fondés à dire que la France doit conserver la religion de ses pères, & la sublime morale qu'elle enseigne.

Nécessité
d'un culte.

Le même intérêt exige aussi que le gouvernement s'occupe du culte extérieur. Les hommes en général ont besoin d'images sensibles ; il faut des symboles, des rites visibles, pour les attacher à leurs devoirs spirituels ; & les sentimens d'adoration, de reconnaissance & de soumission qu'ils doivent à l'Éternel, ne feroient pas sur leur ame une impression vive & durable, s'ils n'étoient pas excités, entretenus, & mutuellement communiqués par des signes extérieurs. La nécessité d'une religion entraîne donc la nécessité d'un culte. Les peuples les plus sauvages en ont un. En tolérer plusieurs ne répugne pas à la sagesse d'une constitution, ni au bonheur d'un État ; il

y en a plus d'un exemple : mais n'en adopter aucun, n'en favoriser aucun, les voir tous avec Tolérance, une égale indifférence, c'est une déraison qui étoit réservée aux auteurs de la nouvelle Constitution Françoisé. Ils y ont déclaré que la dépense d'aucun culte ne peut être l'objet d'une contribution ordonnée ; par conséquent plus de temples : car qui voudroit les bâtir à ses frais particuliers ? Ils ont ajouté que *la République ne salarie aucun culte* : (*) par conséquent plus de clergé ; car de quoi vivroit-il ?

Cette insouciance sur le culte, ce ton de mépris marqué par le mot *salarier*, ce décret qui condamne les ministres de l'autel à l'indigence, pour les faire tomber dans l'avilissement, & cette affectation de n'avoir pas même fait mention de la religion dans le chapitre intitulé *des devoirs de l'homme* ne font-ce pas autant d'indices manifestes du dessein pervers d'abolir tout principe de religion ? Mais quand ce ne seroit pas l'intention, il y auroit au moins une grande impéritie politique à ne vouloir admettre ni entretenir aucun Culte National.

(*) Voyez l'art. 354 de la Constitution. Il est calqué d'après une loi de quelques Etats de l'Amérique, & n'en vaut pas mieux, outre qu'on ne peut conclure du petit au grand, ni des Quakers aux François.

Culte national doit être dominant, sans être exclusif ; & comment.

Ce que j'entends par *Culte National*, c'est celui de la religion établie dans l'Etat depuis une longue suite de siècles. Ce culte, le gouvernement doit le protéger, doit le pourvoir de tout ce qu'il requiert ; & c'est ainsi que, sans le rendre exclusif, il peut le rendre dominant. Ce seroit offenser une religion sainte, que de la supposer intolérante ; ce seroit méconnoître sa céleste origine, que de lui imputer d'avoir besoin des violences humaines pour établir son empire spirituel : mais que ceux qui gouvernent une nation, fassent tout ce qui peut se faire sans commandement & sans contrainte, pour rallier tous les hommages à un même culte, qu'ils le favorisent par des préférences compatibles avec le droit que tous ont à ce qui est de justice, qu'ils excitent à s'y soumettre, non par leur autorité, mais par leur exemple, c'est sagesse autant que devoir.

La multiplicité des cultes lorsque le gouvernement les met tous dans une parité absolue, qu'il les traite tous indistinctement, qu'il les abandonne tous à leurs rivalités réciproques sans y mettre ordre par une surveillance attentive, est naturellement une source de dissidences dangereuses, une cause générative de partis opposés, un foyer de troubles continuels ; tandis qu'au contraire

un culte uniforme, dont l'observation générale, qui ne doit jamais être exigée par une loi de l'Etat, mais doit toujours être son vœu, est un lien sacré qui réunit les citoyens aux pieds des mêmes autels, qui les met en fraternité par l'association aux mêmes devoirs, & qui peut, plus qu'aucun moyen humain, renforcer l'ordre public & la civilisation, par tout ce que l'identité des sentimens & l'accord dans les pratiques religieuses produisent de ressorts coopérans.

Un gouvernement éclairé ne laissera perdre aucun de ces précieux avantages ; il saura, sans gêner la liberté des consciences, incliner les volontés vers une saine morale ; il saura, sans proscrire aucun culte, faire en sorte que celui à qui est dû le titre de *culte national*, jouisse d'une juste prééminence ; il lui donnera des temples, assez vastes pour qu'il ne soit pas nécessaire de les trop multiplier ; il n'y étalera pas un luxe mondain, mais il voudra qu'ils soient d'une architecture noble, d'une décoration pure, d'une simplicité majestueuse, tels en un mot qu'à leur seul aspect on se sente saisi de l'idée de l'Être suprême ;(*)

Majesté des
Temples, &
dignité des
cérémonies.

(*) Je suis loin de vouloir mettre les temples du Paganisme au-dessus des Eglises Catholiques, ni même de les y comparer, en rien de ce qui est relatif à leurs destinations :

il ne se refusera pas non plus aux frais qu'exige la pompe des cérémonies religieuses, lesquelles, sans l'éclat d'une inutile magnificence, peuvent avoir cette imposante dignité qui en est le caractère, & qui ne peut s'allier avec aucune minutie superstitieuse.

Subsistance
des ministres
de l'autel
doit être
assurée.

Loin d'adopter l'inepte supposition que le traitement & la considération des pasteurs du peuple ne sont d'aucune importance pour l'Etat, le Gouvernement ne négligera rien de ce qui dépend de son concours, pour que les Ministres destinés à instruire le peuple de ses premiers devoirs, soient eux-mêmes très-instruits, qu'ils puissent n'être occupés que de leurs augustes fonctions, & que rien, dans leur manière d'être, n'affoiblisse le respect dû à leur état : ce qui exige non-seulement de leur procurer, mais aussi

mais n'est-il donc pas permis de penser, d'après ce qui nous reste des temples de la Grèce & de l'ancienne Rome, qu'ils étoient en général mieux entendus dans leur construction, & plus convenables à leur objet, qu'une grande partie des nôtres ? Il faut sans doute en excepter l'incomparable Basilique de St. Pierre à Rome, celle de St. Paul à Londres, celles de Notre-dame & de Ste. Geneviève à Paris, celle de St. Amand en Flandre, & quelques autres de même genre : mais combien n'y en a-t-il pas dont les puériles décorations sont plus propres à éloigner qu'à rappeler le souvenir de la Divinité ?

de leur assurer de quoi se soutenir aisément & honorablement, quoique modestement. Il seroit déraisonnable & indécent qu'ils n'eussent qu'une subsistance précaire.

Enfin, tout ce qui peut contribuer à raffermir l'empire d'une religion dont la charité renferme tous les devoirs, (*) tout ce qui doit la séparer des altérations humaines, & la rendre inaccessible aux attaques de l'impiété, ainsi qu'aux irrévérences de la frivolité, tout ce qui peut ramener en France autant de vénération pour le nom de Dieu, qu'en avoit ce philosophe Anglois, la gloire de son siècle, & qui a le mieux connu les loix de la nature, (†) doit entrer dans les sollicitudes d'un gouvernement capable de faire oublier

(*) Charité signifie l'amour de Dieu & l'amour du prochain. C'est aux termes de l'Evangile, *toute la loi & les prophètes*. Il faut donc qu'un nouveau gouvernement rende les François frères en charité, au lieu que celui qu'ils ont actuellement les a rendus frères en barbarie.

(†) *Newton*.—Voltaire rapporte que dans plusieurs conférences qu'il eut en 1726 avec le Dr. Clarke, disciple du grand Newton, il s'aperçut que jamais ce philosophe ne prononçoit le nom de *Dieu* qu'avec un air de recueillement & de respect très-remarquable ; qu'il lui avoua l'impression vive que cela faisoit sur lui, & qu'alors Clarke lui dit, qu'il avoit pris de Newton cette coutume, qui doit être en effet celle de tous les hommes.

à jamais les perverses tentatives des législateurs modernes.

Plan à former sur les quatre bases ci-dessus posées.

Si ce que je viens de tracer sur les quatre principaux objets qui occupent en France tous les esprits, étoit annoncé à la nation ; si on lui faisoit voir en perspective une forme de gouvernement tempéré, la garantie des propriétés, l'ordre dans les finances, & le retour de la religion ; si on lui montrait qu'il dépend d'elle de se procurer tous ces avantages auxquels elle aspire, & de se délivrer des maux dont elle est excédée ; n'est-il pas plus que probable qu'on réuniroit tous les vœux, qu'on détermineroit toutes les volontés, & que bientôt l'accord de l'intérêt général avec la justice & la raison, feroit tomber ce qui n'a d'appui que la violence ?

Ecrits à publier, & introduire en France.

Il faudroit donc que des écrits bien faits présentassent un plan fondé sur ces quatre bases ; qu'on y développât ce que je n'ai fait qu'indiquer ; qu'on s'y attachât à neutraliser plutôt qu'à combattre les préjugés enracinés ; & qu'avec autant de clarté qu'il en faut pour se faire entendre de toutes les classes des citoyens, on y fît appercevoir dans le nouvel ordre de choses qui seroit proposé, la réformation des anciens abus, la cessation des calamités actuelles, & pour l'avenir,

rous les soulagemens, toutes les améliorations, tous les gages de sûreté, de liberté & de tranquillité, qu'on peut raisonnablement desirer.

Les écrits sur les affaires publiques ont eu tant de pouvoir en mal, ils ont produit en France de si pernicious effets ! pourquoi ne pas les employer pour le bien ? Pourquoi ne pas se servir pour restaurer, de la même méthode qui a servi pour détruire ?

On auroit tort d'objecter que les écrits publiés jusqu'à présent en faveur de la bonne cause ont fait si peu d'impression, qu'il n'y a pas lieu d'en espérer désormais plus d'utilité.

Car, premièrement, ces écrits n'ont pu pénétrer dans le royaume : mais il seroit possible d'y introduire ceux que j'ai en vue.

Secondement, il n'est pas étonnant que des écrits qui portoient l'empreinte de l'esprit de parti, qui étoient extrêmes dans les vues, & passionnés sur les personnes, n'aient été d'aucune utilité : mais ceux que la circonstance demande, doivent être marqués au coin de l'impartialité, de la modération, du désintéressement. Il faut

qu'ils balancent équitablement le pour & le contre ; qu'exposant des vérités générales, ils en laissent faire l'application, & qu'ils amènent à choisir, sans montrer le dessein d'entraîner.

Troisièmement, peut-être jusqu'à ce moment la prévention étoit-elle trop forte, trop exaltée, trop confiante, pour qu'il fût possible de la surmonter. Quand la tourmente est à son plus haut période, il n'y a aucun moyen de manœuvrer ; quand le sifflement des vents & le mugissement des flots sont trop bruyans pour qu'on puisse rien entendre, la voix du pilote est sans effet : mais à présent l'orage paroît s'abaisser ; le tumulte est moindre, & le temps est venu où l'on peut dire,

Si forte virum quem

Conspexere, silent.

Qu'un homme sage parle, on se tait, on l'écoute.

C'est donc le moment d'employer une plume modérée & persuasive, libre & *impassionnée*, qui, sans s'arrêter ni aux rêveries platoniques, ni aux définitions, aux divisions & aux théories d'Aristotele, si rebattues par les politiques modernes ; sans s'attacher même aux résultats d'un auteur célèbre, dont les profondes réflexions dégénèrent

souvent en jeux d'esprit ; & sur-tout sans s'égarer dans les abstractions métaphysiques, inapplicables, & dangereusement illusoires des législateurs du jour, puisse présenter sur les gouvernemens, des notions aussi claires, aussi simples, aussi dénuées d'artifice, que doivent toujours l'être des vérités pratiques ; faire toucher au doigt le plan qui convient le mieux, eu égard aux lieux, au temps, à toutes les données actuelles ; & traiter cette importante matière en homme d'Etat, plutôt qu'en philosophe ou en littérateur.

On ne prise pas assez l'effet qu'un ouvrage qui réuniroit tout ce qu'il faut pour instruire & pour persuader, peut produire, aujourd'hui que le peuple François est accoutumé à raisonner sur ce qui l'intéresse ; aujourd'hui que jusqu'aux artisans & aux gens de la campagne, tout le monde lit, tout le monde juge, tout le monde veut savoir ; aujourd'hui que la nation entière, fatiguée de convulsions révolutionnaires & de souffrances, soupire après l'ordre & le repos. On ne s'est pas occupé de travailler l'opinion, tandis que c'est l'opinion qui a tout fait, & que c'est par l'opinion qu'on peut tout refaire. Le seul moyen de mettre à profit le mé-

Utilité des
bons écrits
dans la cir-
constance
présente.

contentement général, c'est de suggérer un plan qui puisse le faire cesser.

Je ne prétends pas néanmoins qu'il suffise pour réussir, de publier de bons écrits, & d'exposer aux yeux de la nation le plan d'un sage gouvernement. C'est suivant moi un achèvement nécessaire, mais ce n'est pas un moyen décisif par lui-même ; il doit préparer, mais il ne peut seul opérer le changement salutaire auquel doivent tendre tous les efforts ; changement qu'il seroit maladroît de désigner encore par le mot de *contre-révolution*. Si cette expression a pu servir autrefois de mot de ralliement aux bien-intentionnés, elle est devenue, dans la situation actuelle, très-impropre & très-déplacée. Je m'arrêterai un moment à le faire sentir, parce qu'il n'est pas sans importance qu'on évite désormais d'en faire usage, & qu'on cesse d'annoncer un projet qui a cessé d'être possible.

Observation
sur le mot
Contre-révo-
lution.

Quand une nation toute entière est en révolution ; quand on est parvenu à lui persuader qu'elle deviendra plus heureuse par l'effet de la révolution ; quand elle croit qu'il n'y a pas de milieu pour elle entre soutenir la révolution, ou tomber dans l'esclavage, se déclarer contre-

contre-révolutionnaire ; c'est paroître se déclarer son ennemi, l'ennemi de ses droits & de son bonheur ; c'est lui dire, Ne m'écoutez pas ; c'est renoncer à tout moyen de la ramener à la raison par le chemin de la persuasion ; enfin, c'est vouloir tout faire par la force, c'est-à-dire vouloir plus que l'état où sont les choses physiquement & politiquement, ne le comporte.

Il fut un temps, où l'on pouvoit supposer que les forces des Co-Etats Européens employées franchement pour le grand intérêt qui leur étoit commun, ne seroient arrêtées par aucun obstacle, ni amorties par aucune déviation : tout sembloit promettre que leurs troupes confédérées, conduites par un Général de grande réputation & habileté, auroient atteint rapidement, frappé au cœur, & abattu à coups redoublés l'hydre naissante qui, engendrée au sein de la France, par l'horrible accouplement du fanatisme philosophique & d'une monstrueuse cupidité, ne levoit encore qu'avec défiance ses têtes innombrables, n'avoit pas encore acquis par d'heureux combats la présomption d'être invincible, n'étoit point encore engraisée de carnages, abreuvée de sang royal, irritée par de nombreuses mais trop foibles blessures, & acharnée à vaincre ou périr,

Ancienne
époque.

comme l'est toujours l'ennemi qu'on réduit au dernier désespoir.

Il étoit bien permis alors de ne songer qu'à triompher, qu'à dompter, qu'à subjuguier. Le plus infortuné des Rois vivoit encore ; il étoit captif ; ses jours étoient menacés ; l'honneur appeloit à son secours ces François dévoués qui ne s'étoient expatriés que pour pouvoir se rassembler sous les drapeaux de ses augustes Frères, & voler avec eux à sa defense. Y avoit-il à balancer ? & s'agissoit-il alors d'écouter une prudence circonspecte qui même ne s'est prononcée affirmativement qu'après l'événement ? J'ai partagé autant, & peut-être plus que personne, cette ivresse de zèle & de sentimens généreux qui armoit la partie fidelle de la nation, contre la partie révoltée ; & assurément je suis fort éloigné de me le reprocher, ou de m'en repentir. Être anti-révolutionnaire à cette époque, c'étoit vouloir empêcher que la révolution ne se fît ; c'étoit s'efforcer d'en arrêter les progrès, & d'en prévenir les suites ; ce qu'elles ont été, ces exécrables suites, n'a que trop justifié ce qu'on a dû faire pour tâcher de s'y opposer : mais quelque juste qu'ait été ce dévouement, quelque digne d'appui qu'il dût paroître à tous les Souve-

rains, quelque droit qu'il eût au succès, *Dis aliter visum*, le Ciel en a ordonné autrement.

Aujourd'hui que tout est changé ; aujourd'hui Différence de
circonstances. que la Révolution est consommée, je ne dis pas de droit, mais de fait ; aujourd'hui qu'une nouvelle génération d'hommes, formée depuis 8 ans dans la portion la plus active de la nation, ne connoît d'autres principes que ceux qu'elle a puisés dans cette même révolution ; aujourd'hui enfin que ce que les François fidèles doivent attendre de la part des Puissances Belligérantes ne fait plus illusion à personne, je demande s'il seroit sensé de prétendre encore attaquer de front & en ligne droite, ce qui est défendu par un million de baïonnettes ? Je demande s'il est possible de compter pour rien ce qui s'est passé depuis 5 ans, & de se croire toujours en 1790 ? Je demande si c'est changer de sentiment, que de changer de marche quand les circonstances ont changé, & de composer avec la nécessité ? Je demande enfin, si au lieu de s'obstiner à ne vouloir que l'entière contre-révolution, lors même qu'elle paroît désespérée, ce qui n'est autre chose que vouloir s'ensevelir sous les ruines de l'ancien Gouvernement, il ne seroit pas plus utile & mieux vu de se renfermer dans le possible, & conséquemment de témoigner ne

tendre qu'au redressement de la révolution, d'annoncer même, comme je le faisois dès 1790, qu'on voudroit l'affermir en la rendant raisonnable. (*)

Moyens à
joindre aux
écrits instruc-
tifs.

C'en est assez sur la mesure à garder dans les expressions comme dans les démarches. Revenons aux moyens d'applanir la route que les écrits instructifs doivent tracer, & tâchons de faire au moins entrevoir comment il est possible d'aider indirectement la nation à se donner un bon gouvernement, après qu'on lui en aura présenté le plan & inspiré le desir ; ce qui est déjà beaucoup.

Inconvénient
de publier les
détails d'exé-
cution.

Me voici au point le plus délicat de mon ouvrage. Je suis entre deux écueils : celui de n'en pas dire assez pour me faire entendre, & celui de nuire en disant trop. Le dernier étant le pire, j'aime mieux être accusé de stérilité que d'indiscrétion ; & sans entrer dans des détails qui ne souffrent pas la publicité, je me bornerai aux indications qui peuvent mettre sur la voie.

(*) Voyez *l'Etat de la France* publié en Octobre 1790, page 321 de l'Edition in-4°, ligne 14. L'extrait en sera cité dans la 1^{re} des observations étendues que je renvoie à la fin de l'ouvrage par appendix.

Il est notoire qu'il y a maintenant deux partis dans la nation Françoise, & deux partis dans le corps législatif. Ce n'est pas précisément sur les mêmes points que les uns & les autres diffèrent.

Dans la nation, une portion est revenue à vouloir une Monarchie; une autre la craint encore, & par cette raison tient provisoirement à la République, que peut-être elle abjure dans l'ame. Toutes deux gémissent, & sont au désespoir de l'état actuel; toutes deux desirent un changement, sur la nature duquel elles n'ont aucune idée fixe; toutes deux soupirent principalement après la tranquillité; & toutes deux s'accorderoient facilement à embrasser un gouvernement modéré, fondé sur des loix stables, épuré de tout arbitraire, & qui ne seroit ni le passé, ni moins encore le présent. Mais la nation prise en masse, est aujourd'hui dans un tel affaïssement, qu'il n'est pas vraisemblable qu'elle s'en relève d'elle-même. Fatiguée de ses convulsions, brisée par les calamités, rebutée par les mauvais succès de toutes ses tentatives de résistance, effrayée par les meurtrières fusillades qui ont suivi toutes les insurrections, consternée par la sanglante catastrophe qui a terminé celle du 5 Octobre dernier à Paris, accablée du poids

Il existe deux partis dans la nation.

des chaînes que ses *affranchisseurs* accumulent sans cesse sur sa tête, elle est tombée dans cette apathie léthargique qui suit ordinairement les grands accès de fureur. Elle n'en sortira que quand il surviendra une nouvelle secousse qui ramènera une nouvelle crise ; & alors sa rage momentanément étouffée, éclatera, avec toute l'énergie d'un ressort qui long-temps comprimé, n'en est que plus violent lorsqu'il a rompu le lien qui le retenoit.

Il existe aussi
deux partis
dans le corps
législatif.

Dans le corps législatif, les deux partis sont très-distincts : l'un qui prédomine en ce moment, est composé du plus grand nombre des réélus (lesquels sont, comme on fait, les deux tiers des 750 législateurs) : c'est à-peu-près l'ancienne majorité conventionnelle. Ce parti comprend tous ceux qui, complices de Robespierre, ont pris le masque de l'abhorrer, sans abandonner l'intention de l'imiter ; qui déclament encore contre sa féroce tyrannie, mais qui en ont conservé l'esprit, & commencent à en renouveler les effets ; qui, secrets alliés & toujours protecteurs du *Jacobinisme* qu'ils ont paru poursuivre, se sont réservé de le faire surgir de son tombeau, dès qu'ils en auroient besoin, & déjà ont préparé, en rouvrant les clubs, les ateliers où ils le remettront en œuvre. Ils

sont, & seront toujours unis par un nœud, que peut-être on a trop resserré, l'intérêt de sûreté qui enchaîne à la même ligue tous ceux qui ont trempé dans les mêmes forfaits :— L'autre parti, qui comprend presque tout le nouveau tiers, & plusieurs des réélus, est composé de républicains défabusés, & de royalistes plus ou moins prononcés ; c'est celui des véritables modérés, des ennemis réels de toutes les atrocités qui ont souillé le règne de la Convention, & généralement de ceux qui aspirent sincèrement à un meilleur ordre de choses, à un gouvernement susceptible de durée. Ce parti, qui paroît avoir la majorité dans le Conseil des Anciens, & être fort en minorité dans celui des 500, peut se flatter d'avoir le vœu du peuple ; & néanmoins il court risque d'être bientôt écrasé par l'autre, qui réunit à l'audace de la scélératesse, tout le pouvoir dont le Directoire, avec qui il est conjuré, est investi, & toutes les extensions de ce pouvoir qu'il favorise journellement.

Ces deux partis, que tout le monde fait exister dans la législature actuelle, sont trop opposés de sentimens, d'origine, d'intérêts, & de vues, pour n'être pas ennemis irréconciliables. Cependant ils ne sont pas encore en guerre ouverte ; il n'y a

eu jusqu'à présent que des attaques indirectes ; il paroît même qu'il vient de se faire entre eux une sorte de rapprochement : mais ce n'est qu'un retard d'hostilités qui ne fera pas long, & qui provient uniquement de ce que d'un côté, le parti dominant, qui, en voulant se servir des Jacobins, ne veut pas leur être asservi, a trouvé, tout violent qu'il est, qu'ils alloient trop vite, qu'ils décelaient trop tôt leur connivence, peut-être même qu'ils prenoient trop d'ascendant ; & que d'un autre côté le parti des modérés ne se sent pas encore assez fort pour prévenir, par une sortie vigoureuse, l'assaut dont il est menacé. La scission n'en est pas moins notoire ; ses effets prévus & annoncés par tous les papiers de France, ne sont que momentanément suspendus ; ce qui s'est passé à l'égard de J. J. Aymé est regardé généralement comme le premier signal des *épurations* projetées par les Rober-spiérriens réélus, pour se défaire de leurs adversaires ; & tout présage un nouveau mouvement révolutionnaire qui entraînera l'extermination de l'un des deux partis.

La victoire de l'un ou de l'autre décidera en même temps la prépondérance de l'une ou de l'autre des opinions qui partagent la nation ; elle décidera le choix entre la République & la Monarchie ;

Monarchie; elle décidera aussi entre la paix ou la guerre: car tout cela est corrélatif & connexe.

Le résultat de la crise qui se prépare est donc du plus grand intérêt pour les Puissances de l'Europe, & particulièrement pour l'Angleterre; le Gouvernement Britannique ne sauroit en voir les préliminaires avec une indifférence passive; & son vœu sur l'issue future du choc des deux armées qui sont en présence, ne peut pas être douteux, puisque le succès de l'une doit amener le gouvernement qui rendroit la pacification possible, tandis que le funeste triomphe de l'autre seroit aussi inséparable de la prolongation de la guerre, que du retour de l'affreux terrorisme (*).

Parti que doit avoir le vœu des Puissances.

(*) Ce retour n'est que trop probable: déjà même il a fait ses premiers pas dans maintes réquisitions tortionnaires, dans des accusations ordonnées par le Directoire, dans les menaces accessoires à l'emprunt forcé, dans le serment de haine exigé avec l'injonction de fêter le régicide, & autres actes semblables cités dans l'ouvrage périodique de M. Peltier, qui recueille & observe plus exactement que personne ce qui s'écrit & se fait à Paris. Cependant M. D'Ivernois, dans son nouveau pamphlet, nie encore la possibilité de ce retour. *J'ose, dit-il, garantir que le sceptre de la terreur est brisé.... dans la chute de leur papier-monnaie, les François ont* Page 25 de la brochure du 25 Jan. 1796.

Que le fa-
voriser est un
moyen de
pacification
générale.

J'en conclus qu'il faut mettre au rang des principaux moyens d'opérer le changement d'où j'ai fait voir que dépendoit la tranquillité publique, tout ce qui peut concourir à procurer bientôt la supériorité à ceux qui, s'ils prennent le dessus, renverseront les tyranniques agens du Gouvernement actuel, briseront le joug sous lequel l'énergie de la nation est comprimée, & feront prévaloir sa portion anti-republicaine.

Au surplus, je laisse à juger ce qu'il y auroit à faire, & les ressorts qu'il y auroit à employer pour corroborer un parti qui a pour lui la faveur due à ses vues, & tout ce qu'on peut attendre du ressentiment que la réélection forcée & les journées des 5 & 6 Octobre dernier ont imprimé dans les cœurs ; mais qui n'a ni le maniement d'aucun fond, ni influence quelconque sur le pouvoir exécutif, ni autant de ressources qu'il lui en faudroit pour mettre en action la disposition générale, & sur-tout pour se concilier la force armée.

contre le retour effectif du règne de la terreur, précisément le même garant que les Puissances continentales trouvent dans cette chute en faveur de la restitution de leurs provinces conquises.—

Si je me permettois de plaisanter, il y auroit bien quelque chose à dire sur cette manière de tout voir dans l'objet dont on est frappé.

Veut-on en savoir davantage ? il faut faire parler ceux qui favent. Veut-on assurer sa marche ? il faut prendre langue de ceux qui sont sur la route. Veut-on agir avec fruit ? il faut rechercher ceux qui sont en mesure d'être utiles, & les discerner de ceux qui n'ont que des prétentions.

Suite des
moyens à employer.

Du reste, les moyens naîtront d'eux-mêmes ; & on les verra éclore dès que la volonté de s'en servir sera connue. Toute la sagesse humaine ne peut forcer le cours des événemens, mais la prévoyance anticipe les plus probables, & l'habileté s'en fait, aussitôt qu'ils commencent à se montrer.

Certainement, ce ne feroit pas aller au but que de tenter encore ce qui ne serviroit qu'à aigrir de plus en plus ; d'annoncer des vues qui ne pourroient que réchauffer le patriotisme, & acharner l'opiniâtreté ; de paroître avouer le langage d'un auteur qui déclare que non-seulement l'Angleterre doit, par le plus impérieux des motifs, arracher aux François toutes les conquêtes qu'il ont faites sur ses Alliés, mais de plus, qu'elle ne peut mettre bas les armes avec quelque confiance que lorsqu'elle se sera emparée de tous les

Pag. 132 &
133 de la dite
brochure.

Que le favoriser est un moyen de pacification générale.

J'en conclus qu'il faut mettre au rang des principaux moyens d'opérer le changement d'où j'ai fait voir que dépendoit la tranquillité publique, tout ce qui peut concourir à procurer bientôt la supériorité à ceux qui, s'ils prennent le dessus, renverseront les tyranniques agens du Gouvernement actuel, briseront le joug sous lequel l'énergie de la nation est comprimée, & feront prévaloir sa portion anti-republicaine.

Au surplus, je laisse à juger ce qu'il y auroit à faire, & les ressorts qu'il y auroit à employer pour corroborer un parti qui a pour lui la faveur due à ses vues, & tout ce qu'on peut attendre du ressentiment que la réélection forcée & les journées des 5 & 6 Octobre dernier ont imprimé dans les cœurs ; mais qui n'a ni le maniement d'aucun fond, ni influence quelconque sur le pouvoir exécutif, ni autant de ressources qu'il lui en faudroit pour mettre en action la disposition générale, & sur-tout pour se concilier la force armée.

contre le retour effectif du règne de la terreur, précisément le même garant que les Puissances continentales trouvent dans cette chute en faveur de la restitution de leurs provinces conquises.—

Si je me permettois de plaisanter, il y auroit bien quelque chose à dire sur cette manière de tout voir dans l'objet dont on est frappé

Veut-on en savoir davantage ? il faut faire parler ceux qui savent. Veut-on assurer sa marche ? il faut prendre langue de ceux qui sont sur la route. Veut-on agir avec fruit ? il faut rechercher ceux qui sont en mesure d'être utiles, & les discerner de ceux qui n'ont que des prétentions.

Suite des
moyens à employer.

Du reste, les moyens naîtront d'eux-mêmes ; & on les verra éclore dès que la volonté de s'en servir sera connue. Toute la sagesse humaine ne peut forcer le cours des événemens, mais la prévoyance anticipe les plus probables, & l'habileté s'en saisit, aussitôt qu'ils commencent à se montrer.

Certainement, ce ne feroit pas aller au but que de tenter encore ce qui ne serviroit qu'à aigrir de plus en plus ; d'annoncer des vues qui ne pourroient que réchauffer le patriotisme, & acharner l'opiniâtreté ; de paroître avouer le langage d'un auteur qui déclare que non-seulement l'Angleterre doit, par le plus impérieux des motifs, arracher aux François toutes les conquêtes qu'il ont faites sur ses Alliés, mais de plus, qu'elle ne peut mettre bas les armes avec quelque confiance que lorsqu'elle se sera emparée de tous les

Pag. 132 &
133 de la dite
brochure.

points qui peuvent communiquer l'incendie à ses propres domaines.

Ce ne feroit pas non plus un acheminement, que de montrer des dispositions capables d'accréditer le parti de qui il n'y a rien à espérer, & de déprimer par contre-coup celui par qui seul on peut réussir. N'est-il pas sensible que si, au lieu de témoigner ne trouver aucune difficulté à traiter avec les gouvernans actuels de la France, on faisoit entendre qu'on desireroit acquérir par un vœu plus marqué de la nation elle-même & de ses armées, autant de sûreté qu'on en offre, pour la pacification objet de tous les desirs, les inductions à en tirer donneroient des armes à ceux qu'il faut favoriser, tandis que le contraire peut ajouter à la force déjà trop grande de ceux qu'il faut énerver ?

Enfin, comme on n'a malheureusement que trop donné prise au soupçon d'avoir plus d'envie de démembrer la France que d'y restaurer l'ordre légitime, ne feroit-il pas à propos de désavouer l'interprétation que quelques apparences ont pu exciter, ou du moins d'en couvrir l'impression, par une proclamation nouvelle dont l'objet, plus important qu'il ne le paroîtra peut-être au pre-

mier coup-d'œil, seroit de faire connoître solennellement le but actuel & l'intention finale de la guerre ;* soin peut-être trop négligé jusqu'à présent, & faute duquel la coalition des attaques étrangères n'a servi qu'à coaliser tous les partis, pour les repousser.

Le moment viendra que l'édifice constitutionnel périra avec ses architectes, & que la nation se retrouvera dans le cas de délibérer de nouveau sur la forme de son gouvernement. Ce moment n'est peut-être pas fort éloigné ; il arrivera, pour le plus tard, à l'expiration du période qui doit ramener dans sept à huit mois les assemblées primaires : mais une crise peut l'accélérer ; un combat décisif entre les factions législatrices en détermineroit probablement l'époque, & c'est cette époque qu'il faut prévoir, qu'il faut être à portée de saisir, qu'il ne faut plus laisser échapper comme la dernière.

Esquisse
d'une proclamation.

(*) Quoique M. D'Ivernois m'ait trouvé *bizarre & inconsé-* Page 111
quent en ce qu'après avoir parlé ci-dessus (page 27 de la pré- & 112 de la
sente édit.) des *apparences* qui avoient rendu suspectes les in- dite bro-
tentions des Puissances, je propose ici d'effacer l'impression chure.
fâcheuse que ces *apparences* ont produite, il me semble qu'aux
yeux de ceux qui comprennent & raisonnent, rien n'est moins
contradictoire.

C'est dans cette vue, & pour ce moment, qu'il me semble qu'*accessoirement* à tous les autres moyens que j'ai tâché d'indiquer, il seroit utile de faire paroître une proclamation qui diroit à-peu-près : “ François, ne soyez plus dans l’erreur sur les motifs qui nous arment contre vous. Ne croyez plus que nous prétendions envahir, ni démembrer vos Etats : nous ne voulons que faire cesser le règne de vos oppresseurs, qui sont en même temps les oppresseurs de tout l’ordre social, & les perturbateurs du repos de l’Europe.* Après s’être déclarés ouvertement les ennemis de toute religion, de toute monarchie, de toute distinction patrimoniale, de toute propriété, ils ont pris une marche plus couverte, moins révoltante, mais qui partant toujours des mêmes points, n’en est que plus insidieuse & plus menaçante. Comment les nations qui vous environnent pourroient-elles être en sécurité, aussi longtemps qu’elles verront à votre tête, & disposant de toutes vos forces, les mêmes hommes qui ci-devant prêchoient par-tout l’assassinat des Rois, les mêmes qui employoient vos trésors à susciter des révoltes dans tous les pays, qui achetoient des séditions, & qui avoient une légion de propagandistes pour

(*) Déclaration de Sa Maj. Britan. du 29 Oct. 1793.

“ répandre leur turbulente doctrine dans tout
 “ l’univers ? Ils ne font plus aujourd’hui profes-
 “ sion publique des mêmes attentats : mais quel
 “ garant avons-nous qu’ils ne continueront pas
 “ sous main & par menées secrètes, ce qu’ils
 “ faisoient auparavant sans voile & sans pudeur ?
 “ Considérez vous-mêmes ce qu’ont été à votre
 “ égard les effets de leur système, & jugez s’il est
 “ possible d’en souffrir le triomphe ; jugez s’il y
 “ eut jamais une guerre plus nécessaire que celle
 “ qui a pour objet de préserver les nations &
 “ vous-mêmes de la corruption. Jusqu’à quel
 “ excès ne vous ont-ils pas sacrifiés à leurs vues ?
 “ Ils ont répandu des torrens de votre sang &
 “ dépeuplé vos campagnes ; ils ont englouti vos
 “ richesses, & leur ont substitué un vain papier
 “ multiplié à outrance, & qui se réduit à rien ;
 “ ils ont ruiné votre commerce, votre marine,
 “ vos manufactures ; détruit vos bestiaux, épuisé
 “ vos approvisionnemens, élevé toutes les den-
 “ rées à un prix excessif ; & toujours vous ber-
 “ çant de l’espoir d’un bonheur complet, ils
 “ vous ont rendus plus malheureux que vous
 “ ne l’aviez jamais été. Qu’ont-ils fait depuis,
 “ pour remédier à tant de maux ? Qu’ont-ils
 “ fait pour réparer les atteintes portées par eux
 “ au droit de propriété, aux droits de la société,
 “ aux droits des nations ? Eh ! que peuvent-
 “ ils faire de bien, quand ils ne s’occupent que

“ que de s’entre-détruire ; quand les élémens de
 “ leur ébauche de gouvernement sont reconnus
 “ incompatibles ; quand enfin ils n’ont d’autre
 “ ressource que de prolonger vos calamités en
 “ prolongeant la guerre, soutien de leur pouvoir
 “ usurpé, & prétexte de leurs exactions tyran-
 “ niques ? Mais pourquoi continueriez-vous la
 “ guerre ?—Pour faire des conquêtes ? Vous
 “ avez déclaré n’en pas vouloir.—Pour défendre
 “ vos foyers ? Nous ne les attaquerons pas.—
 “ Pour maintenir votre gouvernement ? Nous
 “ sommes loin de nous opposer à ce que vous en
 “ ayiez un, choisi par vous librement, & que
 “ vous regardiez vous-mêmes comme perma-
 “ nent ; c’est au contraire notre unique but, &
 “ ce n’est que dans cette attente que la paix est
 “ suspendue. Comment pourrions-nous traiter
 “ avec vos gouvernans actuels, lorsque leurs
 “ réponses, leur conduite, & sur-tout leur in-
 “ térêt personnel, ne permettent pas de croire
 “ qu’ils la veulent sincèrement ? Comment
 “ d’ailleurs pourrions-nous regarder comme vos
 “ représentans légitimes, ceux qui, au sçu de
 “ toute l’Europe, n’ont continué de l’être que
 “ par la violence, & contre votre gré ? Nous
 “ avons vu les indignes manœuvres qu’ils ont
 “ employées pour se perpétuer ; nous savons
 “ qu’au moment où vous deviez délibérer sur
 votre

“ votre constitution, les complices du tyran que
 “ vous veniez de conduire à l’échafaud, ont
 “ employé la force armée pour extorquer vos
 “ suffrages ; que vos assemblées primaires, ré-
 “ duites par la terreur au quart de ce qu’elles
 “ devoient être, ont été environnées de baïon-
 “ nettes ; que la réclamation des sections de
 “ Paris n’a produit que le massacre de 2000
 “ citoyens ; enfin, que la ré-élection des deux
 “ tiers de vos prétendus législateurs, s’est faite
 “ contre votre vœu véritable ; que la constitu-
 “ tion qu’ils vous ont fait adopter, n’a été, ni
 “ n’a pu être examinée, discutée, soumise à la
 “ moindre réflexion dans vos comices entraînés
 “ par la précipitation & dominés par la crainte ;
 “ qu’ainsi vous n’avez aujourd’hui ni représen-
 “ tans légitimes, ni constitution de votre choix,
 “ ni gouvernement susceptible de durée. A
 “ présent que les vices de cette fausse & sup-
 “ posée production de votre volonté, se sont
 “ manifestés par une épreuve plus que suffisante,
 “ rassemblez-vous de nouveau, pour délibérer
 “ avec plus d’ordre, plus de liberté, plus de
 “ maturité sur le plus grand de vos intérêts.
 “ Que les quatre millions d’individus à qui l’on
 “ a décerné le titre de citoyens, se faisant un de-
 “ voir sacré d’assister à vos assemblées primaires,
 “ réparent ce que le défaut de temps & de
 “ liberté a fait résoudre par 96 mille seulement.

“ Que vos armées, ces armées qui se sont géné-
 “ reusement refusées à l'exécution du décret
 “ inhumain que le sanguinaire Robespierre
 “ avoit fait promulguer contre les prisonniers de
 “ de guerre, joignent en cette occasion im-
 “ portante, leurs vœux à vos arrêtés, & cessent
 “ de servir d'instrumens à l'oppression exercée
 “ par vos tyrans.

“ Deux grandes questions se présentent à
 “ votre examen : 1^o, Entre les diverses genres
 “ de gouvernemens, est-ce la république ou la
 “ monarchie qui convient le mieux à la France ?
 “ 2^o, Entre les diverses formes de monarchie,
 “ si c'est le genre de gouvernement que vous
 “ adoptez, quelle est celle qui s'assortiroit le
 “ mieux à vos désirs & à votre bonheur ?—
 “ Procurez-vous, pour vous éclairer sur l'une &
 “ l'autre de ces questions, des ouvrages impar-
 “ tiaux ; exigez qu'on les laisse parvenir jusqu'à
 “ vous ; lisez-les ; pesez les raisons pour &
 “ contre, délibérez, optez ; & votre choix étant
 “ fait, votre résolution effectuée, les bases de
 “ votre constitution posées & liées avec celles
 “ de la constitution du monde social, vous aurez
 “ alors un gouvernement avec qui l'on pourra
 “ traiter ; vous rentrerez dans l'association gé-
 “ nérale des nations, vous n'aurez plus d'intérêts
 “ contraires à leur intérêt commun, & toutes

“ s’empresseront de reprendre avec vous des relations de paix, de concorde, d’amitié.”

Telle pourroit être, ou à-peu-près, la substance de la proclamation, que la conjoncture extraordinaire où se trouve l’Europe, semble demander aux Puissances belligérantes. Je n’ai garde de prétendre donner un modèle : mais je crois que conçue dans cet esprit, beaucoup mieux rédigée sans doute, par ceux qui seroient chargés de la faire, placée au moment opportun, précédée d’écrits relatifs aux deux questions à proposer, & accompagnée de tous les accessoires locaux qui peuvent contribuer au succès, en neutralisant les moyens corrupteurs de l’intrigue, elle produiroit un effet plus décisif que la victoire même ; qu’elle conduiroit plus directement, plus sûrement, & avec moins de frais, à une pacification solide.

Pourquoi ne pas le tenter ? Pourquoi un moyen nouveau ne paroîtroit-il pas convenir, ne fût-ce que parce qu’il est nouveau, à une position qui est absolument nouvelle dans l’ordre politique ? Et n’est ce-pas une conséquence naturelle du peu de succès de la marche suivie jusqu’à présent, d’essayer d’en suivre une autre ?

Qu’il paroisse bizarre d’exciter l’Angleterre à faire en sorte que sa rivale prenne un meilleur gouvernement, nous ne devrions pas le craindre, Alternatif
de réorgani-
ser la France,
ou de l’écraser.

après tout ce que nous avons déjà dit pour prouver que son véritable intérêt est inséparable de l'intérêt général, qui, dans cette guerre-ci, étant commun à toutes les souverainetés, touche la sienne plus particulièrement qu'aucune autre. Mais enfin, il n'y a pas de milieu ; il faut ou s'occuper de réorganiser la France, ou se proposer de l'écraser. Elle est hors de la loi des nations : il faut l'y faire rentrer ou l'effacer de la carte de l'Europe, comme on vient de faire de la Pologne ; il faut ou le rétablissement de l'ordre dans ses états, ou sa ruine entière.

Ce dernier parti, outre qu'il répugne à l'humanité, seroit d'une entreprise dangereuse & d'un succès plus que douteux. Le passé n'autorise pas à continuer de se faire illusion sur l'avenir.

Ce que produiroient les succès militaires.

Mais supposons cependant que désormais tout réussisse aux armes des Puissances belligérantes ; supposons une suite de triomphes sans échecs ; supposons l'Allemagne entièrement évacuée, les Pays-Bas repris en totalité, la Hollande rendue à elle-même, toutes les colonies conquises, les frontières même de la France entamées, & quelques-unes de ses plus grandes forteresses enlevées, en un mot, tous les avantages qu'on se promet peut-être tout bas, & que la campagne prochaine, étant constamment heureuse,

pourroit procurer ; qu'en résulteroit-il ?—Que la France seroit réduite à recevoir telles conditions de paix que les Puissances victorieuses voudroient lui dicter ; que l'Empereur non-seulement rentreroit en possession de ses Pays-Bas, mais qu'en outre quelques-unes des grandes places fortes de la Flandre Françoisse lui seroient cédées pour sa sûreté, & en remplacement de la ligne de défense dont il a plu à Joseph II. de se priver ; que l'Angleterre garderoit toutes les Antilles pour *indemnité* de ses frais, ainsi que pour *sûreté* de ses propres colonies, & pour les préserver de contagion ?

Eh bien encore ! qu'en résulteroit-il ultérieurement ?—Que l'Angleterre auroit terminé la guerre avec avantage ; qu'elle paroîtroit avoir rendu la paix à l'Europe ; que la France, livrée alors à elle-même, & laissée en proie à ses factions, acheveroit de se déchirer de ses propres mains, jusqu'à ce qu'enfin lassée de son état convulsif, désenivrée par l'excès de misère, & abattue par l'inanition, elle seroit forcée de revenir à l'ancien ordre, de se rejeter dans les bras de la Monarchie, de rappeler les Princes Bourbons, qui, jusques-là, patienteroient dans quelque coin du monde, subsistans des secours que la charitable Europe voudroit bien accorder à la plus ancienne & la plus auguste de ses maisons souveraines ?

Examen du
projet de dé-
membrer la
France, & de
l'abandonner
ensuite à ses
désordres.

Est-ce là le plan ? est-ce le point de vue définitif sur lequel les Puissances belligérantes, remontées en confiance par les derniers succès de Clairfayt, fixent aujourd'hui leurs regards ? Nous n'examinerons pas si ce plan seroit bien généreux, bien honnête, bien digne, bien conséquent à tout ce qu'on avoit d'abord annoncé ; sur cela le respect nous ferme la bouche. Nous demandons seulement s'il seroit d'une bonne politique de le vouloir ; s'il seroit possible de l'exécuter ; & si en dernier résultat l'exécution même seroit utile. Nos réflexions répondent NON sur tous les points.

Du côté de
la politique.

1^o, IL NE SEROIT PAS D'UNE BONNE POLITIQUE DE LE VOULOIR. Car tout démembrement de la France seroit une source intarissable de guerres, & le plus grand intérêt de l'Angleterre est de maintenir la paix en Europe. Une pacification solide sans conquêtes, vaut mieux pour elle, que des conquêtes sans pacification solide. Les troubles intérieurs de la France seroient un foyer de désordres communicables à toutes les autres nations ; & l'Angleterre, comme la plus voisine, est la plus intéressée à éteindre ce foyer. La destruction même de la France seroit un malheur plutôt qu'un avantage pour l'Angleterre, non-seulement parce

qu'elle romproit tout équilibre entre les Puissances continentales, & qu'il n'y auroit plus aucune digue à l'agrandissement de la Maison d'Autriche; mais aussi parce que, privant l'Angleterre du principal débouché de ses manufactures, elle affoibliroit son commerce; & parce que l'énergie de son patriotisme se relâcheroit, dès que ce qui lui sert d'aiguillon & d'aliment, ne subsisteroit plus. Le *Delenda Carthago* étoit une ineptie politique dans la bouche du sévère Caton; pour l'avoir écouté, Rome a d'abord été à deux doigts de sa perte, & a trouvé ensuite dans la chute de sa rivale le principe de sa propre décadence. Le *Delenda Francia* ne feroit pour l'Angleterre ni plus sage dans le projet, ni moins funeste dans les suites.

2°, IL NE SEROIT PAS POSSIBLE DE L'EXÉCUTER. On ne détruit pas, on ne subjugué même pas avec la seule force des armes, une nation de 28 millions d'hommes, habitans de 28 milles lieues quarrées de terrain fertile; une nation qui a toutes ses ressources en elle-même; une nation belliqueuse, & qui combat toute entière pour une cause que chacun de ses habitans croit être la sienne propre. Quelques revers que le sort lui destinât, elle se releveroit tôt ou tard de ses ruines, & feroit payer chèrement le mal

Du côté de
l'exécution.

qu'on lui auroit fait en profitant cruellement de ses désordres, plutôt que l'aider généreusement à en sortir.—D'ailleurs, croit-on facile de prendre de force les boulevards de la Flandre Françoisse, qu'on ne peut pas espérer d'avoir de gré ? A-t-on vu jusqu'à présent les Autrichiens réussir à des sièges de villes comparables à celles de Lille & de Douay ?—D'un autre côté, une île aussi vaste & aussi peuplée que l'est St. Domingue, est-elle prenable par ce qui pourra rester des 18000 hommes qu'on y envoie, sur-tout si la France & l'Espagne ont le temps d'y porter des troupes, & si l'une a pour elle les nègres armés aujourd'hui en grand nombre, & l'autre, les habitans de la partie cédée où elle commande encore ? Mais quand même les obstacles de tout genre qui s'opposent à ces différentes conquêtes, seroient surmontables, quand les élémens deviendroient aussi constamment favorables qu'ils ont été constamment contraires, au moins faudroit-il du temps pour y parvenir ; & ne seroit-on pas arrêté en chemin par les difficultés qu'une longue continuation de la guerre rencontreroit de la part de la nation Angloise elle-même, dans le cas où la France déclareroit qu'elle lui propose la paix, en rendant ses conquêtes, & lui abandonnant même quelques-unes des îles qui ne sont pas de pre-

nière importance ? Persuaderoit-on alors facilement à la Nation Britannique, de continuer une guerre aussi dispendieuse, lorsqu'elle pourroit avoir la paix sans aucune perte pour ses alliés, & avec quelques avantages pour elle-même ; ne fût-ce que celui d'avoir ruiné pour long-temps la marine Française ? C'est à ceux qui tiennent les rênes du gouvernement, à juger si, en admettant ces données, le vœu de l'Angleterre, auquel son Roi, justement chéri, ne fut jamais insensible, seroit de supporter encore plusieurs années, les maux que la guerre fait à son commerce, pour donner la ville de Lille à l'Empereur, ou pour conquérir St. Domingue, au risque de tout ce qu'a de redoutable le désespoir d'un ennemi puissant.

3°, LA RÉUSSITE MÊME NE SEROIT PAS UTILE Du côté des
DANS SES SUITES ; car elle laisseroit après elle suites.
 deux dangers qu'aucun avantage ne pourroit compenser :

L'un seroit de perdre ce qu'on a, en voulant prendre plus qu'on ne peut garder. A-t-on oublié qu'il s'élève au continent de l'Amérique, une Puissance à qui la nature semble avoir dévolu le domaine des îles qui lui sont adjacentes ? Croit-on que quand l'Angleterre se fera désas-

sociée des autres nations Européennes co-intéressées aujourd'hui à la défense de ces îles, contre l'invasion dont elles sont toutes pareillement menacées, elle pourra seule, avec des troupes transportées de 1,500 lieues, par conséquent peu nombreuses & d'ailleurs non-acclimatées, résister toujours à des forces facilement transférables à une petite distance, supérieures en nombre, & originaires du même hémisphère ? C'est une question que nous déferons encore à la sagesse d'une administration éclairée.

L'autre danger, sur lequel il est permis de revenir sans cesse, si sans cesse on semble le perdre de vue, seroit de rester exposé à voir la guerre se renouveler aussi souvent que la faction dominante en France en auroit besoin, & d'avoir continuellement à craindre ses attaques morales, c'est-à-dire la contagion de ses systèmes. Quels que soient les succès militaires, s'ils n'aboutissent qu'à faire périr autant de monde, que les campagnes précédentes en ont moissonné, les opinions ne seront pas changées ; l'ordre social ne sera pas préservé ; la révolution, comme l'a dit un écrivain très-énergique, (*) *restera de bout au*

(*) Mallet du Pan. C'est un des hommes qui a le mieux prévu les suites & calculé les effets de la révolution. Mais il n'a pas été plus écouté que les autres. Il y a beaucoup de Cassandres, & peu de consultés.

*milieu d'un bain de sang ; & tant qu'elle restera de bout, elle menacera le monde entier.**

Il n'y auroit donc à vouloir, par force d'armes, réduire la France, la démembrer, & y éterniser les troubles pour ruiner entièrement sa puissance, ni sagesse de politique, ni apparence de possibilité, ni espoir d'utilité réelle. Nous ne prétendons pas que des victoires & des conquêtes ne serviroient à rien. Elles faciliteroient sans doute les conditions d'un traité convenable ; & en augmentant les murmures de la nation, elles donneroient plus d'ouvertures pour l'usage qu'on doit faire de ses dispositions au changement de gouvernement : mais si elles ne conduisoient pas à ce changement ; si, en un mot, la république subsistoit, les plus brillans triomphes ne déracineroient pas le principe des désordres, & ne mettroient pas l'Europe à l'abri d'une combustion

(*) Contre ce qui est dit dans ce paragraphe, & dans le suivant, ainsi que dans tout le cours de cet écrit, sur le danger de la contagion révolutionnaire, il est survenu une réponse, sans doute, très-imposante. La voici toute-entière : *J'ai le bonheur (c'est M. D'Ivernois qui parle) de ne plus partager ce genre d'alarmes ; & je me tranquillise aujourd'hui sur l'infection de la doctrine Française, en contemplant les calamités dont elle a inondé la France, & le nombre d'ennemis que ses apôtres lui ont fait au dehors, par-tout où ils ont été la prêcher.*

générale. On ne l'éviteroit même pas, en s'arrêtant pour les conditions de la paix à l'*in-statu-quo*, avec l'idée que la France, laissée ensuite à elle-même, & à ses fureurs intestines, seroit ramenée à la raison par l'excès de ses maux & l'épuisement de ses forces. Oh ! non : l'épuisement même ne l'empêcheroit pas d'étendre au loin ses ravages ; elle ne reviendrait pas d'elle-même à la raison ; & quand, détrompée par l'excès des calamités, elle fortiroit des enlacements de la séduction, elle ne pourroit échapper aux chaînes de l'oppression terrifiante. On a raison de compter que les troubles s'augmenteroient au dedans, lorsque l'intensité des efforts ne se porteroit plus au dehors : mais on feroit un bien faux calcul, si l'on croyoit que l'état de trouble en France, dût produire l'état de paix en Europe.

N'avons-nous pas enfin assez débattu toutes les objections possibles ? Nous avons parcouru successivement toutes les hypothèses, nous avons passé en revue tous les plans qu'on peut se proposer ; & tout ramène à la nécessité que nous croyons avoir démontrée, de faire en sorte que la France prenne un autre gouvernement, un gouvernement avec lequel il soit raisonnable, il soit possible, il soit sûr de conclure un traité.

Qu'on nous reproche tant qu'on voudra de nous répéter, nous ne saurions le dire trop souvent, ni en trop de manières. Pour finir, résumons en peu de mots, les moyens qui nous paroissent conduire à ce but, & souhaitons, en présentant cette conclusion, qu'il n'en soit pas ce que dit Horace :

*Video meliora proboque,
Deteriora sequor.*

CHAPITRE QUATRIÈME.

Récapitulation des Moyens d'arriver à une Pacification solide.

NOUS avons dit que, pour pouvoir faire une paix réelle & stable, il étoit nécessaire de faire en sorte qu'il y eût en France un autre gouvernement, un gouvernement susceptible de durée ; que, pour amener la nation à se donner ce gouvernement, il falloit l'éclairer ; & que pour l'éclairer il seroit à propos de faire faire par les hommes les plus expérimentés en matière d'état, les mieux instruits des affaires de la France, & les plus indépendans de tout parti, des écrits qui auroient deux objets :

Celui de faire voir, en traitant en général des différentes formes de gouvernement, qu'une monarchie tempérée est celle qui convient le mieux à un grand empire ;

Et celui de présenter un plan de ce genre de monarchie adapté particulièrement à la France

& analogue à ses dispositions, qu'il est impossible, quoi qu'on en dise, de compter pour rien.

Nous avons considéré successivement les quatre grands ressorts qui semblent mouvoir aujourd'hui toutes les volontés ; & nous avons dit, que pour les faire servir tous quatre au but désirable, il faudroit,

1°. Tourner le mécontentement actuel de la nation, à l'adoption prochaine d'un gouvernement qui ne fût ni précisément l'ancien, contre lequel elle est trop prévenue ; ni la constitution de 1791, qu'elle a reconnue impraticable ; ni la forme républicaine, dont elle ne tardera pas à être entièrement dégoûtée : mais une constitution sagement appropriée à son caractère, ainsi qu'à la situation & à l'étendue de la France, suivant laquelle le chef de l'Etat auroit assez de pouvoir pour régir une vaste domination, & les loix auroient assez d'empire & de stabilité pour modérer dans tous les cas l'exercice de ce pouvoir.

2°. Calmer les inquiétudes que chacun a sur ses possessions, en cimentant sur des bases inébranlables, l'inviolabilité du droit de propriété, & réparant les atteintes qu'il a reçues.

3°, Ramener l'ordre dans les finances, & le crédit public dans l'Etat,

En écartant toute idée de banqueroute,
 En bannissant tout arbitraire de l'imposition,
 En désobstruant la circulation du numéraire,
 En assurant l'économie dans les dépenses.

4°, Revivifier la religion, exiger un respect unanime sur les grands principes de croyance nécessaires en toute société civile bien ordonnée ; pourvoir aux dépenses d'un culte dominant sans être exclusif ; & assurer décemment la subsistance des ministres de l'autel.

Nous avons ensuite fait entrevoir les principaux moyens de mettre à profit la conjoncture actuelle, & la scission qui divise le Corps législatif, pour faire prévaloir le parti qui veut un autre gouvernement. Nous avons indiqué succinctement comment on pourroit donner des forces à la plus saine portion des législateurs & des citoyens ; comment on pourroit contrebalancer les intrigues de la faction dominante ; comment tout ce qu'on pourroit être dans le cas de faire à cet effet, étant un acheminement à la pacification, seroit plutôt économique que dispendieux.

Enfin, après avoir donné un aperçu de ce qu'il y auroit à observer & à éviter, pour conduire avec fruit

fruit la marche d'une influence indirecte : nous avons proposé accessoirement l'idée d'une proclamation des Puissances belligérantes qui seroit émise au moment opportun, pour désabuser les François sur l'objet de la guerre, les tranquilliser sur la crainte des démembrements, & les exciter à une nouvelle délibération sur leur gouvernement.

C'est dans cet ensemble dirigé par d'habiles mains, & suivi par les agens utiles qu'il est facile de se procurer, que réside, suivant mon opinion, le secret d'amener, sans paroître s'en mêler directement, le changement nécessaire pour le repos public(*). Et j'ai prouvé que cette manière de préserver l'Europe, en rétablissant l'ordre en France, étoit non-seulement la plus expéditive, mais même la seule qui fût possible & salutaire.

Puisse ma foible voix avoir en ce moment des accens persuasifs ! Puisse-t-elle attirer un

(*) Ce que j'ai en vue étant relatif à la conduite des Puissances confédérées plutôt qu'à celle des Princes à qui la couronne de France appartient, je n'ai rien dit de l'AMNISTIE GÉNÉRALE ; mais je suis convaincu qu'elle est politiquement indispensable.

regard des Cours sur ce que je propose ! Puissent ceux qui y ont le plus d'intérêt, s'abstenir de nuire peut-être à l'objet, par la critique de l'ouvrage, ou par le mal-interprété des intentions ! Ce n'est pas l'amour-propre qui me dicte ce vœu ; un sentiment plus pur me l'inspire. Si l'on veut bien prendre garde au ton & au contenu de ce petit écrit, entrepris par hasard & fait sans prétention, on doit y reconnoître qu'on s'y est attaché à convaincre, plutôt qu'à plaire ; qu'on n'a ni couru l'éloge, ni craint le blâme ; ni capté les suffrages, ni fléchi pour éviter les mécontentemens. N'est-ce pas là ce qui caractérise l'homme à qui la faveur des grands est devenue indifférente, l'homme détaché de tout intérêt, de tout préjugé, de tout parti ; l'homme qui ne veut plus que le bien général, & qui ne voit plus que la vérité ? Si cette disposition a quelquefois fait filtrer un peu d'âpreté dans la discussion de quelques-unes des propositions que j'ai cru devoir combattre, il seroit bien injuste d'en induire que je me sois permis de fronder ce qui a droit au respect, ni de manquer à aucun des égards dus aux personnes. Je n'ai contredit que dans le dessein de prouver ; & lorsque je l'ai fait avec un peu de chaleur, ce n'est que parce qu'il en faut pour faire impression.

Si l'on me trouve outré dans l'énonciation de quelques-unes des vérités que j'ai opposées à des erreurs bien autrement excessives, je prie de considérer que souvent, en attaquant des exagérations, on devient exagéré soi-même en sens contraire, pour ne pas paroître avoir une force moindre que celle contre laquelle on se bat : mais alors le sens de la chose ramène les expressions à leur vraie valeur. Par exemple, lorsqu'en réfutant ceux qui donnent pour infaillible que la France va être réduite par épuisement à demander la paix à tout prix, je donne pour certain qu'il n'y aura pas de paix tant que subsistera la domination de ceux qui gouvernent actuellement la France, le mot *certain* ne veut dire qu'infinitement probable ; & comme ce qu'il y a de plus improbable peut néanmoins arriver d'un moment à l'autre, si l'on s'attache à la lettre on me trouvera en cela trop affirmatif : mais je ne dis rien de trop, lorsque j'ajoute que la paix qui se feroit avec un pareil gouvernement, n'auroit ni sûreté ni solidité.

Mais au reste, n'importe ce que l'on voudra penser de l'écrivain, pourvu que le fonds de la chose n'en souffre pas. Il ne tient à son idée que parce qu'il croit fermement, que si elle est agréée, perfectionnée, & suivie avec toute la me-

sure qu'elle exige dans l'exécution, il en résultera un tel effet, que bientôt toutes choses reprendront leur assiette naturelle, que la France y trouvera son salut, & les autres nations leur tranquillité.

Dernière
conclusion &
espérances.

Alors le sang humain cessera de couler, & toutes les plaies se cicatriseront, tous les droits se raffermiront. Alors l'Empereur sera réintégré dans les portions de ses états qui sont encore hors de ses mains, & tout l'empire retrouvera ses anciennes limites. Alors, depuis les riches défrichemens de la Hollande, jusqu'aux riantes contrées de l'Italie, l'ordre des anciennes possessions sera rétabli. Alors l'empressement qu'ont eu le Roi de Prusse & le Roi d'Espagne à faire leur paix, sera entièrement justifié par l'utilité de l'influence qu'ils auront acquise par elle. Alors, les descendans de la tige la plus illustre, après avoir convaincu la nation sur laquelle elle a régné pendant tant de siècles, qu'ils n'estiment de leurs droits que celui de faire son bonheur, seront rappelés, par un vœu général, au trône de leurs augustes ancêtres. Alors disparaîtront les haines de parti ; & les émigrés cesseront d'être, par une injuste spoliation, victimes de leur courageuse fidélité. Alors l'Angleterre trouvera dans la pacification générale une nouvelle source de

prospérité, prix mérité des soins généreux qu'elle aura donnés au maintien de l'ordre social ; & l'héroïne du Nord jouira de l'accomplissement des vues que son coup-d'œil pénétrant avoit saisies dès les premières secousses de la grande commotion.

Ne seroit-ce là qu'un beau songe ! Hélas ! nous le craignons : mais dans l'état où nous sommes, pouvons-nous faire plus que des songes ? Ceux-ci du moins présentent des images douces, une perspective satisfaisante, un ciel calme & serein. Ils reposent l'imagination, ils versent quelques gouttes de baume dans le cœur ; ils ne sont ni obscurcis par les sombres couleurs de l'animosité, ni troublés par les cris aigus du démon de la vengeance ; ils doivent plaire à tous les amis de la concorde & de l'humanité. Au lieu que les autres rêves, qui ne placent le soulagement qu'au bout d'une chaîne de maux interminables, ne montrent à l'œil épouvanté, que monceaux de ruines, que serpens de discorde, que poignards de fureur vengeresse, que spectres de famine, qu'embrasemens inextinguibles de guerre, que choc de partis acharnés, que monstrueux effets d'un désespoir aveugle.

Monstrum horrendum, immane, ingens, cui lumen ademptum.

Affez & trop long-temps, ces horribles phan-
tômes ont fatigué nos tristes regards. Portons-
les sur un avenir moins effrayant ; espérons même
qu'il deviendra assez favorable pour dédomma-
ger des souffrances du passé. Eh ! pourquoi se
refuser à l'idée que du fond même de l'abîme où
la France s'est précipitée, elle peut, lorsqu'elle
s'en relevera, faire sortir des réformes avanta-
geuses, de nouveaux ressorts d'encouragement
pour toutes les classes de citoyens, des germes
d'amélioration générale ? Pourquoi ne pas se plaire
à croire que tous les genres de calamités étant
épuisés, tous les genres de restauration vont être
possibles ? Si le fléau de la révolution a détruit
tout ce qu'il y avoit de bon, n'a-t-il pas détruit
aussi tout ce qu'il y avoit d'obstacles à la per-
fection ? De ce qu'il a rasé l'édifice antique dans
sa totalité, ne résulte-t-il pas du moins qu'on peut
procurer la possibilité de le reconstruire à neuf
sur un plan plus régulier ? Et quelque funestes
qu'aient été ses effets sur le moral de la nation,
celui d'avoir redonné de la trempe à des carac-
tères trop amollis, ne peut-il pas être rendu utile ?
L'homme seroit trop à plaindre, si de tant de
maux qui affligent le globe qu'il habite, il ne
sortoit aucun bien.

Des voyageurs naturalistes ont observé que
dans l'Amérique, où la violence des ouragans est

extrême, les plus terribles dans le moment de leur action, amènent les récoltes les plus abondantes, & bâtent les reproductions de la terre ; comme si ces affreuses agitations ne déchiroient son sein que pour préparer sa fécondité, & que ces désordres passagers participassent de l'ordre constant de la nature, qui pourvoit à la génération par la destruction même().*

Dieu qui dirige le monde, au moral comme au physique, permettra dans sa clémence, que ce qui arrive de réparateur à la suite des phénomènes accidentels qui semblent quelquefois bouleverser toute la nature, arrive pareillement, à la suite des phénomènes politiques par lesquels il a permis dans sa colère, le bouleversement d'une grande nation. Ne contrarions pas ses desseins toujours sages, par des desirs extrêmes, & ses vues toujours bienfaisantes, par d'éternelles animosités.

(*) C'est ce que rapporte M. Valmont de Bomare, dans son Dictionnaire d'Histoire Naturelle, tom. 4, au mot *Ouragan*.

car, les plus terribles dans le moment de leur
action, ont été les plus abominables
et les plus réprouvées de la terre : comme si ces
effrayantes épidémies ne venaient pas à leur tour
pour la punir, et que ces horribles pestes
partaient de l'ordre constant de la nature
qui permet à la génération par la destruction
mille (*).

Il est d'ailleurs évident que le moral comme
au physique, pour être dans la clémence, que
ce soit au lieu de réparation à la suite des
événements accidentels qui tombent d'en haut
soit pour servir comme la punition, soit pour
servir à la suite des phénomènes politiques
par lesquels il a permis dans le siècle, la double
vérité d'un bon et d'un mal. Les contraires
pas les mêmes, mais par des
les extrêmes, et toujours diamétralement
par des extrêmes.



(*) C'est ce que rapporte M. Valmont de Born, dans son Dictionnaire d'Histoire Naturelle, tom. 4, et par
Cuvier.

